

MONTRÉAL AU BOUT DE LA NUIT

**DIAGNOSTIC EXPLORATOIRE DE LA VIE URBAINE
NOCTURNE ET DE L'ÉCONOMIE DE LA NUIT
DU FAUBOURG SAINT-LAURENT**

Septembre 2011

CLAIRE NÉRON-DEJEAN
CONSULTANTE EN URBANISME | GÉOGRAPHIE

Corporation de
développement
urbain



Ville-Marie
Montréal 

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
I. LA VILLE LA NUIT - DÉFINITION ET ENJEUX	7
A. <i>DÉFINIR LA NUIT</i>	7
B. <i>LA NUIT URBAINE, TERRITOIRE À EXPLORER</i>	8
C. <i>MÉTHODOLOGIE : UN DIAGNOSTIC EXPLORATOIRE</i>	17
II. ANALYSE COMPARATIVE : LA VIE NOCTURNE DES GRANDES MÉTROPOLIS	19
A. <i>LA VIE FESTIVE NOCTURNE : DES APPROCHES DIVERSIFIÉES</i>	19
B. <i>RÉGLEMENTATION ET POLITIQUE TEMPORELLE</i>	20
C. <i>LA MOBILITÉ URBAINE NOCTURNE : VERS DES DÉPLACEMENTS EN CONTINU?</i>	22
D. <i>LA VILLE 24H/24, MYTHE OU RÉALITÉ?</i>	25
III. MONTRÉAL LA NUIT	28
A. <i>BRÈVE HISTOIRE DES NUITS MONTRÉALAISES</i>	28
B. <i>LES NUITS DU FAUBOURG SAINT-LAURENT</i>	33
C. <i>LES SORTIES NOCTURNES : LA VILLE FESTIVE</i>	40
D. <i>L'INDUSTRIE DE L'ÉROTISME : LA VILLE LIBERTINE</i>	51
E. <i>L'ACHAT NOCTURNE : LA VILLE-MARCHÉ</i>	55
F. <i>LES TRAVAILLEURS DE NUIT : LA VILLE QUI DORT LE JOUR</i>	58
G. <i>LA MOBILITÉ NOCTURNE : LA VILLE QUI BOUGE</i>	60
H. <i>CRIMINALITÉ ET DÉLINQUANCE : LA VILLE EN MARGE</i>	67
I. <i>LES RÉSIDENTS : LA VILLE QUI DORT</i>	71
IV. CONCLUSION ET PISTES DE RÉFLEXION	77
A. <i>LES MILLE ET UNE NUITS : LES VISAGES DU FAUBOURG SAINT-LAURENT</i>	77
B. <i>LES PORTES DE LA NUIT : RECOMMANDATIONS ET PISTES D'INTERVENTION</i>	77

INTRODUCTION

Les politiques urbaines ont longtemps négligé la nuit comme temps particulier de la vie d'une ville, qu'il s'agisse des travailleurs aux horaires décalés ou de noctambules expérimentant une nuit toujours plus longue.

Or, nos sociétés contemporaines appréhendent et vivent de manière différente le temps nocturne. On assiste notamment au développement d'une nouvelle forme de **tourisme nocturne** et d'une **concurrence exacerbée** entre des villes qui misent de plus en plus sur le dynamisme de leur vie culturelle et festive nocturnes...

Les grandes métropoles développent des stratégies spécifiques pour se différencier. Elles ont recours à des cabinets de conseil ou à des agences d'urbanisme pour dresser le panorama des spécificités de leur vie nocturne et des enjeux à prendre en compte. De nouvelles réflexions apparaissent, de nouvelles disciplines aussi, comme les concepteurs lumière ou les chercheurs spécialisés dans l'étude des temps décalés.

Montréal occupe une position particulière dans ce panorama des « villes nocturnes » à l'échelle mondiale. Elle est renommée pour son **effervescence culturelle**, la qualité de sa **scène underground**, sa **créativité dans les arts visuels et le design**. Ses grands festivals, comme les Nuits Blanches, le Festival International de Jazz ou les Francofolies, attirent chaque année plusieurs milliers de visiteurs et concourent à sa réputation de ville festive.

Montréal est renommée pour son effervescence culturelle, la qualité de sa scène underground, sa créativité dans les arts visuels et le design ainsi que pour ses grands festivals.

Au sein du territoire montréalais, le **faubourg Saint-Laurent** occupe une position contrastée. Il bénéficie de l'animation du **quartier des spectacles** et de la présence de nombreux **lieux de création et de diffusion artistiques** qui forment de véritables « point chauds » dans la ville : la place des Arts, la Société des arts technologiques, le théâtre Saint-Denis, le club Soda, le Monument National, les Fougounes électriques, le Jello bar, le Saint-Sulpice, le Stereo, le Circus...

Pour autant, hors de ces points névralgiques, l'axe historique des *Mains* Sainte-Catherine / Saint-Laurent - le territoire de l'ancien *Red light* - semble avoir perdu son aura et son attractivité d'autrefois. De nombreux commerces périclitent, les dents creuses qui se forment dans le tissu urbain sont sources d'insécurité et de criminalité.

Cette étude exploratoire cherche donc à étudier les différents aspects de l'économie de la nuit du faubourg Saint-Laurent et les différentes facettes de son animation nocturne.

Plusieurs **thématiques structurantes** sont ainsi abordées pour tenter d'en dresser le panorama le plus complet : la dimension festive, commerciale, l'industrie de l'érotisme, le travail de nuit, la mobilité, la dimension sécuritaire et la vie des résidents.

La dimension **exploratoire** de cette étude va de pair avec l'idée de continuité. En effet, elle est le point de départ d'une **démarche en cours d'élaboration**. Les préconisations et les pistes d'intervention auxquelles elle aboutit sont des éléments à compléter, à enrichir, à modifier au fur et à mesure que la démarche d'économie de la nuit prendra forme.

I. LA VILLE LA NUIT - DÉFINITION ET ENJEUX

A. DÉFINIR LA NUIT...

La nuit est une notion complexe et aux contours relativement flous. Emprunté au latin **nox, noctis**, renvoyant au « repos de la nuit », à l'« obscurité », à la « nuit éternelle », aux « ténèbres », le mot nuit est chargé de **connotations parfois contradictoires** : l'obscurité, voire l'obscurantisme, la mort, le deuil, la perte mais également le mystère, la liberté. Difficile ainsi d'en donner une définition unifiée.

Si l'on s'en tient aux **données astrologiques**, c'est à dire une nuit définie comme le temps compris entre le lever et le coucher du soleil, le temps nocturne varie de 8h à 17h selon la période de l'année. A Montréal, au solstice d'hiver, soit le 21-22 décembre, la nuit la plus longue de l'année commence à 16h¹⁴ pour s'achever à 7h³². Au solstice d'été, le 21-22 juin, la nuit s'étend de 19h⁴⁷ à 4h⁰⁶¹.

Cet intervalle fluctuant, caractérisé par l'**absence de lumière naturelle**, ne suffit pourtant pas à donner une définition précise et suffisante de cet espace-temps complexe qu'est la nuit.

La « **nuit physiologique** », autrement dit, le temps de repos nocturne journalier, nous renseigne davantage pour la construction d'une telle définition. En effet, selon les données recensées lors de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2005 réalisée par Statistique

1 - CNRC, Institut Herzberg d'astrophysique, Calculatrice des levers et couchers du Soleil, Montréal, 2011.

Canada, les canadiens dorment en moyenne 8 heures par nuit, ils se couchent à 23h et se lèvent à 7h².

Le **rythme biologique** permet donc d'aboutir à un découpage plus restrictif du temps nocturne. C'est d'ailleurs ce que note habilement le géographe Luc Gwiazdzinski, dans son ouvrage *La nuit, dernière frontière de la ville*³ : le mot de nuit est composé dans la plupart des langues du chiffre huit précédé d'une négation, « nuit pour ne-huit en français, night pour n-eight en anglais, nacht pour n-acht en allemand, n-otche en espagnol, n-otte en italien, n-oite en portugais ou n-atta en suédois » (p.60). La nuit serait donc intrinsèquement liée au chiffre huit...

Le **droit du travail** permet également de donner une définition plus restrictive et plus précise de la nuit. Au Québec, l'article 84.6 de la loi sur les normes du travail précise qu'il est « interdit à un employeur de faire effectuer un travail par un enfant, entre 23 heures, un jour donné, et 6 heures le lendemain ».

Outre le droit du travail, les différentes **réglementations** en vigueur sur le bruit donnent une bonne mesure de la complexité de la délimitation de bornes temporelles clairement marquées pour la nuit. A l'échelle du territoire québécois, le ministère de l'Environnement réglemente le niveau sonore pour une nuit allant de 19h à 7h. A Laval ou à Longueuil, l'émission de tout bruit excessif qui troublerait la tranquillité du voisinage est interdite entre 22h et 7h⁴. La ville

2 - Hurst, M. (2008). Qui dort la nuit de nos jours? Les habitudes de sommeil des Canadiens. Tendances sociales canadiennes, 85, produit no 11-008-XWF au catalogue de Statistique Canada.

3 - Editions de l'aube, 2005.

4 - Sources : Ville de Laval, Règlement L 8554 et ville de Longueuil.

La réglementation municipale sur le bruit nous renseigne sur la définition de la nuit urbaine : l'intervalle de temps compris entre 23h et 7h du matin.

Dans le cadre de cette étude, nous retiendrons une définition relativement élargie de la nuit, à savoir l'intervalle compris entre 20h et 6h.

de Québec distingue quant à elle le soir (de 19h à 23h) de la nuit (de 23h à 7h) dans sa réglementation sur le bruit.

A la ville de **Montréal**, tous les arrondissements ne déterminent pas nécessairement les mêmes bornes temporelles dans leur réglementation sur le bruit, ce qui complexifie d'autant plus le travail de définition. Ainsi, la réglementation sur le bruit et la circulation de l'arrondissement de Verdun précise qu'il « est défendu d'exécuter, de faire exécuter ou de permettre que soient exécutés des travaux (...) entre 21h et 7h, du lundi au vendredi ». L'arrondissement d'Outremont, tout comme celui du Plateau Mont-Royal, définissent la nuit comme la période comprise entre 23h et 7h.

En revanche, l'arrondissement de **Ville-Marie** ne nous éclaire pas sur la définition de la nuit dans la mesure où son règlement sur le bruit¹ ne donne pas d'indications horaires précises concernant le tapage nocturne.

Une des complexités de la définition de la nuit urbaine est donc d'en définir des **bornes temporelles**. La question corollaire est alors de relever la pertinence ou non d'inclure dans cette nuit urbaine l'entre-deux que constitue la soirée.

► *Dans le cadre de cette étude, nous retiendrons finalement une définition relativement élargie de la nuit, à savoir l'intervalle compris entre 20h et 6h.*

Toutefois, il conviendra de distinguer, à l'instar du géographe Luc Gwiazdzinski, trois temps

1 - Règlement sur le bruit (codification administrative [2008-06-30; CA-24-105])

dans cette nuit² (ces trois temps seront affinés au cours de l'étude) :

- > 20h - 1h30 : « la soirée, marge de la nuit » ;
- > 1h30 - 4h30 : « le coeur de la nuit » ;
- > 4h30 - 6h : « le petit matin, marge du jour ».

B. LA NUIT URBAINE, TERRITOIRE À EXPLORER

DES TRAVAUX DE RECHERCHE EN ORDRE DISPERSÉ

Les recherches sur la vie urbaine nocturne sont relativement récentes et ne s'amorcent véritablement qu'avec les travaux précurseurs de la philosophe française **Anne Cauquelin** (1977)³. Son ouvrage *La ville la nuit* dresse un portrait d'une vie nocturne comme envers du jour, tour à tour mystérieuse, menaçante, anormale.

Elle commence son analyse par la question de l'**éclairage artificiel** et de la sectorisation du paysage urbain par points lumineux qu'il introduit. Elle en présente le rôle de mise en scène, de « mémoire éveillée de la ville » et dresse notamment la listes des monuments parisiens éclairés la nuit, « le Paris éternel, celui qui est montré ». Une cartographie originale présente également les fermetures par tranches horaires des différents lieux de loisirs nocturnes.

Son tableau des « **impossibilités** » nocturnes montre également les « trous » dans le fonctionnement du réseau de transports en commun, coupé à l'heure de la sorties des cinémas et des restaurants et rouvert seulement à l'heure des premiers travailleurs

2 - *La nuit, dernière frontière de la ville*, Editions de l'Aube, 2005, p.151

3 - *La ville la nuit*, PUF, 1977



Une ruelle de Montréal la nuit

Cliché : Olivier Bataille, octobre 2009

du jour. Les arguments alors avancés par la RATP sont tout d'abord, celui de la rentabilité : « c'est choquant de faire circuler des trains qui sont faits pour transporter 1 000 personnes et qui en transportent 5 », mais également celui de la maintenance : « on ne peut nettoyer et faire circuler en même temps ».

Une autre figure d'unification de la ville identifiée par la philosophe est celle du **policier**, « il circule la nuit comme un être double à deux versants - visible et préventif, invisible et répressif ». Toutefois, la figure policière nocturne n'est pas la même en fonction des horaires et des quartiers de la capitale. Son intervention se fait alors en rapport à une **norme, celle du travailleur dormant la nuit**. Le reste devient suspect : « on se demande ce qu'ILS font là », « normalement, on ne vit pas la nuit ». Curieuse impression d'une vie nocturne forcément anormale et menaçante...

Lorsque Anne Cauquelin présente des fragments d'interviews dans sa 2^e partie, dans un « patchwork » de discours, se dessine alors un monde à la fois interlope et attachant, fait de noctambules ou de marginaux. C'est aussi celui des travailleurs de nuit, les colleurs d'affiche, les médecins de garde, les gardes de nuit, les garçons de café, les chauffeurs de taxis... La nouveauté de la démarche d'Anne Cauquelin réside finalement dans l'appréhension complexe de la nuit, un espace-temps vécu et perçu de manière spécifique par les différentes personnes qui la pratiquent.

► *Les travaux d'Anne Cauquelin, sont donc intéressants pour leur dimension novatrice mais également pour la perception qu'ils donnent de la vie nocturne à la fin des années 1970. La ville*

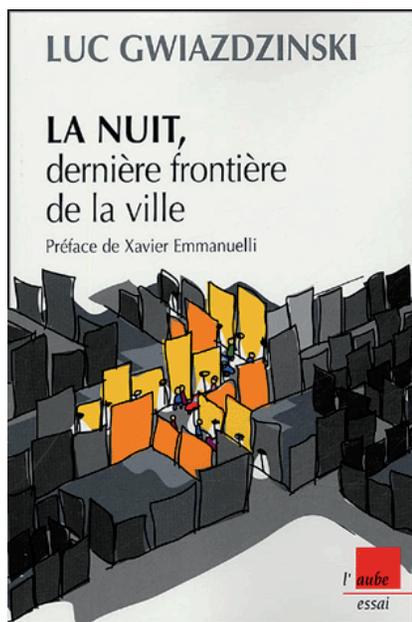
la nuit était alors encore un espace-temps à apprivoiser, à protéger, bien loin des rêves de ville en continu ou de la valorisation d'une festività nocturne.

Peu de géographes ou d'urbanistes se sont penchés sur cet objet d'étude pour en analyser les dimensions proprement spatiales. Les recherches phares du géographe **Luc Gwiazdzinski** font donc figure de références en la matière avec son ouvrage *La nuit, dernière frontière de la ville*.

Dès l'avant-propos, le géographe décrit la nuit comme un objet complexe, à la fois intrigant, inquiétant mais aussi mystérieux et fascinant. Il se propose alors d'étudier la nuit urbaine, tant au regard des pratiques individuelles des citoyens, qu'à travers l'urbanisme et les interventions des pouvoirs publics.

Pour Luc Gwiazdzinski, la nuit est en premier lieu « une notion floue et ambiguë ». **Objet de fantasmes** et terrain propre de l'imagination, elle évoque des réalités contradictoires, aux connotations à la fois positives et négatives : « la fête, le sommeil, le sexe, l'amusement, le noir, la mort, la musique, la drogue, l'amusement, la détente ». Il distingue ainsi l'angoisse de la nuit dans l'imaginaire populaire des rêveries et errances poétiques des artistes valorisant son potentiel de libération.

Pour cerner au mieux son objet, le géographe tente d'esquisser les différentes **définitions de la nuit et de ses limites** : la nuit astrologique du lever au coucher du soleil, la nuit de l'obscurité et du froid, la nuit physiologique permettant au corps humain de se reposer, la nuit légale définie dans le droit pénal



Ce qui semble dessiner une nouvelle vie nocturne vivante tient aux activités de loisirs et commerciales nocturnes, participant ainsi d'une évolution des mentalités.

et dans la législation sur les horaires d'ouverture des commerces et des services urbains, mais également la nuit économique du travail de nuit ou du basculement tarifaire de nombreux services. Toutes ces dimensions montrent la complexité de donner une définition unique et unifiée de la nuit.

Pour Luc Gwiazdzinski, la nuit urbaine, peu étudiée dans la littérature scientifique et longtemps négligée par les pouvoirs publics, reste encore à explorer. Elle est restée durant de nombreuses années un **objet de rêveries et d'errances** poétiques pour les artistes, écrivains, peintres, photographes ou cinéastes.

C'est finalement selon lui l'avènement de l'éclairage urbain au 19^{ème} siècle, qui marque « la lente conquête de la nuit urbaine ». L'historienne **Simone Delattre**, dans les *Douze heures noires* relate ainsi la transformation de la nuit parisienne : « la révolution de l'éclairage dans sa double visée d'utilité et de séduction (...) prépare les quartiers prestigieux de la ville à se faire vitrine (...), procurant de nouveaux accès à la vie de nuit »¹.

Cette exploration à la fois sémantique et historique de la nuit urbaine conduit ensuite Luc Gwiazdzinski au cœur de son objet de recherche, la « **colonisation progressive** » de la nuit urbaine. Il relève plusieurs types d'activités qui participent d'un phénomène « d'intensification de la vie nocturne » : les entreprises en continu, le fret nocturne, le travail de nuit, les services 24h/24. Toutefois, ce qui semble dessiner une **nouvelle vie nocturne vivante** tient plutôt aux activités de loisirs et commerciales tels que la multiplication des ouvertures nocturnes dans les musées ou les grandes enseignes commerciales, la multipli-

1 - Simone Delattre, *Les douze heures noires. La nuit à Paris au XIXe siècle*, Albin Michel, 2000.

cation de l'offre de sorties et la diffusion des festivals et **événements** comme les Nuits blanches.

Tous ces changements participent logiquement d'une **évolution des mentalités** et des manières d'appréhender la nuit en ville. Les représentations urbaines nocturnes participent alors des stratégies de **marketing urbain** des grandes métropoles, **l'illumination et la scénographie** des rues, des édifices et des vitrines deviennent incontournables. Tout ceci conduit à faire de la nuit une nouvelle valeur positive et attractive s'incarnant dans l'apparition d'un « **tourisme nocturne** ».

Pour répondre à cette **nouvelle urbanité nocturne**, les réflexions locales sur le développement de la vie nocturne et les **évolutions législatives** doivent arriver à concilier d'un côté « la ville qui dort » et de l'autre, « la ville qui s'amuse ». Les conflits se cristallisent essentiellement autour des nuisances sonores mais également autour de la question de l'insécurité.

L'originalité de l'étude de Luc Gwiazdzinski, et probablement une de ses dimensions les plus stimulantes, tient dans sa peinture de l'**offre de services nocturnes**. Heure par heure, le géographe recense les services encore ouverts et ceux qui progressivement ferment leurs portes pour aboutir à ce qu'il nomme « une **offre urbaine amputée** ».

► *Luc Gwiazdzinski offre dans cet ouvrage une peinture complexe de la nuit urbaine, ni tout à fait espace de libertés, ni tout à fait menaçante, un espace-temps qui reste « sous contraintes ». Pour ouvrir la réflexion, plusieurs pistes d'action sont alors esquissées autour de quatre scénarios.*

rios dont celui de l'harmonisation semble être le modèle à développer. Une harmonisation qui doit en effet permettre une « conciliation entre le jour et la nuit » avec la mise en place d'aménagement ponctuels de services privés et publics fonctionnant 24h/24, dans des secteurs où ils ne génèrent pas de nuisances.

Dans la lignée des études de **Justin O'Connor** et d'**Andy Lovatt** (1995) sur l'économie de la nuit, nombre de chercheurs britanniques ont également travaillé sur la thématique de la régulation urbaine nocturne. Leur article « Cities and the Night-time Economy »¹ articule la question de l'économie de la nuit avec celle du renouvellement urbain des quartiers centraux dans un contexte de compétition de plus en plus accrue entre les villes. Les études de **Tim Heath** (1997) sur le concept de la ville 24h/24 dressent un panorama comparatif des actions menées par de grandes villes britanniques, en particulier **Manchester, Leeds et Cardiff**. Heath y détaille les justifications politiques qui ont été mises en avant par les autorités locales et les actions qui en découlent.

Les recherches de **Franco Bianchini** (1995) sur la revalorisation du potentiel de la vie urbaine nocturne ont également pour spécificités de proposer de nouvelles pistes d'études pour des recherches appliquées sur :

- > la vie urbaine nocturne dans différentes villes, et les impacts de l'économie de la nuit ;
- > l'analyse heure par heure de l'offre de services urbains ;
- > l'usage de la nuit par les familles avec enfants

1 - Planning Practice and Research, Vol. 10, No. 2, 1995.

et la question des services de garde aux horaires étendus ;

- > l'adaptation de la régulation nocturne et la question des conditions de travail.

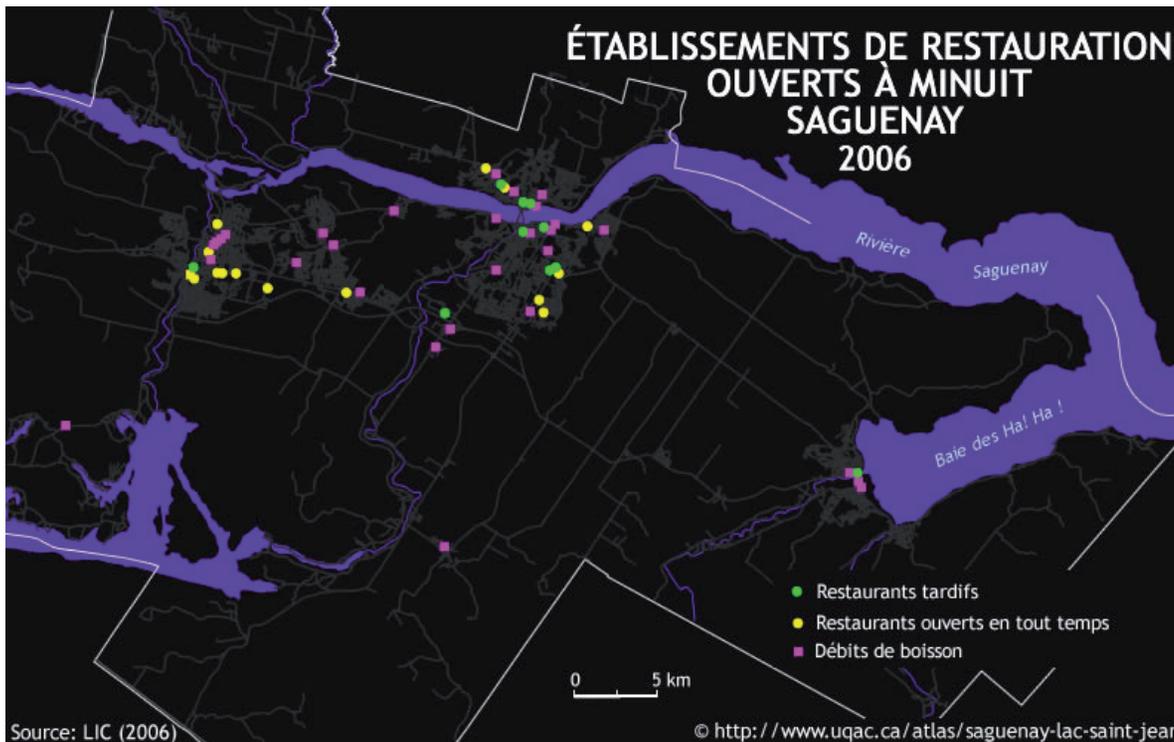
Plus récemment, l'ouvrage de **Marion Roberts** et **Adam Eldridge**, *Planning the Night-time City* (2009) offre une analyse du tournant culturel des politiques urbaines contemporaines et du rôle de la régulation dans l'évolution des activités de la nuit.

Au Canada, la thèse de Jennifer Lee Johnston sur **Vancouver** (2002)² dresse un portrait des atouts de la ville pour le développement du concept de ville 24h/24. Dans un contexte d'évolution économique vers le tourisme et l'industrie de l'audiovisuel, la ville de Vancouver constitue un territoire idéal pour le développement d'une politique 24h/24 qu'il convient, selon Jennifer Lee Johnston, d'élargir au-delà de la simple valorisation des bars et salles de concerts. Décrivant la ville 24h/24 comme une évolution inéluctable de l'économie contemporaine, elle place les autorités publiques devant la responsabilité d'intégrer l'économie de la nuit dans leurs politiques et leurs plans stratégiques de développement.

Au **Québec**, les études sur la géographie de la nuit ou sur l'économie nocturne sont peu nombreuses. Seuls quelques géographes, au premier rang desquels **Luc Bureau**, se sont confrontés à cette épineuse question. Toutefois, l'approche de Luc Bureau reste davantage poétique que proprement spatiale.

A l'Université du Québec à Montréal (UQAM), les travaux du géographe Sylvain Lefebvre, directeur du

2 - « Open 24 hours : a case study of Vancouver and the twenty-four hour city concept », University of British Columbia, 2002.



Atlas électronique du Saguenay - lac Saint-Jean, 2006

Groupe de recherche sur les espaces festifs (GREF) abordent indirectement la question de la vie urbaine nocturne à travers sa **dimension événementielle** (les activités de divertissements, les festivals...).

Le rapport d'étude « **Analyse de l'environnement externe (benchmarking) des expériences étrangères dans le domaine des festivals et événements** », dresse ainsi un panorama de l'offre de festivals et événements au Québec ainsi qu'en Ontario, aux États-Unis, en Australie et en Europe. Toutefois, l'étude ne propose pas de portrait de l'offre de divertissement proprement nocturne. Il s'agit avant tout d'une analyse portant sur la valeur et l'apport du secteur de l'événementiel, sur les modes de fi-

nancement et sur l'intervention publique¹.

C'est finalement avec les travaux des géographes de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) qui se sont penchés sur l'offre de restauration nocturne dans la ville de **Saguenay-Lac-Saint-Jean**, que l'on touche plus précisément à une géographie de la nuit au Québec. Leurs recherches menées dans le cadre de l'**Atlas électronique de Saguenay-Lac-Saint-Jean**² sont riches d'enseignement sur la méthodologie d'enquête pour analyser la vie urbaine nocturne.

Ils ont en effet constitué une base de données pour réaliser une cartographie détaillée de la ville à partir de :

- • • > une listes de 220 établissement de restauration de Saguenay avec le nom, un numéro d'identifiant, le numéro de téléphone, l'adresse, le code SCIAN, le nombre total d'employés ;
- • • > une distinction des établissements en fonction des horaires d'ouverture et du type d'offre.

Leurs recherches aboutissent à un rendu cartographique très développé et instructif, sur « les restaurants ouverts en tous temps », « la restauration de nuit », ou encore « les établissements de restauration ouverts jusqu'à minuit ».

1 - S.Lefebvre, M. Archambault, P. Daigle, H. Huard, O. Filiatrault, Analyse de l'environnement externe (benchmarking) des expériences étrangères dans le domaine des festivals et événements, Chaire de tourisme, rapport final pour le compte du sous-ministériat à la métropole, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, janvier 2005.

2 - Equipe de recherche : Majella-J. Gauthier, Jean Désy, Jules Dufour, Christiane Gagnon, Gilles-H. Lemieux, Martin Simard.

DES ÉTUDES URBAINES EMBLÉMATIQUES

Nombre de villes ont également lancé des études et diagnostics pour accompagner et renforcer le développement de leur vie nocturne.

> Les bureaux des temps dans les villes françaises

Dans plusieurs villes françaises, l'émergence de nouveaux enjeux liés à l'évolution des temporalités urbaines a donné naissance au niveau local à divers espaces de médiation et d'études: « Espace des Temps » à Saint Denis, « Maison du Temps et de la Mobilité » à Belfort, « Agence des Temps » à Poitiers, « Bureau des temps » en Gironde, à Paris ou à Lyon.

A Lyon, le bureau « Espace des temps » a pour mission de diagnostiquer, d'expérimenter et d'organiser des concertations sur les domaines touchant au dysfonctionnement des rythmes urbains. Des études et expérimentations de terrain ont notamment été réalisées sur le travail de nuit et les mobilités nocturnes. Ces études permettent ainsi de « **décloisonner les pratiques** en mobilisant l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, institutionnels et universitaires » et « d'organiser la concertation entre tous les utilisateurs de la ville »¹.

> Les Etats Généraux des nuits de Paris

A Paris plusieurs études ont montré l'enjeu décisif de la vie nocturne de la capitale. L'**Atelier parisien d'urbanisme** (APUR) a ainsi lancé en 2004 une étude exploratoire assortie d'une cartographie de la nuit à Paris. Sept « pôles générateurs d'activité et de mobi-

lité » nocturnes sont alors identifiés et analysés : la ville de garde, les coulisses de la ville de jour, la ville festive, la ville-marché, la ville qui dort, la ville des marges et les supports de la mobilité.

Quatre chercheurs de l'Ecole de guerre économique (EGE) ont également réalisé en 2009 un « **Rapport sur la compétitivité nocturne de Paris** ». A partir d'un benchmarking effectué dans quatre villes européennes, Amsterdam, Barcelone, Berlin et Londres, le rapport identifie des préconisations pour définir une véritable « stratégie » nocturne pour différencier la capitale française sur la scène internationale.

Toutefois, c'est la tenue en novembre 2010 des premiers **Etats Généraux (EG) des nuits de Paris** qui lance véritablement une réflexion sur l'avenir et le développement stratégique de la vie nocturne parisienne.

La tenue de ces EG fait suite à la pétition lancée en octobre 2009 par le collectif « **Quand la nuit meurt en silence** »². Au travers d'une lettre ouverte, les artistes et exploitants de salles de spectacles identifient les menaces qui pèsent sur la vie nocturne parisienne :

- > les pressions subies « dans la gestion des problèmes de voisinage et de nuisances » ;
- > le « manque critique de lieux d'expression culturelle » ;
- > les nouveaux problèmes de troubles de voisinage, d'élargissement de la responsabilité au territoire de la rue générés par la mise en œuvre de la loi anti-tabac.

Le principe des Etats Généraux des nuits de Paris

1 - www.espacedestemps.grandlyon.com

2 - www.quandlanuitmeurtensilence.com/

est alors de réunir des acteurs institutionnels, des universitaires, des professionnels de la nuit et des responsables de quartiers lors de réunion en tables rondes et d'ateliers de travail.

Neuf ateliers thématiques ont permis d'aborder des enjeux majeurs du développement de la vie nocturne : le commerce, le travail de nuit, les mobilités, les nouveaux espaces à développer, les conflits d'usage, les conduites à risques, les marges, l'information et promotion de la vie nocturne.

Plusieurs mesures stratégiques sont ressorties de ces Etats Généraux et ont été appliquées à Paris :

- > instauration de réunions de **commissions de médiation** dans chaque arrondissement pour résoudre les conflits d'usage ;
- > lancement d'**études d'objectivation des nuisances sonores** dans divers quartiers ;
- > mise en place d'un dispositif de **médiation nocturne** dans les quartiers à forte activité festive ;
- > ouverture de lieux de rassemblement conviviaux (**foyer**) **pour les jeunes** ;
- > développement des **expositions en nocturne** régulières dans les musées municipaux ;
- > amélioration de l'offre de bus de nuit **Noctilien** et création de nouvelles lignes ;
- > instauration d'un « **forfait nuit** » offrant 50% de réduction de tarifs de stationnement ;
- > mise en place du **dispositif « Fêtez Clairs »** pour prévenir les conduites à risques.

Ainsi, même si les revendications formulées par le collectif concernant la **législation**, le **zonage des quartiers festifs** ou encore l'aménagement de la classification des **Etablissements Recevant du Public** n'ont pas encore trouver de réponse, le bilan des EG semble globalement positif.

« Les Etats Généraux de Paris ont répondu à une importante mobilisation des différents acteurs économiques, culturels et urbains. Les pressions sur les pouvoirs publics étaient probablement très intenses et croissantes (...). La ville de Paris a pris le temps nécessaire pour se préparer techniquement et politiquement. Les autorités sont parvenues à faire des EG un succès de participation »¹.

> **Manchester, un acteur précurseur**

Depuis le début des années 1990, la Grande-Bretagne fait figure de terrain d'expérimentation de la promotion de la vie nocturne, notamment à travers les initiatives des villes de **Leeds et de Manchester**. En juin 1993, Manchester lance une campagne pour modifier la loi de vente sur l'alcool : « Possible reform to the liquor licensing laws in England and Wales ». Le programme pilote « **More hours in the day** » lancé en septembre 1993 en est alors une des manifestations majeures. Il permet de proposer une expérimentation concrète à l'assouplissement des horaires d'ouverture des bars, pubs et clubs.

Plus récemment, le **Guide to development** de la ville de Manchester, adopté en 2007, identifie le développement des activités nocturnes comme un moyen de dynamiser et d'occuper l'espace de la rue et ainsi de réduire le sentiment d'insécurité et la criminalité (Art. 2.49 et 8.4). Le développement de la mobilité nocturne et le renforcement de l'intermodalité sont également pointés comme des axes stratégiques (Art. 12.15).

¹ - Robert Ladouceur, Commissaire aux industries culturelles et créatives, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, note sur le projet des Nuits de Montréal, 23 décembre 2010.

Aujourd'hui, la Grande-Bretagne fait figure de modèle du fait des nombreuses études qui y ont été menées et des stratégies lancées par la ville de Londres (London Plan, 2004), mais également de Gloucester¹⁶ (2005) ou de Leicester¹⁷ (2005). En 2002, l'étude « Late-night London. Planning and Managing the Late-Night Economy » menée pour le compte du Grand Londres, dresse un panorama des enjeux de la ville 24h/24.

> **New York, le modèle de la ville qui ne dort jamais**

A **New York**, l'étude menée en 2004 par la « New York Nightlife Association » sur l'impact économique de l'industrie de la nuit dresse un **tableau statistique et financier** des nuits new yorkaises. En 2004, l'industrie de la nuit a ainsi généré 9,7 milliards de dollars de recettes et employé 95 500 personnes. Pour l'ensemble des 5 boroughs de la ville, le rapport recense 949 bars et clubs (dont 83% seulement à Manhattan), ainsi que 60 discothèques et 66 salles de concert.

Cette économie de la nuit attire essentiellement des visiteurs qui résident hors de Manhattan (24% viennent des 4 autres boroughs et 22% habitent en banlieue). C'est avant tout la variété de l'offre new yorkaise qui motivent ces déplacements : les restaurants (58%), les bars (38%) et les cinémas (8%)¹.

> **Sydney et Melbourne, deux villes à la réflexion dynamique**

L'étude menée en 2008 par l'University of western Sydney, « **The city after dark**. Cultural Planning and

1 - « The \$9 Billion Economic Impact of the Nightlife Industry on New York City: A Study of Spending by Bar Lounges and Clubs/Music Venues and their Attendees », New York Nightlife Association, 2004.

Governance of the Night-time Economy in Parramatta » constitue également un modèle d'analyse de l'économie de la nuit et des moyens à mettre en oeuvre pour mieux la comprendre, la valoriser et l'encadrer.

En Australie, les stratégies urbaines de villes comme **Melbourne** (Inner Melbourne action plan, 2006), **Brisbane** (valley music harmony plan, 2004) ou **Sydney** (Sydney metropolitan strategy, 2005) reconnaissent en effet un rôle central à l'économie de la nuit.

► *L'ensemble de ces études de villes fait tout d'abord ressortir une conjonction historique entre les politiques d'économie de la nuit et celles de renouvellement urbain, de revitalisation de centre-ville et de lutte contre l'insécurité.*

Dans les politiques contemporaines en revanche, l'accent est davantage mis sur la diversification des activités nocturnes et sur l'évolution des systèmes de régulation. Nombre de grandes métropoles incluent l'économie de la nuit dans leur plan stratégique et en font un axe de développement déterminant.

MONTRÉAL, LES PRÉMICES D'UNE RÉFLEXION SUR LA NUIT URBAINE

Dans ce panorama des recherches universitaires ou des études de ville, Montréal est quasiment absente, à quelques exceptions près.

Le projet de **plan métropolitain d'aménagement et de développement PMAD** (en consultation publique du 28 septembre au 21 octobre 2011) ne mentionne pas une seule fois le mot de nuit. De même, **l'observatoire du Grand Montréal** reste muet quant aux questions du travail de nuit, de l'offre de loisirs ou de services nocturnes.

Seule la Direction de la planification stratégique de la ville de Montréal, à travers sa **Stratégie de développement économique 2011-2017** - Espaces de collaboration / culture mentionne l'économie de la nuit à plusieurs reprises comme axe stratégique à étudier : « cette économie de nuit génère la créativité, la nouveauté et la notoriété, d'où son importance dans le paysage économique de Montréal ».

Le rapport d'activité de la **STM** (2010) évoque également la question nocturne à travers la révision de son réseau de bus de nuit.

La seule étude qui semble avoir porté de manière transversale et spécifique sur l'économie de la nuit a été réalisée par **Pierre-Marc Johnson**, ancien premier ministre du Québec, sur une commande de la ville de Montréal. Toutefois, cette étude reste aujourd'hui introuvable...

A Montréal, la démarche d'économie de la nuit n'en est donc qu'à ses prémices. Le comité exécutif vient en effet de mandater la **Direction du développement économique et urbain** (DDEU) pour « étudier le

concept de l'économie de la nuit en émergence dans les grandes métropoles du monde et de mesurer son applicabilité à Montréal » dont la première réunion de travail a eu lieu le 7 septembre 2011. Ce mandat de la DDEU se fait en collaboration avec les unités d'affaires et les partenaires externes concernés. Plusieurs éléments ont motivé le lancement de cette démarche : « la tenue des états généraux de la nuit à Paris, le constat que dans la capitale française il se passait beaucoup de choses ainsi que la pression de certains membres de la CDU et de quelques SDC »¹.

À l'heure actuelle, à Montréal, il n'y a pas encore de mobilisation forte de la part des acteurs de la nuit ou des élus pour étendre les horaires d'ouverture des bars, clubs et discothèques : « aujourd'hui, on est dans les prémices, il y a peu de mobilisation. Il est donc important que la CDU s'investisse »².

► *La vie urbaine nocturne montréalaise est donc un objet de recherche et d'études encore peu défriché. Si la géographie et l'économie de la nuit sont des sujets de plus en plus traités en Europe, ils le sont beaucoup moins au Québec. Les premiers travaux dans ce domaine montrent pourtant la richesse d'une telle approche. Ainsi, à l'heure où la ville de Montréal initie ses premiers travaux d'études sur l'économie de la nuit, il est important que les acteurs économiques, culturels et institutionnels se mobilisent pour enrichir et alimenter les débats sur l'avenir de la vie nocturne montréalaise.*

1 - Entretien du 6 septembre 2011 avec Robert Ladouceur, Commissaire aux industries culturelles et créatives, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine.

2 - Idem

C. MÉTHODOLOGIE : UN DIAGNOSTIC EXPLORATOIRE

Cette étude, réalisée sur un délai de 6 semaines, durant l'été 2011, a valeur exploratoire. Elle dresse un panorama de la notion de ville 24h/24 et de l'économie de la nuit du secteur du faubourg Saint-Laurent.

Ce diagnostic exploratoire propose :

- > une synthèse et une analyse de la littérature scientifique existante et des études urbaines menées par de grandes métropoles ;
- > une analyse comparative des actions et politiques menées dans de grandes métropoles ;
- > une brève synthèse du cadre réglementaire en vigueur ;
- > un état des lieux des données statistiques existantes et mobilisables pour le territoire montréalais et du faubourg Saint-Laurent ;
- > des études statistiques et analytiques par thématiques : le travail de nuit, la mobilité, l'offre de loisirs et de restauration, l'industrie de l'érotisme, la sécurité ;
- > des extraits d'entretiens à valeur exploratoire (et non à titre d'échantillon représentatif).

Cette analyse de l'économie de la nuit montréalaise est accompagné d'une cartographie de l'offre de sorties nocturnes réalisée à partir de plusieurs bases de données :

- > pour les bars, restaurants et clubs : la **liste des permis d'alcool en vigueur** au 15 juillet 2011 délivrés par la Régie des alcools, des courses et des jeux¹ ;
- > pour les cinémas : la **liste des permis d'exploitation** délivrés par la Régie du Cinéma ;

1 - Document transmis par la Régie des alcools, des courses et des jeux, le 29 juillet 2011.

••• > pour les théâtres, salles de spectacles et salles de concert : les données de l'**Observatoire de la culture et des communications du Québec** et du **Quartier des spectacles** ;

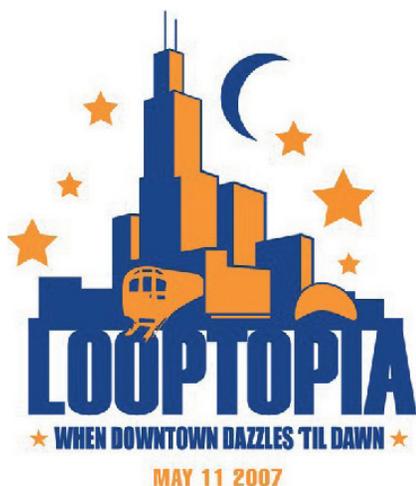
••• > pour les salons de massage érotique et les établissements offrant des spectacles de danseuses nues : les pages jaunes, les sites Internet spécialisés et les données issues du CLES et du Laboratoire d'analyse spatiale et d'économie régionale ;

••• > pour la mobilité nocturne : la carte du **réseau de nuit de la STM**.

Un recouplement par codes postaux et une intégration des données dans le logiciel MapInfo a ensuite permis de réaliser une cartographie, à l'échelle de l'île de Montréal et à celle du secteur du faubourg Saint-Laurent.

Cette étude esquisse donc les contours de l'économie de la nuit dans le faubourg Saint-Laurent mais nécessiterait des études complémentaires plus approfondies, pour aboutir à une évaluation quantitative précise de certains phénomènes comme la fréquentation nocturne du secteur, la fréquentation par tranches horaires des bars et restaurants, les motifs de sorties, les retombées économiques de la vie nocturne..

Partant d'une observation et d'une analyse des contraintes et atouts géographiques, économiques et sociaux, cette étude permet d'évaluer les dynamiques du territoire du faubourg Saint-Laurent et de proposer des pistes de réflexions et d'actions pour en valoriser la vie nocturne.



Logo du festival nocturne
Looptopia à Chicago, 2007

Source : www.aiachicago.org

II. ANALYSE COMPARATIVE : LA VIE NOCTURNE DES GRANDES MÉTROPOLES

A. LA VIE FESTIVE NOCTURNE : DES APPROCHES DIVERSIFIÉES

► *A l'heure de la mondialisation, les villes, qui cristallisent le potentiel économique et culturel des territoires, se voient placées dans une situation de concurrence exacerbée. Un véritable « marché » des villes se met en place, lisible à différentes échelles, depuis le niveau local jusqu'au niveau international.*

Dans ce contexte, l'image d'une ville, tantôt attractive, tantôt répulsive, devient une arme à double tranchant.

CE QUE LE JOUR DOIT À LA NUIT

Les villes multiplient ainsi les stratégies pour valoriser l'image de leur vie nocturne. Les **sites Internet** dédiés à l'offre culturelle et de loisirs nocturnes se multiplient : thenynightlife.com pour New York, www.paris-nuit.fr pour Paris, www.eventinotte.it pour Rome, www.nightmadrid.es pour Madrid, www.melbournenightlife.com pour Melbourne, ou encore www.nightlife.ca pour Montréal. En outre, la grande majorité des sites Internet des grandes métropoles comportent désormais un onglet « nightlife » ou « vie nocturne ».

LA NUIT NOUS APPARTIENT

La multiplication des **festivals et événements nocturnes** concourent également à la notoriété d'une ville. Le concept de « **Nuits blanches** » initié en 2002 à Paris, puis reproduit à Rome, Montréal, Bruxelles, Madrid, Lima ou encore Leeds, constitue une expérience urbaine unique de cet « autre côté de la ville ».

Au Canada, en 2003, Montréal est la première ville d'Amérique du nord à organiser ses nuits blanches, suivie en 2006 par Toronto. Aux Etats-Unis, c'est Chicago qui a un rôle pionnier dans ce domaine en lançant en 2007 ses premières white nights : « **Looptopia** ».

LA NUIT AU MUSÉE

L'**art urbain** a également très rapidement investi la vie nocturne autour de nombreux festivals et événements comme le « light night » à Leeds (GB), les « Allumées » à Nantes, la « nuit du street art » à Paris, le « Art Night » à Austin (Texas), le festival « Late Night in the Bedroom » à Toronto...

Le concept a également été étendu et repris, notamment pour des **ouvertures exceptionnelles** de musées: « la nuit européenne des musées » depuis 2005, la « Nuit des musées » à Paris, la « Lange Nacht der Museen » à Berlin, le « Museum Night Fever » à Bruxelles, ou encore la « Noche de los Museos » à Buenos Aires.

Féériques et poétiques, les **illuminations** de villes comme « la nuit des lumières » chaque 8 décembre à Lyon ou les illuminations de Noël à Turin, constituent également des événements touristiques qui attirent chaque années plusieurs milliers de visiteurs et contribuent à diffuser une image nocturne positive.

Les villes rivalisent également entre elles pour attirer les artistes et designers à la mode, pour se forger une **image attractive**¹ : Paris romantique, New York arty, Berlin *underground*, Barcelone festive, Montréal pluriculturelle et tolérante...

► *L'image se place ainsi au cœur de toutes les stratégies de promotion des villes, elle est l'objet de toutes les constructions, de toutes les manipulations, de tous les fantasmes aussi. Dans ce contexte, la richesse et la diversité de la vie nocturne peuvent être des atouts pour les villes.*

B. RÉGLEMENTATION ET POLITIQUE TEMPORELLE

► *Les mesures réglementaires qui sont prises dans les grandes métropoles informent souvent sur la manière dont chacune d'entre elles appréhende sa vie nocturne en général. Certaines tendent à assouplir leur législation pour se tourner progressivement vers le modèle de la ville 24h/24, d'autres ne franchissent pas encore le pas, tout en étendant les heures d'ouvertures des magasins, des restaurants ou des bars.*

Comme le mentionne le géographe **Luc Gwiazdzinski** dans un entretien accordé au journal Libération², « Partout en Europe, la législation sur les horaires d'ouverture des commerces en soirée se décentralise et s'assouplit. En Allemagne, depuis 2003, les points de vente situés dans les grandes gares ferroviaires

peuvent rester ouverts. En Angleterre, seuls les horaires d'ouverture des supermarchés sont encadrés. En Belgique, une loi a donné un cadre légal aux célèbres night shops. Au Danemark, les commerçants sont libres de choisir leurs horaires en semaine. En Espagne, on s'achemine vers la liberté totale. En Italie, depuis 1998, chaque commune décide des horaires, comme au Portugal, où l'ouverture est possible jusqu'à minuit ».

Dans ce contexte, la Grande-Bretagne est relativement précurseur. Le concept de ville 24h/24 et les assouplissements réglementaires qui y sont liés s'amorcent au milieu des années 1990 à Manchester, Leeds, ou encore Nottingham. A **Manchester**, le programme « **More hours in the day** » lancé en 1993 pour étendre l'autorisation d'ouverture des bars et pubs de minuit à 4h du matin a ainsi montré une baisse substantielle des arrestations dans le centre-ville (-43%), des incidents relatifs à l'alcoolisme (-14%)³, conduisant ainsi les pouvoirs publics à repenser la question de la réglementation de la vie nocturne.

La **loi sur l'alcool de 2003** (Licensing Act) marque finalement le tournant dans la politique de « **24 hour city** ». La loi portant sur l'ensemble des débits de boisson introduit une flexibilité des heures d'ouverture (« variable closing time »), pouvant aller jusqu'à une autorisation d'ouverture 24h/24. L'objectif visé est de réduire les nuisances générées par une fermeture uniforme des bars à 23h et ainsi d'éviter la concentration des noctambules dans les rues (art. 68).

Dans le paysage européen, **Barcelone** fait également figure de modèle. En effet, depuis janvier 2005, les

1 - Richard Florida, *The Rise of the Creative Class*, 2002.

2 - « Il faut que la nuit, en ville, devienne un espace d'égalité », Libération, 5 mars 2005.

3 - Andy Lovatt, « More Hours in the Day », Manchester Institute for Popular Culture, Manchester Metropolitan University, 1994.



Lyon et Strasbourg, affiches de la Charte pour la qualité de la vie nocturne

horaires d'ouverture et de fermeture des commerces sont libres du lundi au samedi, à l'exception des magasins de proximité¹. Pour certains établissements culturels, un **permis spécial** peut également être attribué pour ouvrir jusqu'à 10h du matin². Barcelone a donc très clairement intégré la vie nocturne à sa stratégie de développement urbain.

En **France**, la loi oblige les établissements ayant une licence IV (vente d'alcool) à fermer entre 1h et 5h du matin tous les jours de la semaine. Seules les boîtes de nuit font exception et peuvent ouvrir jusqu'à 7 heures du matin mais la vente d'alcool reste limitée jusqu'à 5h30. Toutefois, des **dérogations préfectorales** peuvent être accordées et permettre ainsi des ouvertures plus tardives. C'est le cas par exemple à Lyon où l'arrêté du 23 juillet 2010 autorise l'ouverture des débits de boisson et des restaurants jusqu'à 4h.

Pour accompagner et pacifier leur vie nocturne, les villes françaises développent pour nombre d'entre elles une démarche sous forme de **chartes**. Les villes de Lille, Lyon, Nantes, Orléans, Nice, Caen, Rouen ou encore Grenoble ont en effet élaboré une charte de la vie nocturne pour valoriser et encadrer les différents lieux ouverts la nuit. Elles regroupent souvent 3 types d'acteurs : les habitants, les institutions et les professionnels.

A Lille, la **charte de la vie nocturne** fixe depuis 2003 les règles de fonctionnement de la vie urbaine la nuit, pour éviter notamment les conflits d'intérêts entre riverains et professionnels de la nuit. C'est à partir de cette charte que peuvent être accordées des déroga-

1 - décret-loi du 23 juin 2000 portant mesures urgentes pour l'intensification de la concurrence sur les marchés de biens et services.

2 - SAT, Monique Savoie, « Montréal, Last call », 2007.

tions (3h pour les bars et 8h pour les boîtes de nuit) par rapport aux horaires légaux de fermeture.

Cette démarche de charte ne se limite pas à l'Europe et se retrouve également aux Etats-Unis. Par exemple, « l'entertainment commission » de **San Francisco** a publié une charte à l'usage des exploitants de bars, restaurants, et autres lieux de loisirs nocturnes pour éviter les conflits d'usage et garantir la qualité de vie des quartiers³.

Dans ce paysage, **New York** fait souvent figure de modèle absolu, car le métro, les supermarchés, les crèches, les *diners*, les salles de sport sont ouverts en continu. La question de la ville 24h/24 n'est donc plus un enjeu. Toutefois, si certains clubs et bars peuvent rester ouverts 24h/24, le « **last call** » annonçant la fin de la vente d'alcool se fait à 4h du matin dans l'Etat de New York (situation parmi les plus permissive aux Etats-Unis). Seules quelques rares villes comme Miami, Memphis, la Nouvelle Orléans et Las Vegas autorisent la vente d'alcool 24h/24.

► *La tendance générale dans les grandes métropoles est donc d'étendre progressivement les horaires d'ouverture vers une nuit urbaine de plus en plus longue. Bien entendu, ces évolutions nécessitent des consultations avec les acteurs institutionnels, les professionnels et les résidents. Pour Luc Gwiazdzinski, « la première chose à faire est de mettre en place les conditions d'un vrai débat public sur la ville vingt-quatre heures sur vingt-quatre afin de retrouver des marges de manœuvre collectives ».*

3 - Entertainment Commission's Good Neighbor Policy.

C. LA MOBILITÉ URBAINE NOCTURNE : VERS DES DÉPLACEMENTS EN CONTINU?

► *Dans le domaine des transports, tout comme dans celui du commerce ou de la restauration, la tendance est à l'allongement progressif des heures d'ouverture. Pourtant, le modèle ultime de la mobilité 24h/24 incarnée par New York, reste souvent un horizon lointain encore inenvisageable pour nombre de politiques urbaines en matière de transports publics.*

Le **projet de recherche international « Nocturne »**, mené sous la direction de Luc Gwiazdzinski entre 2003 et 2005¹ fait le point sur la question des mobilités nocturnes. En Europe et en Amérique du Nord, la grande majorité des villes a développé et étendu son système de transport de nuit : évolution des horaires, création de nouvelles lignes de nuit, régulation des tarifs de nuit des taxis, les initiatives sont nombreuses et variées.

Pourtant, malgré une prise de conscience accrue des enjeux de mobilité nocturne, divers problèmes persistent :

- > les disparités de desserte entre le centre et les périphéries ;
- > les baisses de fréquence des services la nuit ;
- > le surcoût des services comme le taxi ;
- > l'inadéquation de l'offre de transport public avec les horaires des travailleurs de nuit ;
- > l'insécurité dans certains arrêts de transports

1 - Projet « Nocturne », Predit/Institut pour la ville en mouvement/ maison du temps et de la mobilité, Belfort, L.GWIAZDZINSKI (dir.)

en commun (notamment pour les correspondances) ;

- > le manque de cohérences entre le système urbain et interurbain ;
- > les conflits entre « la ville qui dort » et « la ville festive », notamment lors des déplacements d'un lieu à un autre.

LE DERNIER MÉTRO

Certaines villes mettent en place un service de métros 24h/24 la fin de semaine, comme **Berlin** et **Barcelone**, mais pour l'essentiel, c'est avant tout l'extension et la hausse des cadences des bus de nuit qui assurent le transport public nocturne de 1h à 5h du matin environ.

Les arguments avancés par l'essentiel des sociétés de transport concernant le métro est celui de la **maintenance**.

Pour la RATP à Paris, le métro, comme le RER, n'ayant que deux voies, il est indispensable de disposer des quatre heures de temps entre la fermeture du réseau et sa réouverture pour effectuer l'ensemble des opérations de maintenance (train aspirateur, nettoyage des stations, travaux sur les voies).

Ainsi, si depuis 2006, le réseau parisien a pu être prolongé d'une heure en fin de semaine, « on n'arrivera jamais à ouvrir 24h24 », selon Isabelle Bellanger, directrice adjointe de l'agence de Paris et de la RATP². En effet, la différence entre Paris et New York, c'est que le réseau new yorkais comporte **quatre voies parallèles** communiquant entre elles, « on peut donc faire circuler le métro toute la nuit car les parallèles

2 - Citée par Mégalopolis, le magazine du très grand Paris, 17 nov 2010.

permettent de substituer une ligne par rapport à une autre » pour l'entretien¹.

En outre, même dans le cadre des 130 nouveaux kilomètres de voies créés en rocade autour de la capitale dans le cadre du **Grand Paris** le principe du 24h/24 n'est pas systématiquement adopté : « Le volume de trafic envisageable dans le cadre d'une exploitation 24h/24 systématique n'apparaît ainsi pas justifié aux regards des incidences d'une telle disposition sur les coûts d'investissement, les coûts d'exploitation et les coûts de maintenance »².

L'argumentaire est le même pour le **métro londonien** : 20 heures sont consacrées au trafic voyageurs et 4 heures sont réservées pour l'entretien et la maintenance. Même dans le cadre des deux semaines des jeux Olympiques de 2012, l'ouverture du métro 24h/24 n'a finalement pas été retenue et le service ne fonctionnera que jusqu'à 2h. Plusieurs raisons ont été invoquées comme le coût et la maintenance : « *Running 24 hours a day for a prolonged period presents obvious issues in terms of allowing time for the maintenance and upkeep of trains and track* »³.

BUS DE NUIT

Dans la plupart des grandes métropoles, c'est donc le réseau de bus de nuit, qui assure la continuité des liaisons urbaines la nuit tombée. Du « Owl service » de Chicago aux « Nitbus » barcelonais, les grandes métropoles développent des lignes de bus de nuit

1 - Yves Ramette, directeur général adjoint RATP.

2 - Schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris

3 - Transport for London (TfL) cité par la BBC News London, 30 mars 2011.

de plus en plus étendues et aux cadences de plus en plus importantes.

Deux types de passagers, aux motivations et aux impératifs différents, utilisent ce système : les travailleurs de nuit et les noctambules.

Pour les premiers, les motivations sont principalement :

- > un service adapté pour les emplois en horaires décalés ;
- > des temps d'attente réduits ;
- > un coût de transport limité ;
- > un service sécuritaire et confortable.

Pour les seconds, elles consistent notamment en :

- > une meilleure accessibilité des lieux de fêtes en centre-ville ;
- > des temps d'attente réduits ;
- > un coût de transport limité ;
- > une sécurité routière accrue en fin de soirée.

Selon les périodes et les territoires, la prise en compte des besoins des travailleurs de nuit et des noctambules a pu varier. Ainsi, à Paris, malgré l'ancienneté du réseau (il est créé en 1921), la prise de conscience de l'importance des déplacements des noctambules⁴ est relativement récente et peut être reliée au développement du système Noctambus en 1980, devenu **Noctilien** en 2005. Auparavant, le réseau de nuit était davantage lié aux déplacements des travailleurs de nuit et au fonctionnement des Halles de Rungis, notamment.

Outre une adaptation aux besoins des deux grands types d'usagers, aujourd'hui, de plus en plus de villes

4 - Catherine Espinasse et Peggy Buhagiar, Extérieur nuit, RATP - Département Développement Prospective, 2002.

offrent des **services additionnels** de mieux en mieux adaptés: des possibilités d'arrêt « à la carte » (comme à Melbourne, Vancouver, Montréal, etc.), ou encore des téléphones à bord permettant d'appeler un taxi à l'arrivée à Melbourne.

• *Tableau comparatif de la mobilité nocturne en transports en commun dans six grandes métropoles européennes et nord-américaines*

Villes	Réseau de jour (métro)	Réseau de nuit (bus)
Paris	5h30 - 1h15 (sem) 5h30 - 2h15 (vend et sam)	0h30 - 5h30 42 lignes toutes les 10 à 60 min
Londres	5h15 - 0h50	0h00 - 6h 97 lignes toutes les 10 à 30 min
New York	service 24h/24	
Barcelone	5h - 0h00 (lun-jeu) 5h - 2h (vend) 24h/24 (sam)	17 lignes toutes les 20 min
Amsterdam	5h30 - 0h30	12 lignes de bus
Toronto	6h00 - 1h30	1h30 - 5h00 bus et tramways toutes les 30 min

A VÉLO DE NUIT

Depuis quelques années, le développement des systèmes de **vélos en libre service**, en Europe et en Amérique du Nord (Paris, Lyon, Berlin, Londres, Montréal, Toronto, Ottawa, Melbourne, Washington, Boston, etc.), offre de nouvelles alternatives en termes de déplacements pour les noctambules : « on connaît l'importance qu'ont les vélos en libre service (VLS) pour la continuité d'usages, en comblant le déficit de

transport en commun entre minuit et cinq heures du matin »¹.

A Paris, par exemple, le **service Vélib** constitue « une vraie alternative au taxi, au bus ou à la marche à pied et est, en effet, fortement utilisé la nuit après le dernier métro (45 000 trajets par mois entre 1h00 et 2h00 du matin) »².

LES PASSAGERS DE LA NUIT

Certaines initiatives originales contribuent également à l'amélioration du transport nocturne.

Les « **party bus** » développés notamment en Belgique, en Grande-Bretagne, en Allemagne ou encore en Australie constituent une solution originale pour concilier à la fois un principe festif, avec la résorption des inégalités de desserte des territoires et une offre de transport sécuritaire pour les noctambules.

A Lille, l'Association pour des transports adaptés (Apta), propose toutes les fins de semaines et veille de jours fériés un service de navettes entre la gare de Lille et trois discothèques belges (H2O, la Bush et Cap'tain), le « **Discobus** ». Le principal argument avancé pour justifier la création de ce service est celui de la **sécurité** : « les jeunes venus faire la fête consomment un peu trop parfois et retournent chez eux en voiture, ce qui augmente les accidents. L'idée du Discobus permet d'éviter ce genre de risques »³.

1 - *Les cahiers de la mobilité*, une publication de l'observatoire des déplacements et de la mobilité sur le Grand Nancy, n°2, oct 2009.

2 - Mairie de Paris, Paris la nuit, les déplacements, 6 janvier 2011.

3 - *Direct Lille*, 24 janvier 2011.

D'autres initiatives sont à noter, comme par exemple celle de « **ScooterMan** » dans **9 villes britanniques** (Leeds, Manchester, Shrewsbury, Cardiff, Bristol & Bath, Cheltenham, Reading, Londres et Guildford): partant du principe que la voiture individuelle est un mode de transport souvent incontournable pour se déplacer la nuit et pour éviter les accidents liés à une conduite en état d'ivresse, la société ScooterMan a développé un service où un chauffeur en mini-scooter vient reconduire le client dans sa propre voiture à son domicile (le mini scooter se rangeant alors dans le coffre)¹.

C'est sur ce même principe que Montréal a lancé en 1990 « l'**opération nez rouge** » durant la période des Fêtes.

Parmi les diverses initiatives menées pour renforcer et sécuriser les déplacements nocturnes, on peut citer également la ville de **Sydney** et son service de stations de taxis sécurisées (« **secure taxi rank** ») les vendredis et samedis soirs.

Pour l'ensemble de ces services destinés principalement aux noctambules, le principe clé est donc celui de la sécurité pour éviter l'alcool au volant, trop souvent cause d'accidents la nuit.

► *Nécessité de maintenance, principes de rentabilité et de coûts d'exploitation, le principe du métro 24h/24 reste encore aujourd'hui pour nombre de villes un rêve encore inaccessible, voire non envisageable, même s'il reste une question récurrente des débats sur la mobilité nocturne. Malgré tout, que ce soit les bus de nuit, les vélos en libre service ou d'autres modes de déplac-*

1 - <http://scooter.co.uk/>

ments innovants, les villes font preuve de nombreuses initiatives pour développer le transport nocturne. Nombre de démarches sont ainsi aisément transposables pour renforcer, sécuriser et redorer l'image du transport de nuit.

D. LA VILLE 24H/24, MYTHE OU RÉALITÉ?

La notion de ville 24h/24 ou de « ville qui ne dort jamais » est associée à New York depuis les années 1920.

Toutefois, c'est davantage en Europe que se constituent les prémices de l'économie de la nuit (*night-time economy*). Les principes d'une nouvelle planification de l'économie de la nuit remontent aux années 1970². La ville de **Rome** a alors un rôle précurseur avec le programme culturel innovant de l'« **Été romain** » lancé en 1977 par l'adjoint à la culture, Renato Nicolini³. Des « marathons cinématographiques » sont ainsi organisés durant lesquels des films sont projetés toute la nuit : « L'énorme succès de l'Été Romain est le signe tangible du désir collectif de vivre la ville avec plus de liberté de mouvement, avec curiosité sans tabou et avec un sens de l'appartenance retrouvé »⁴.

En Grande-Bretagne, son usage se diffuse à partir des années 1990 avec le **rapport Comedia** « Out of hours » (1991) sur l'évolution des modes de vie et des conditions de travail ainsi qu'avec la **conférence de**

2 - Tim Heath, «The twenty four hour city concept», 1997.

3 - Franco Bianchini, «Night Cultures, Night Economies», 1995.

4 - Giada Petrone, « Une étude de cas : l'Été Romain », 2007.

Manchester, « Towards the 24 hour City? » (1993), qui apporte un regard critique aux stratégies de revitalisation et de régulation de la vie urbaine nocturne.

En 1996, une étude menée par **R.Stickland** sur les politiques publiques fait ressortir trois grands types de choix avancés pour justifier la mise en place de la ville 24h/24 en Grande-Bretagne :

- > augmenter la sécurité nocturne dans les centres-villes ;
- > améliorer l'image de la ville ;
- > faire de l'économie de la nuit un catalyseur du renouvellement urbain.

Trois grandes villes britanniques ont d'ailleurs été précurseurs dans la promotion de la ville 24h/24 mais chacune avec des approches différentes :

- > **Manchester** : le développement économique et le renouvellement urbain ;
- > **Cardiff** : la revalorisation de sa place comme centre régional et européen ;
- > **Leeds** : la revalorisation de l'image de la ville et l'attraction d'investissements étrangers sur le marché européen¹.

• Initiatives clés lancées par les pouvoirs publics pour instaurer une ville 24h/24

Source : Tim Heath, «The twenty four hour city concept», 1997

Initiatives clés	Applications
Réglementation	- modifier les restrictions réglementaires sur les horaires de fermeture - assouplir les restrictions locales sur l'acquisition de permis d'alcool

Le commerce	- réduire le fossé existant entre la fermeture des bureaux (17-18h) et le début des activités de loisirs nocturnes (20-21h) par l'extension des heures d'ouverture des commerces
Restaurants/bars	- encourager le développement des restaurants et des cafés par des politiques de promotion immobilière
Eclairage	- améliorer et étendre le réseau d'éclairage urbain pour réduire le sentiment d'insécurité
Population	- contribuer au renouvellement urbain des centres-villes et à l'augmentation de la population résidente
Culture	- promouvoir une offre culturelle diversifiée et accessible par des politiques de prix réduits, d'extension des heures d'ouverture, de création de nouveaux événements...

► *Horizon ultime d'une valorisation de la vie urbaine nocturne ou principe impossible à atteindre, la ville 24h/24 reste un moteur de nombreuses politiques urbaines.*

La diversité de ses applications possibles et des approches déjà lancées par de grandes métropoles ouvre le champ libre à de nombreuses expérimentations pour déterminer ce qu'il serait pour chaque territoire, la vie nocturne idéale.

1 - Tim Heath, «The twenty four hour city concept», 1997.

III. MONTRÉAL LA NUIT

A. BRÈVE HISTOIRE DES NUITS MONTRÉALAISES

► *Si l'on en croit le classement réalisé en 2009 par le Lonely Planet¹, Montréal compte parmi les villes les plus branchées et les plus attractives pour leur vie nocturne.*

Sa « joie de vivre », son bilinguisme, son esprit bohème, assortis d'une importante population estudiantine, d'une offre attractive de cafés, de clubs, de bars et la créativité de sa scène underground, en font une destination nocturne très prisée.

Toutefois, l'attractivité de sa vie nocturne varie selon les quartiers et a subi de nombreuses évolutions au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècle.

LA NUIT NOUS APPARTIENT

Cette attractivité nocturne prend ses racines dans une histoire ancienne qui remonte aux années 1920. Le faubourg Saint-Laurent, l'un des plus anciens et des plus densément peuplés constitue alors un des coeurs de la vie nocturne montréalaise.

En effet, au début du 19^{ème} siècle, un glissement géographique s'opère depuis le Vieux-Montréal, lieu traditionnel de l'activité culturelle, vers la carrefour des *Mains*, l'**axe Sainte-Catherine - boulevard Saint-Laurent**. Cet axe stratégique de la vie nocturne

1 - Lonely Planet's 1000 Ultimate Experiences, 2009.

concentre alors la majorité des salles de spectacles, des bars, cabarets et restaurants et devient « un haut lieu du divertissement »².

Le quartier Saint-Laurent accueille ainsi en 1893 le **Monument National**, sur le boulevard Saint-Laurent, au sud de Sainte-Catherine. Avec ses 1400 places, il devient un pôle culturel majeur, présentant tour à tour des pièces de théâtre, des concerts ou des conférences. Le développement du **théâtre populaire et de vaudeville** avec le théâtre Le Français (1884) et le Gayety (1912) assure également le dynamisme et l'attractivité du quartier.

Le cinéma se développe au début du siècle et le quartier accueille de nombreuses salles, principalement le long de la rue Sainte-Catherine. De grands « **movie palaces** »³ sont ainsi érigés en l'espace de dix ans : le Nationscope en 1907, le Cameraphone en 1908, le Princess en 1908, l'Impérial en 1913, l'Electra en 1913, le théâtre Saint-Denis en 1915...

» **Carte des principaux lieux de la vie nocturne du quartier Saint-Laurent au début du 20^{ème} siècle**

LA NUIT AMÉRICAINE

La vie nocturne du quartier attire également par ses nombreux bars, restaurants et cabarets. L'attractivité de Montréal est d'autant plus renforcée dans les années folles suite à la ratification en janvier 1919 par la Constitution américaine du **Prohibition Act** qui interdit la production, le transport et la vente d'alcool aux Etats-Unis.

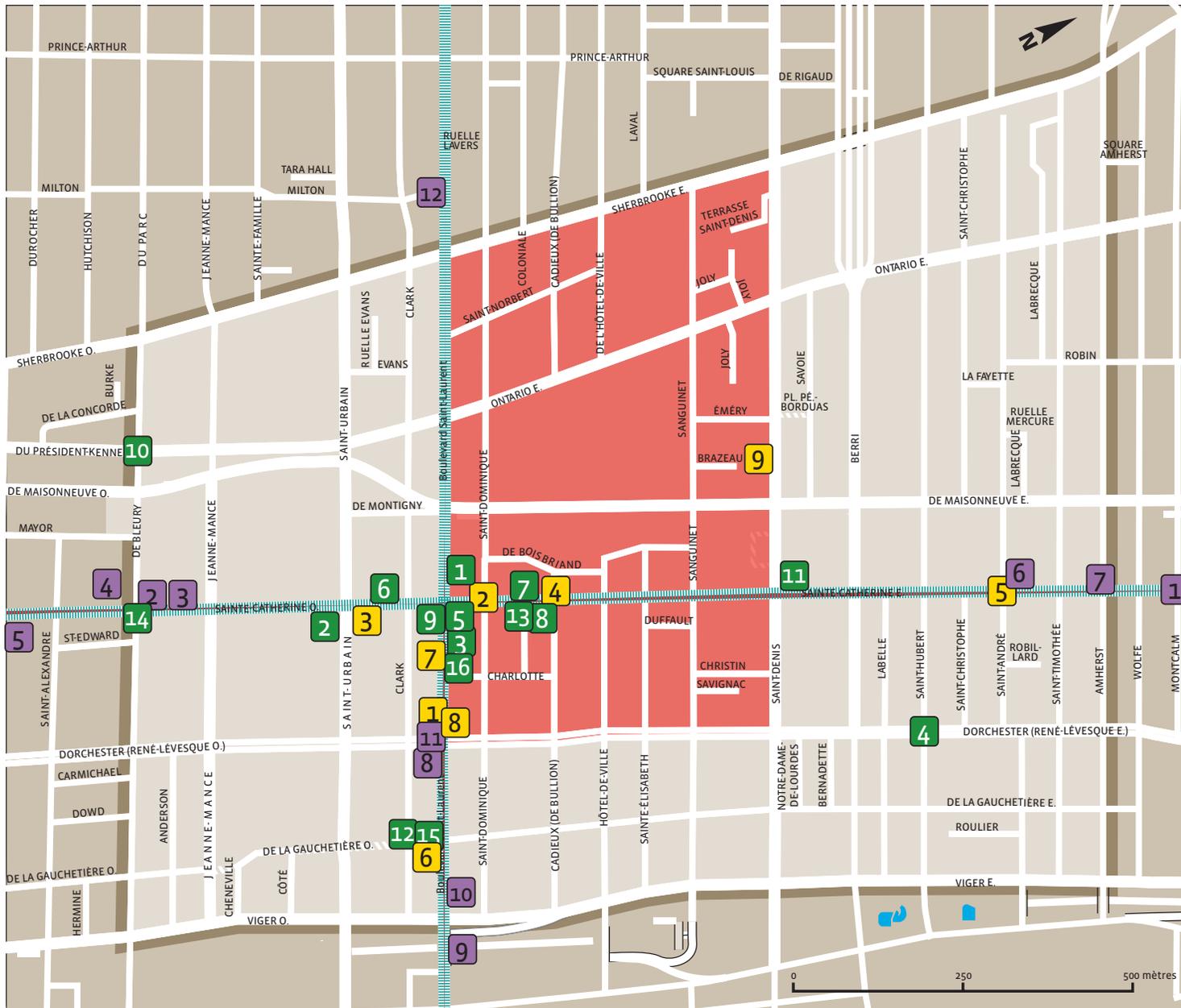
2 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, chapitre 4, 2010.

3 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, chapitre 4, 2010.

« La prohibition américaine aidant, Montréal devient célèbre pour l'animation de sa vie nocturne... »

Paul-André Linteau

PRINCIPAUX LIEUX DE LA VIE NOCTURNE DU QUARTIER SAINT-LAURENT AU DÉBUT DU 20ÈME SIÈCLE



- HAUTS LIEUX DE LA VIE NOCTURNE**
-  L'axe Sainte-Catherine / Saint-Laurent
 -  Le Red light
- CABARETS**
- 1 - Cabaret Frolics (1930-1933)
Val d'Or (1942-1946)
Au Faisan Doré (1947-1950)
 - 2 - Cabaret Saint-Germain-des-Prés
 - 3 - Café Rialto (1930-1983)
 - 4 - Café Provincial
 - 5 - Crystal Palace (1908)
 - 6 - Cabaret Blue Sky
 - 7 - Cabaret La Ceinture fléchée
 - 8 - Casa Loma (1940, 1950, 1960)
 - 9 - Casino Français (1951-1969)
 - 10 - Casino Bellevue (1949-1950)
 - 11 - Aux Trois Castors et Café St-Jacques
 - 12 - Cabaret Chinese Paradise (1920's - 1930's)
 - 13 - Hollywood Club (1920's - 1930's)
 - 14 - Beaver
 - 15 - Le Bijou (démoli au début 1960's)
 - 16 - Le Roxy (démoli au début 1960's)
- THÉÂTRES**
- 1 - Monument National
 - 2 - Le Français
 - 3 - Gayety
 - 4 - Théâtre des Nouveautés
 - 5 - Théâtre canadien français
 - 6 - Palais royal / opéra comique / théâtre Bijou / People's theatre
 - 7 - The standard hall (1904)
 - 8 - Théâtre Starland (1906-1945)
 - 9 - Théâtre Saint-Denis
- CINÉMAS**
- 1 - Ouimetoscope (1907-1912)
 - 2 - Alouette / Eden / Carrefour (1952-1978)
 - 3 - Cameraphone / Tivoli (1908-1923)
 - 4 - Impérial / Ciné-centre (1913)
 - 5 - Princess / Nouveau Princess / Parisien (1917-1974) / Parisien cinq (1975)
 - 6 - Nationoscope (1907-1912)
 - 7 - Electra
 - 8 - Oriental
 - 9 - Palace moving pictures / Palace pool room
 - 10 - The circle moving picture theatre (1913-1920)
 - 11 - The Canadian Mutoscope (1904-1928)
 - 12 - L'Elysée / Cinéma festival

Base fond de carte : Hatra, Inc
Réalisation : Claire Néron-Dejean, Septembre 2011

Sources :
- Paul-André Linteau, La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise, 2010.
- A. G. Bourassa et J. M. Larrue, Les nuits de la Main : Cent ans de spectacles sur le boulevard St-Laurent (1893-1993), 1993.
- Viviane Namaste, C'était du spectacle! L'histoire des artistes transsexuelles à Montréal, 2005.
- Nancy Marelli, Stepping Out. The Golden Age of Montreal Night Clubs 1925-1955, 2004.



Pierre Desmarais, Jean Drapeau et Pacifique Plante, 25 octobre 1954

Archives de la ville de Montréal©, VM94/Z-541-10

Montréal, en revanche, bénéficie de la loi sur les boissons alcooliques et de la création de la **Commission des liqueurs du Québec** (1921) qui gère et encadre la vente d'alcools au Québec¹. Rare **province anti-prohibitionniste** du continent nord-américain, le Québec, et Montréal en premier lieu, gagne en célébrité pour sa vie nocturne animée : « la plupart des provinces canadiennes limitent ou interdisent la vente et la consommation d'alcool (...). Le Québec fait exception et attire les assoiffés du continent »².

L'annuaire Lovell de 1928-1929 répertorie ainsi 66 restaurants rue Sainte-Catherine, dont une majorité dans sa moitié est³. Montréal attire également de nombreux artistes américains qui fuient le chômage lié à la prohibition. La qualité et la renommée de l'offre musicale montréalaise s'en trouve d'autant plus renforcée.

UNE LUMIÈRE DANS LA NUIT

Dans la **géographie nocturne** du quartier, l'avènement de l'éclairage public par des réverbères au gaz (puis électrique à partir des années 1880) à partir des années 1840, transforme l'appréhension de la vie nocturne. Pourtant, c'est surtout le développement et la multiplication des enseignes lumineuses des théâtres, cinémas et restaurants dans la première moitié du 20^{ème} siècle qui modifient le paysage urbain nocturne : « Sur plusieurs kilomètres de long, la rue Sainte-Catherine a les allures d'un double ruban

1 - Robert Prévost, Suzanne Gagné, Michel Phaneuf, *L'histoire de l'alcool au Québec*, Société des alcools du Québec, 1986.

2 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, chapitre 4, 2010.

3 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, chapitre 4, 2010.

de lumière, multicolore et clignotant »⁴.

PAPILLONS DE NUIT

L'apparition des premiers **night-clubs** dans les années 1920 donne également à la vie nocturne une nouvelle ambiance. Toutefois, si le succès des « big bands » des années 1940 et l'avènement du jazz marquent l'âge d'or des night clubs, « au fil des ans, plusieurs boîtes tombent sous la coupe de groupes criminalisés et deviennent une composante d'un ensemble de trafics illicites, souvent associés à la vie nocturne »⁵. Le quartier Saint-Laurent, autour de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent, devient ainsi le coeur du **Red light**⁶. Les maisons closes et les salles de jeu y côtoient désormais les théâtres et les cinémas.

Le tournant est marqué dans les années 1950 par une série de reportages sur « Montréal sous le règne de la pègre » (1949-1950), culminant avec le **rapport Caron** de 1954 sur la corruption policière.

Les débats portant sur la moralité conduisent à identifier de nouveaux enjeux urbains qui contribueront à renouveler l'image du quartier : l'habitat, le transport en commun et la circulation⁷.

4 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, chapitre 4, 2010.

5 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, chapitre 4, 2010.

6 - Les contours géographiques du Red light varient légèrement selon les auteurs et les périodes historiques. Dans le cadre de cette étude, les limites retenues sont celles de Viviane Namaste.

7 - Michèle Dagenais, *La Démocratie à Montréal. De 1830 à nos jours*. Ville de Montréal. Service du greffe. Service de la planification et de la concertation, 1992.

Night live de la rue Sainte-Catherine ; à l'affiche du Capitol, on annonce Elvis Presley, 1964

Archives de la ville de Montréal ©,
VM94_A144_22



Finalement, « peu après, une partie du quartier tombe sous le pic du démolisseur dans l'opération de rénovation urbaine qui conduit à la construction des habitations Jeanne-Mance »¹. L'avènement de la **télévision en 1952** marque également un frein à la vie nocturne montréalaise. Les effets sont perceptibles dans les théâtres burlesques et les boîtes de nuit et dans les cinémas qui enregistrent d'importantes baisses de fréquentation.

A partir de la fin des années 1960, l'effervescence nocturne change de visage et ce, jusqu'aux années 1990, sous l'action conjointe de plusieurs phénomènes : la **concurrence montante de Toronto** comme capitale économique, le départ de nombreuses entreprises, la crise des activités portuaires et ferroviaires, la désindustrialisation, la récession des années 1990.

La crise économique et le chômage touchent avec beaucoup de force les quartiers anciens traversés par la rue Sainte-Catherine, principalement à l'est du boulevard Saint-Laurent, prenant peu à peu la forme d'une « **zone sinistrée** »².

A partir du milieu des années 1990, le renouveau commercial de la rue Sainte-Catherine touche principalement la partie ouest du boulevard Saint-Laurent, en centre-ville. À l'est, dans le faubourg Saint-Laurent, sur l'axe Saint-Laurent/Sainte-Catherine, un paysage urbain d'entre-deux, sans homogénéité des commerces, avec des immeubles à l'abandon et des « trous » dans le tissu urbain, handicape le renouveau de la vie nocturne.

1 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, chapitre 4, 2010.

2 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, chapitre 5, 2010.

► *Les spécificités de la vie nocturne montréalaise tirent leurs racines dans une histoire ancienne qui s'amorce à la fin du 19^{ème} siècle et se dynamise véritablement à partir des années 1920. Les nombreux théâtres et cinémas qui s'installent dans le secteur du faubourg Saint-Laurent ainsi que la multiplication des bars, clubs et restaurants font alors du secteur un haut lieu de la vie nocturne montréalaise.*

A la fin des années 1960 et jusqu'à la période de récession des années 1990, le paysage urbain change de visage, marginalisant certains quartiers alors que d'autres parviennent à se reconstruire.



Jack Beder, Café Scene (Silver Door), 1934 © droits réservés.

B. LES NUITS DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

► *Les nuits du faubourg Saint-Laurent, d'une effervescence multiforme, résultent notamment des caractéristiques et identités spécifiques de chacun de ses quartiers.*

De la rue sainte-Catherine au quartier latin en passant par le quartier chinois et le Village gai, la nuit urbaine change de visage et de dimension.

L'AXE CENTRAL SAINTE-CATHERINE/SAINT-LAURENT

Autrefois cœur de la vie nocturne montréalaise, axe commercial attractif et centre culturel dynamique, l'axe Sainte-Catherine/Saint-Laurent présente aujourd'hui un visage plus contrasté.

La rue Sainte-Catherine, entre les rues Clark et Sanguinet, et le boulevard Saint-Laurent, entre René-Lévesque et Sherbrooke, font figure de patchworks urbains. Territoire d'entre-deux, **zone de transit** entre l'ouest et l'est, pourtant situé à proximité de pôles d'animation dynamiques - le centre-ville, la Place des Arts, le quartier latin, le Vieux Montréal - le carrefour

des *Mains* ne parvient pas encore à retrouver son attractivité et son caractère florissant passés.

La **composition hétéroclite** du tissu urbain en témoigne, avec ses nombreux interstices urbains, ses « dents creuses », ses parkings ouverts, ses petits commerces bon marché, ses sex-shops, ses bâtiments vacants. Malgré des lieux d'attractivité nocturnes comme la **Société des Arts technologiques (SAT)**, le **Club Soda**, le **Métropolis**, le **théâtre du Nouveau Monde**, la vie nocturne du quartier a perdu de sa superbe.

La rue Sainte-Catherine, présentent ainsi de véritables « **zones de rupture** » urbaines. Par exemple, la nuit dans la portion entre les rues de l'hôtel de ville et de Bullion, au niveau du parc et de l'édifice la Patrie, l'absence de commerces ouverts et d'animation tendent à renforcer le sentiment d'insécurité.

Le secteur Sainte-Catherine/Saint-Laurent peut d'une certaine façon être comparé à la situation des **quartiers des docks** à Londres ou à New York, avant les vastes opérations de réhabilitation et de renouvellement des années 1980 qui en ont fait les nouveaux épicentres du renouveau culturel et commercial.

Rue Sainte-Catherine, angle rue Saint-Dominique

Cliché : Claire Néron-Dejean, 2011



LE QUARTIER DES SPECTACLES - SECTEUR PLACE DES ARTS

Dans les années 1960, dans un contexte de rénovation et de restructuration urbaine, la Place des Arts naît de la vision de Jean Drapeau « de situer Montréal au rang des grandes capitales de la modernité et d'un mythe reposant sur la volonté de s'implanter sur un lieu fondateur ancré dans l'histoire géographique de la ville »¹.

En 1963, l'inauguration de la **grande salle** de la Place des Arts marque ainsi le renouveau de ce quartier du centre-ville est. Il faudra cependant attendre trente ans pour que le projet soit complété avec la réalisation d'une **esplanade** (1992) et du **musée d'art contemporain** (1991). Ainsi, la Place des Arts « s'ouvre vers

la ville et redonne un rôle clé à l'emblématique rue Sainte-Catherine qui constitue sa continuation »².

Inaugurée en 2009, la place des Festivals qui s'étend le long de la rue Jeanne-Mance, vient poursuivre la vocation festive du quartier. Ses dimensions lui permettent d'accueillir les **grands festivals montréalais**.

La nuit, la place des Arts et la place des Festivals deviennent des lieux de promenade et de loisirs. Elles accueillent de nombreux événements qui contribuent à en dynamiser la vie nocturne : le Festival International de Jazz, les FrancoFolies, le Festival Juste pour rire, le festival des films du monde, la fête de Montréal, le Festival International nuits d'Afrique, le festival MUTEK...

Place des Festivals, vue depuis l'édifice Balmoral

Cliché : Claire Néron-Dejean, 2011

1 - Jonathan Cha, « La construction et le mythe de la place des Arts : genèse de la place montréalaise », 2006.

2 - Jonathan Cha, « La construction et le mythe de la place des Arts : genèse de la place montréalaise », 2006.





**Jeux de lumière place des
Festivals**
Clichés : Claire Néron-Dejean, 2011



Théâtre Saint-Denis au début du siècle

Source : theatrestdenis.com

LE QUARTIER LATIN

Développé de part et d'autre de la rue Saint-Denis, entre les rues Sherbrooke, Sanguinet, Berri et Sainte-Catherine, le quartier latin incarne l'effervescence culturelle montréalaise.

La **vocation estudiantine** du quartier latin remonte à la fin du 19^{ème} siècle lorsqu'en 1879 s'installe rue Saint-Denis une filiale de l'Université Laval à Montréal. S'en suivra l'implantation de l'École Polytechnique en 1903 et de l'École des hautes études commerciales en 1907 (aujourd'hui HEC). La construction en 1915 de la bibliothèque Saint-Sulpice rue Saint-Denis vient parachever cette vocation culturelle et éducative du quartier latin.

Alors un des principaux foyers intellectuels d'Amérique du nord, le quartier latin est habité par une **population cossue** de l'intelligentsia montréalaise. Sa **vocation universitaire** va alors de pair avec sa dimension culturelle symbolisée par l'installation en 1916

du **Théâtre Saint-Denis**. Jusqu'aux années 1970, il constitue la plus grande salle de cinéma de Montréal et contribue au rayonnement culturel du quartier.

Le **déclin du quartier** s'amorce dans les années 1940, lorsque l'Université de Montréal quitte le quartier pour s'implanter sur le Mont-Royal et que les familles bourgeoises lui préfèrent Outremont. Le paysage urbain s'en trouve transformé, de nombreuses maisons victoriennes sont détruites lors de travaux d'élargissement de la voirie et de nouveaux complexes de bureaux sont construits.

Dans les années 1970, l'université du Québec à Montréal (UQAM) inaugure deux nouveaux pavillons rue Sainte-Catherine (Judith-Jasmin et Hubert-Aquin) et le CEGEP du Vieux-Montréal s'installe rue Ontario, redonnant du même coup un second souffle au quartier.

L'ouverture en 2005 de la Grande Bibliothèque et l'implantation de galeries d'art (la Récréation, rue Onta-

Quartier latin, rue Saint-Denis

Cliché : Claire Néron-Dejean, 2011



rio, la galerie d'art et le centre de design de l'Uqam (rue sainte-Catherine) ont contribué à transformer le visage du quartier. Aujourd'hui, le quartier a retrouvé une place dans la diffusion culturelle aussi bien locale qu'internationale. Depuis 1980, le **théâtre Saint-Denis** est devenu une salle de spectacles dédiée aux arts de la scène et accueille des pièces de théâtre, des comédies musicales, des concerts et des spectacles d'humoristes. La **salle Pierre Mercure** du centre Pierre Péladeau, inaugurée en 1992, accueille également une programmation diversifiée de pièces de théâtre, de spectacles de danse, d'opéras et de documentaires.

La nuit tombée, l'essentiel de l'animation a lieu sur la **rue Saint-Denis**, principalement entre Sherbrooke et Maisonneuve, et sur la **rue Ontario**, entre Saint-Denis et Sanguinet, où se concentre l'essentiel de l'offre culturelle et de restauration.

La « **ville de garde** » ou « ville qui veille » est également une dimension marquante de la vie nocturne du quartier. En effet, la présence du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (**CHUM**) augmente la proportion de travailleurs de nuit. Et aujourd'hui, avec l'arrivée du nouveau CHUM et le développe-

ment d'une technopole de la santé, cette situation sera d'autant plus renforcée. Les services à accorder à ces travailleurs de nuit, notamment en termes d'offre de restauration et de transports sera un des défis majeurs à résoudre.

LE QUARTIER CHINOIS

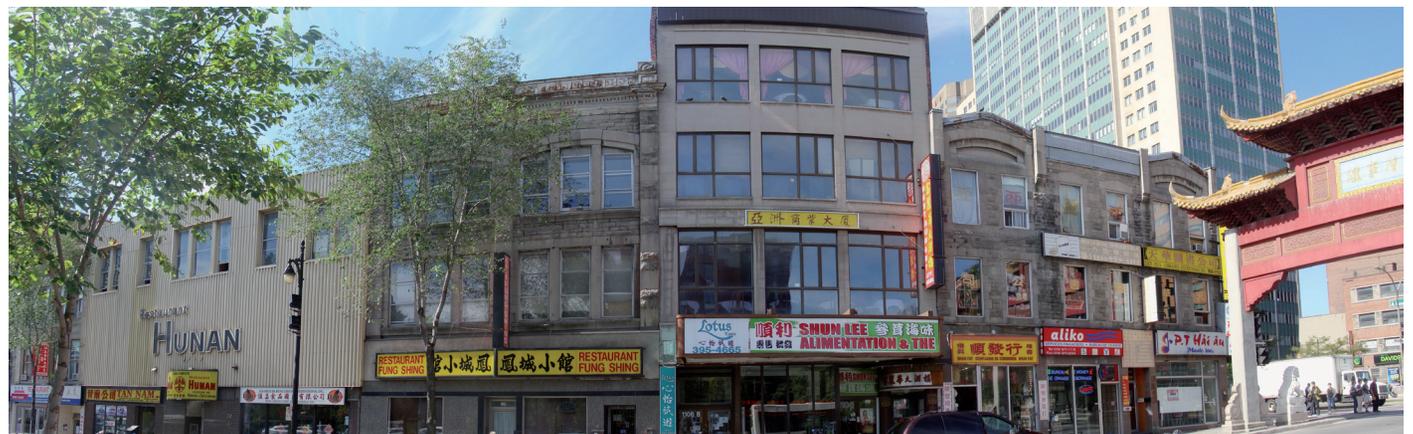
Héritier des **vagues d'immigrants cantonnais** de la fin du 19^{ème} siècle venus participer à la construction du chemin de fer transcontinental, le quartier chinois est l'un des plus vieux quartiers asiatiques d'Amérique du nord.

Aujourd'hui, il constitue une destination touristique et attire une clientèle venant de toute la région de Montréal.

Le paysage urbain est marqué par la multiplicité des **magasins d'alimentation** exotique et des **restaurants** de cuisine asiatique.

Quartier chinois, boulevard Saint-Laurent

Cliché : Claire Néron-Dejean, 2011



LE VILLAGE GAI

Le faubourg Saint-Laurent ne comprend qu'un quart du territoire du village gai. L'ensemble du Village est en effet délimité par les rues Ontario, René-Lévesques, Saint-Hubert, Papineau (au nord de Maisonneuve) et Dorion (au sud de Maisonneuve).

Jusqu'aux années 1930, ce secteur de la ville, autour de la rue Sainte-Catherine, est un **pôle commercial** dynamique. Il accueille notamment les grands magasins Pilon (en 1878), Dupuis Frères (1882) et Letendre et fils. Toutefois, sur la rue Sainte-Catherine, « la partie ouest est la plus opulente (...). La partie est n'a pas le même prestige (...). On y trouve surtout de petits commerces et un seul grand magasin digne de ce nom, Dupuis, y émerge »¹. A la même époque, le quartier accueille de nombreux **cinémas Palaces** et théâtres. La fonction commerciale périlite peu à peu

dans les années 1960 et malgré le projet de Cité des Ondes dans les années 1950-1970, le quartier manque d'attractivité.

A partir des années 1960, le quartier s'appauvrit et se marginalise jusqu'aux années 1980 où il voit s'installer une **population de gais et lesbiennes**, suite notamment au départ des commerces gais du boulevard Saint-Laurent et de la rue Stanley, attirés par un coût du foncier moins élevé. Ceux-ci transforment la composition socio-démographique du quartier, comme sa physionomie, notamment en rénovant d'anciennes vieilles maisons.

Aujourd'hui, le Village est un quartier renommé pour sa vie nocturne. La nuit tombée, la dimension culturelle et festive s'affirme d'autant plus. C'est un quartier qui vit surtout la nuit, avec ses nombreux bars et clubs.

Rue Sainte-Catherine, face
au parc Emile Gamelin
Cliché : Claire Néron-Dejean, 2011

1 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, chapitre 2, 2010.

La partie ouest du Village se distingue par la présence de **deux after hours** : le **Stereo** et le **Circus**, tous deux





Le Parking, club

Source : www.parkingbar.com

ouverts uniquement en fin de semaine, de 2h jusque vers 10h du matin. Clubs sans permis de vente d'alcool, ils « vont chercher la clientèle qui sort des bars à 3h. Ils attirent une clientèle aisée, bien au-delà des frontières de Montréal et du Québec, principalement le Stereo qui attire la jetset internationale »¹.

Les *after hours* participent donc du **rayonnement de la vie nocturne montréalaise**, ils apportent une forte activité économique et attirent une clientèle aisée qui dynamise la vie du quartier. Toutefois, ce sont également des établissements qui génèrent d'importantes **nuisances sonores**, et ce, durant toute la nuit en fin de semaine. Les plaintes des résidents sont nombreuses.

Outre les *after hours*, la partie ouest du Village bénéficie de la présence de plusieurs clubs (fermant à 3h) : le Unity (clientèle jeune) et le Parking (hors secteur du faubourg saint-Laurent).

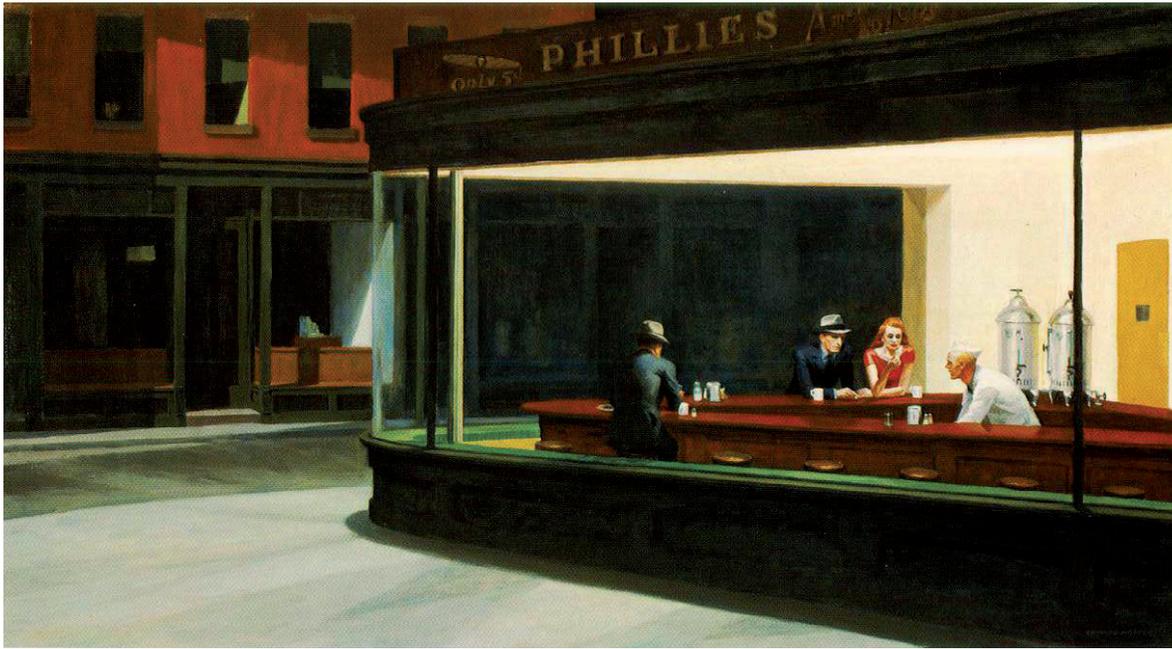
Le Village est également un quartier qui bénéficie des retombées positives des opérations de **piétonnisation de la rue Sainte-Catherine** durant l'été. : « la piétonnisation attire beaucoup de monde et cela accroît le sentiment de sécurité. Une 50^e de terrasses sont ainsi ouvertes jusqu'à 3h du matin, du jeudi au samedi et jusqu'à 23h le reste de la semaine.

► *Enfin, contrairement à nombre de centres-villes nord-américains, Montréal a su conserver un centre-ville à la fois dynamique et habité.*

La spécificité de la vie nocturne du faubourg Saint-Laurent pourrait alors se définir dans cette association multiple et paradoxale : « si le déclin économique (...) se manifeste avec force en son centre-ville, la vitalité culturelle qui côtoie sa désagrégation relative ne fait quant à elle aussi aucun doute. La vie montréalaise vibre et s'infiltré dans les anfractuosités au rythme de la multiplicité événementielle. (...) Occupations artistiques multiples et braderies de tout genre investissent spontanément les espaces ordinaires et sans grande définition, des rues, ruelles, trottoirs, parcs, stationnements et terrains laissés vacants »².

1 - Entretien du 9 septembre 2011 avec Bernard Plante, Directeur général de la Société de Développement Commercial du Village.

2 - Luc Lévesque, « Montréal, l'informe urbanité des terrains vagues : pour une gestion créatrice du mobilier urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 85, 1999.



**Edward Hopper, Nighthawks,
1942**
The Art Institute of Chicago

C. LES SORTIES NOCTURNES : LA VILLE FESTIVE

EXTÉRIEUR, NUIT

Les bars et restaurants constituent aujourd'hui les principaux lieux de sorties nocturnes à Montréal et dans le secteur du Faubourg Saint-Laurent.

Selon les données de la Direction générale de l'alimentation du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), l'île de Montréal compte 5 217 restaurants et 855 bars, tavernes et brasseries¹.

L'ensemble de ces établissements est réglementé

¹ - Source : MAPAQ, Direction générale de l'alimentation, avril 2008.

par **12 catégories de permis d'alcools** délivrées par la Régie des alcools, des courses et des jeux, conformément à l'article 25 de la loi sur les permis d'alcool. Toutefois, seulement 6 concernent directement les bars, clubs et restaurants :

- ... > le permis de brasserie ;
- ... > le permis de taverne ;
- ... > le permis de restaurant pour vendre ;
- ... > le permis de restaurant pour servir ;
- ... > le permis de bar ;
- ... > le permis de club.

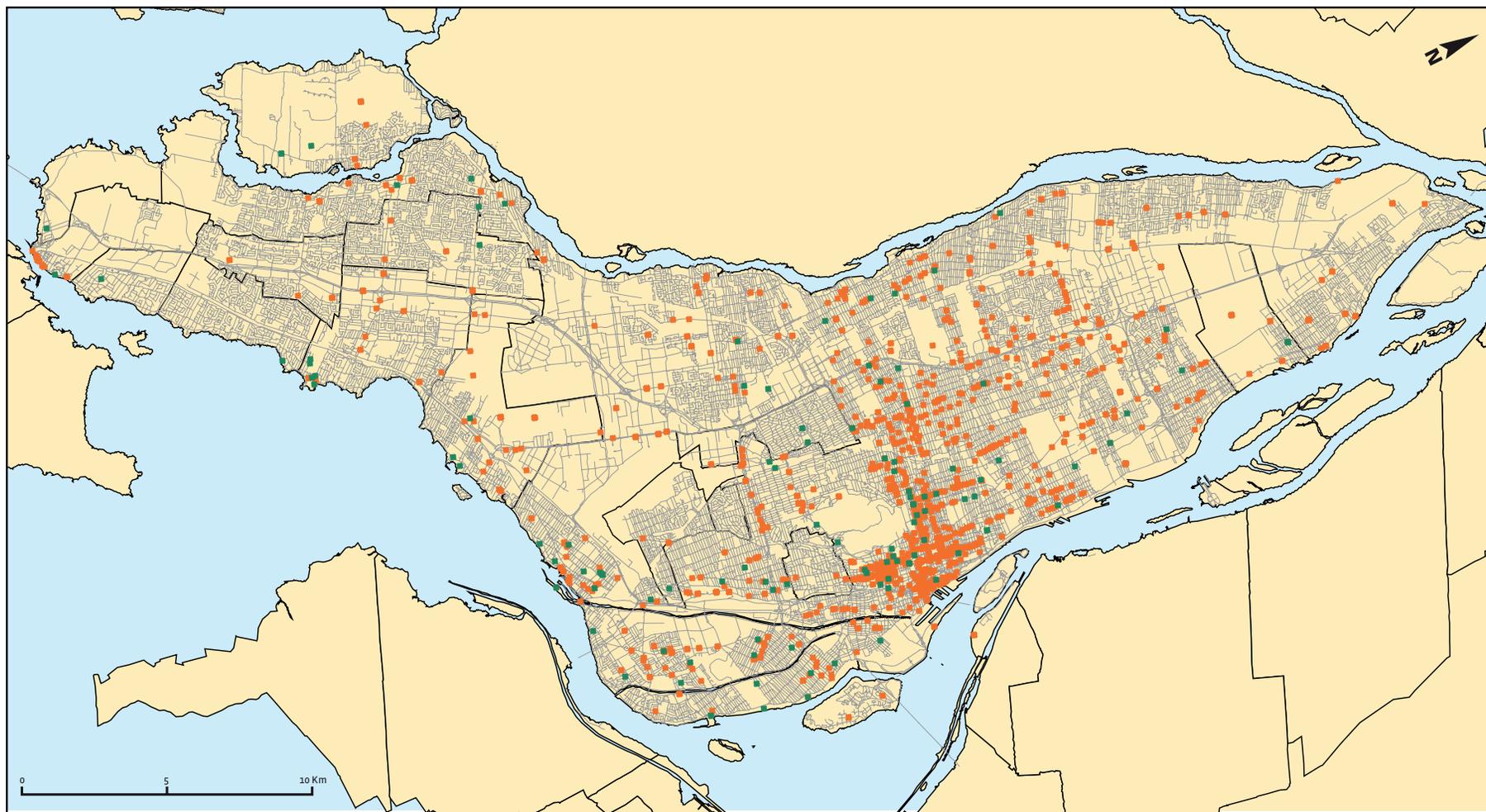
L'analyse des cartes réalisées à partir de la liste des permis d'alcool montre à l'échelle de Montréal une concentration dans le centre-ville, même si on observe une dispersion des bars et restaurants au-delà de l'axe historique Sainte-Catherine / Saint-Laurent.

>> *Cartes des restaurants et brasseries ainsi que des bars et clubs sur l'île de Montréal*

Sur l'île de Montréal, outre le faubourg Saint-Laurent, cinq secteurs se distinguent par leur offre de restauration et leur vie nocturne spécifiques :

- ... > le **vieux port** ;
- ... > le **centre-ville ouest**, le long de la rue Sainte-Catherine et Maisonneuve et les axes perpendiculaires entre les rues University et Guy ;
- ... > le **plateau Mont-Royal**, principalement le long de l'avenue Saint-Laurent, de la rue Saint-Denis, des avenues Mont-Royal et Laurier et de la rue Rachel ;
- ... > le **Mile End**, principalement le long du boulevard Saint-Laurent,
- ... > **Outremont**, le long des avenues Van Horne et Laurier ainsi que sur la rue Bernard.

BARS ET CLUBS SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL (JUILLET 2011)



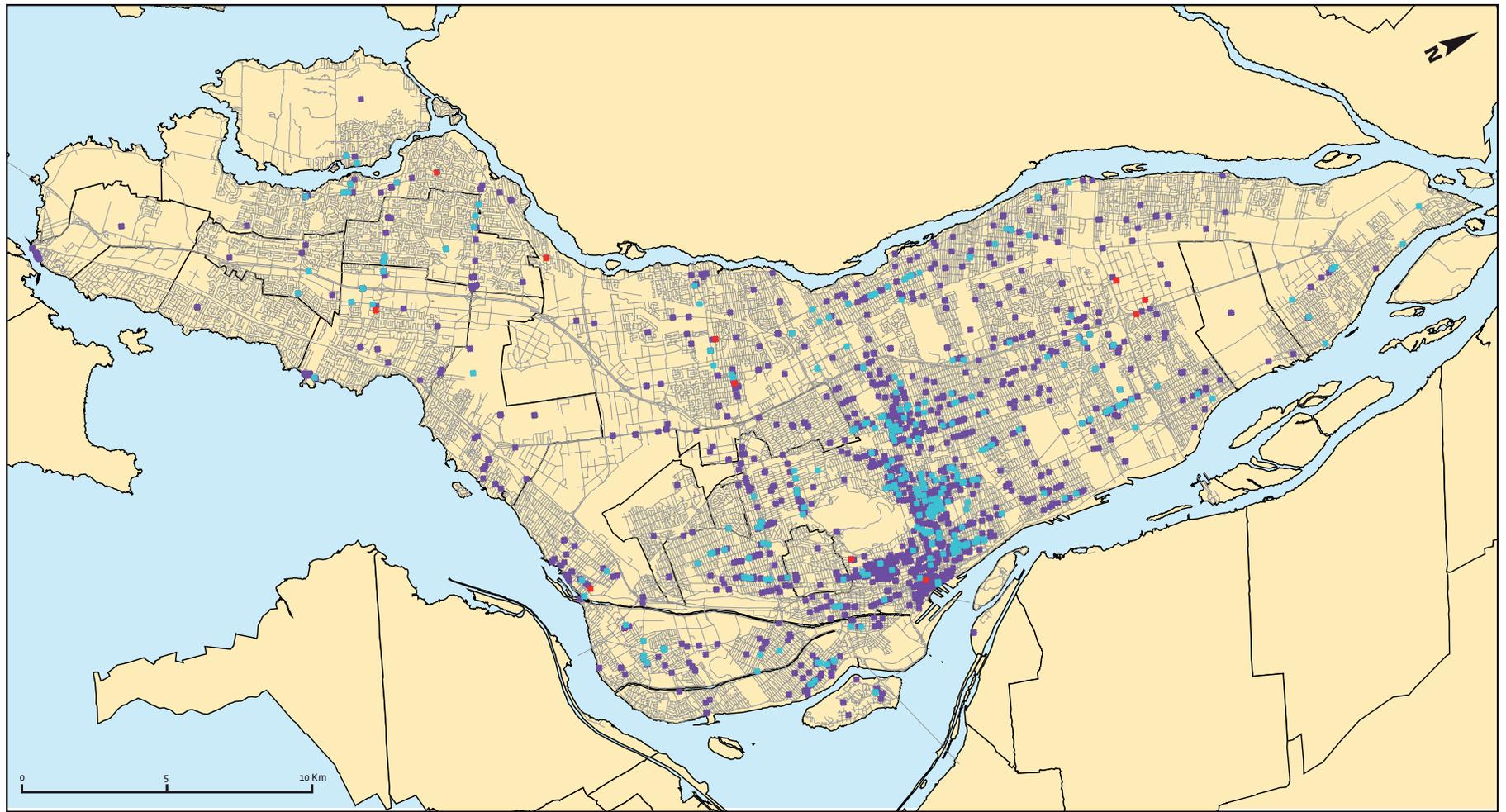
LÉGENDE

- bars
- clubs

Sources :
Régie des alcools, des courses et des jeux, listes des permis d'alcool en vigueur au 15 juillet 2011

Base fond de carte : Nathalie Vachon
Réalisation : Claire Néron-Dejean, Septembre 2011

RESTAURANTS ET BRASSERIES SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL (JUILLET 2011)



LÉGENDE

- brasserie
- restaurants (pour vendre)
- restaurants (pour servir)

Sources :
Régie des alcools, des courses et des jeux, listes des permis d'alcool en vigueur au 15 juillet 2011

Base fond de carte : Nathalie Vachon
Réalisation : Claire Néron-Dejean, Septembre 2011



1 - Rue Sainte-Catherine, angle rue Berger

2 - Rue Saint-Denis, angle rue Emery

Clichés : Claire Néron-Dejean, 2011

Le territoire du faubourg Saint-Laurent, concentre une offre importante et diversifiée de bars et restaurants, principalement le long de l'axe Sainte-Catherine / Saint-Laurent et dans les secteurs du quartier chinois, du village et du quartier latin. Ces deux derniers secteurs étant concernés par l'intervention de sociétés de développement commercial (SDC), celle du Village et celle du quartier latin.

La distribution spatiale des restaurants et bars correspond à la fois à des **axes de circulation** importants (Sainte-Catherine, Saint-Laurent et Ontario) et à des **noyaux d'activités** (le village, le quartier latin, le quartier chinois et le croisement Sainte-Catherine/Saint-Laurent).

>> Carte des bars, clubs, brasseries et restaurants dans le quartier Saint-Laurent

Cette répartition sur les axes et noeud de circulation est plus marquée pour les restaurants que pour les bars. De même, la localisation des restaurants ayant un permis « pour servir » (les restaurants dits « apportez votre vin ») est également moins déterminée selon les axes de circulation majeurs.

Si l'on se penche sur les horaires de fermeture des restaurants, une classification en 3 catégories peut être établie :

Les restaurants de soirée	jusqu'à 22-23h
Les restaurants ouverts tard dans la nuit	jusqu'à 3h
Les restaurants ouverts en continu	24h/24

En s'appuyant sur la base de données du site restomontreal.ca, à l'échelle de l'île de Montréal, on constate que les **315 restaurants** appartenant à la

catégorie « reste ouvert tard » sont essentiellement concentrés sur les axes et secteurs suivants :

- > la **rue Sainte-Catherine** entre les avenues Papineau et Atwater ;
- > le **vieux Montréal** ;
- > le **boulevard Saint-Laurent**, entre les rues Sherbrooke et Jean Talon ;
- > la **rue Saint-Denis** entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Jean Talon ;
- > la **rue de la Gauchetière** (quartier chinois) ;
- > la **rue Rachel**, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue du Parc Lafontaine ;
- > l'**avenue du Parc** entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins ;
- > l'**avenue du Mont-Royal**, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Papineau.

Il est à noter que l'ensemble de ces axes constitue également des **artères commerciales** importantes.

Si l'on compare l'offre de restauration de jour à celle des restaurants restant ouverts tard, on ne constate pas de déplacement du **centre de gravité géographique**.

► *Pour affiner cette étude, il conviendrait lors d'une recherche complémentaire de dresser une liste exhaustive des établissements ouverts en fonction des horaires : la soirée (de 20h à 1h30), le coeur de la nuit (de 1h30 à 4h30), le petit matin (de 4h30 à 6h) et ceux ouverts 24h/24.*

Ces données collectées par enquêtes téléphoniques ou entretiens permettrait de réaliser une chrono-cartographie de l'offre de restauration nocturne, à la manière de ce qui a déjà pu être fait dans le cadre de l'atlas électronique de Saguenay-lac-Saint-Jean.

BARS, CLUBS, BRASSERIES ET RESTAURANTS DANS LE FAUBOURG SAINT-LAURENT



LISTE DES ÉTABLISSEMENT AYANT UN PERMIS DE VENTE D'ALCOOL (2011)

- Bars
- Clubs
- Brasseries
- Restaurants (pour vendre)
- Restaurants (pour servir)

- Limites du faubourg Saint-Laurent
- Axe Sainte-Catherine / Sainte-Laurent

Sources :
 - Régie des alcools, des courses et des jeux, listes des permis d'alcool en vigueur au 15 juillet 2011

Il est à noter que la précision dans la localisation des différents établissements est définie à l'échelle du code postal.

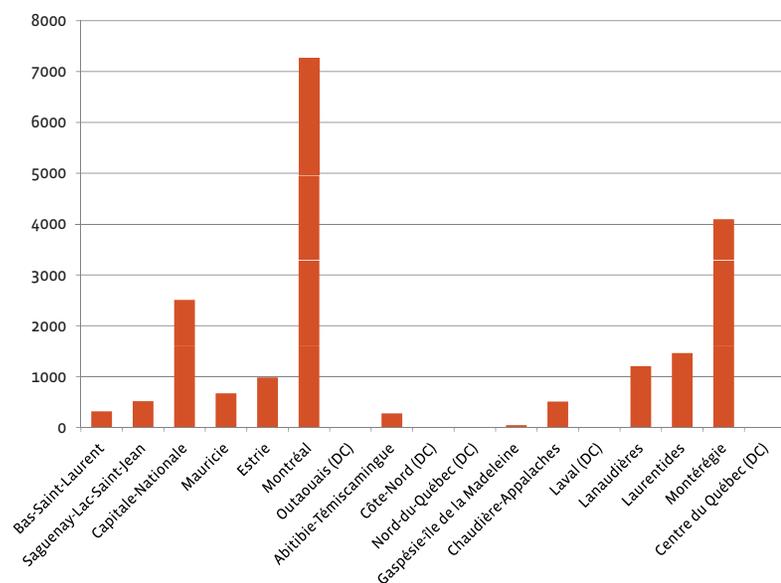


Assistance dans les cinémas, par région administrative au Québec (en milliers), 2010

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Traitement : Claire Néron-Dejean

DC : données confidentielles (non disponibles)



SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE

Les théâtres et cinémas constituent le deuxième pôle de sorties nocturnes à Montréal. Toutefois, si les horaires d'ouverture des bars et de certains restaurants couvrent la période dite de « cœur de la nuit », entre 1h30 et 4h30, les théâtres et cinémas n'offrent quant à eux de spectacles et de séances que pour la période de la soirée.

Les données permettant de réaliser le portrait de l'offre et de l'industrie cinématographiques au Québec

et à Montréal sont issues à la fois de l'**Observatoire de la culture et des communications** du Québec et de la **Régie du cinéma** du Québec.

En 2009, l'offre cinématographique québécoise compte 108 cinémas en activité avec 753 salles pour un total de 148 046 places¹. Rapporté à la population de la province, le ratio est alors de 1 salle pour 10 500 habitants.

Dans cet ensemble, la région administrative de Montréal occupe une place

dominante puisqu'elle compte **20 établissements en activité** pour 197 salles et un total de 43 893 places².

1 - Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2009.

2 - Source : Idem

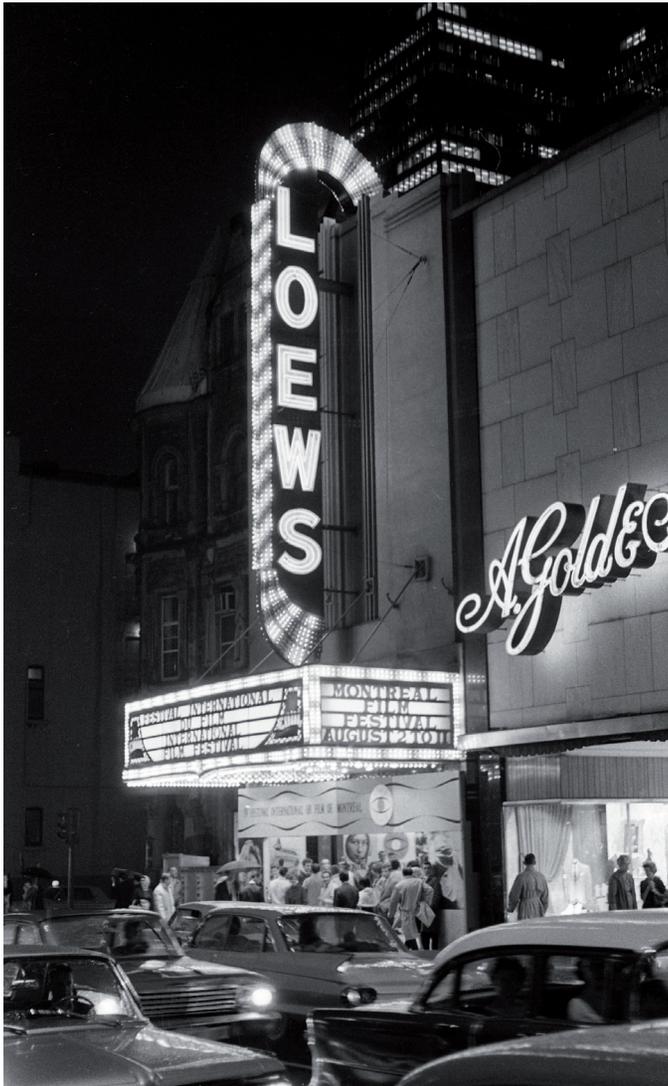
Si l'on se penche sur les données de la Régie du cinéma du Québec qui recense l'ensemble des permis d'exploitants de salle, le nombre est de 53 établissements. Toutefois, il convient de distinguer dans cet ensemble, les permis d'exploitation pour les universités, les écoles, les musées et les centres culturels. Les peep Shows sont également intégrés dans ces données mais dans le cadre de cette étude, ils sont intégrés à l'offre de loisirs nocturnes dans la catégorie de la ville dite « libertine ». Ces catégories retranchées, les données compilées recourent celles de l'Observatoire.

Avec **7,2 millions d'entrées en 2010**, Montréal constitue donc de loin la première destination cinématographique au Québec (36% des entrées de la province). Si l'on fait l'hypothèse que plus de la moitié des entrées, soit 60%, se fait en soirée, on arrive à un chiffre approximatif de près de **12 000 entrées par soir**. Il convient bien entendu de noter que ce chiffre reste une estimation très approximative de la fréquentation des cinémas en soirée et qu'elle doit être pondérée, notamment compte tenu d'une hausse de la fréquentation les soirs de fin de semaine.

Le paysage cinématographique montréalais peut se décomposer en trois catégories, conformément aux permis d'exploitation délivrés par la Régie du cinéma:

- > les **cinémas** : les « salles dont la vocation principale est la présentation de films en public » ;
- > les **ciné-parcs** : les « lieux extérieurs dont la vocation principale est la présentation de films en public » ;
- > les **lieux polyvalents** : les « lieux dont ce n'est pas la vocation principale »³.

3 - Source : Régie du cinéma, services aux entreprises.



Le cinéma Loews en 1917, rue Sainte-Catherine

Source : Archives de la ville de Montréal ©

La période contemporaine voit se modifier la géographie de l'offre cinématographique. En effet, la fin du 20^{ème} siècle a vu disparaître **les palaces de cinéma** rue Sainte-Catherine, véritables fleurons de l'offre cinématographique locale : le Capitol (fermé en 1973), le Loews (fermé en 1999), le Palace (fermé en 2000), le Parisien (fermé en 2007).

L'offre cinématographique devient plus concentrée, sous la forme de **multiplexes** : par exemple, sur la rue Sainte-Catherine, il ne reste plus en 2011 que le Paramount Banque Scotia et l'AMC Forum 22.

Le secteur du faubourg Saint-Laurent n'échappe pas au phénomène. Les grands palaces aujourd'hui fermés, le secteur ne dispose plus que de quatre cinémas dont trois à l'offre très spécifique :

- • • > **l'Odéon Quartier latin** : un cinéma multiplexe grand public appartenant à la chaîne cineplex ;
- • • > la **CinéRobothèque ONF**, la **cinéma-thèque québécoise** et le **Goethe Institut** : trois lieux de conservation et de diffusion offrant une programmation classique et indépendante.

Si l'on compare la carte des cinémas fin 19^e-début 20^e à celle d'aujourd'hui, deux constats peuvent être faits, le premier est celui d'une réduction importante du nombre de cinémas dans le secteur et le second, celui d'une concentration nouvelle dans le quartier latin. Dans le faubourg Saint-Laurent, la rue Sainte-Catherine a ainsi perdu sa place d'axe privilégié des cinémas palaces comme elle l'avait autrefois, au profit du

pôle Saint-Denis/Sanguinet/Maisonneuve.

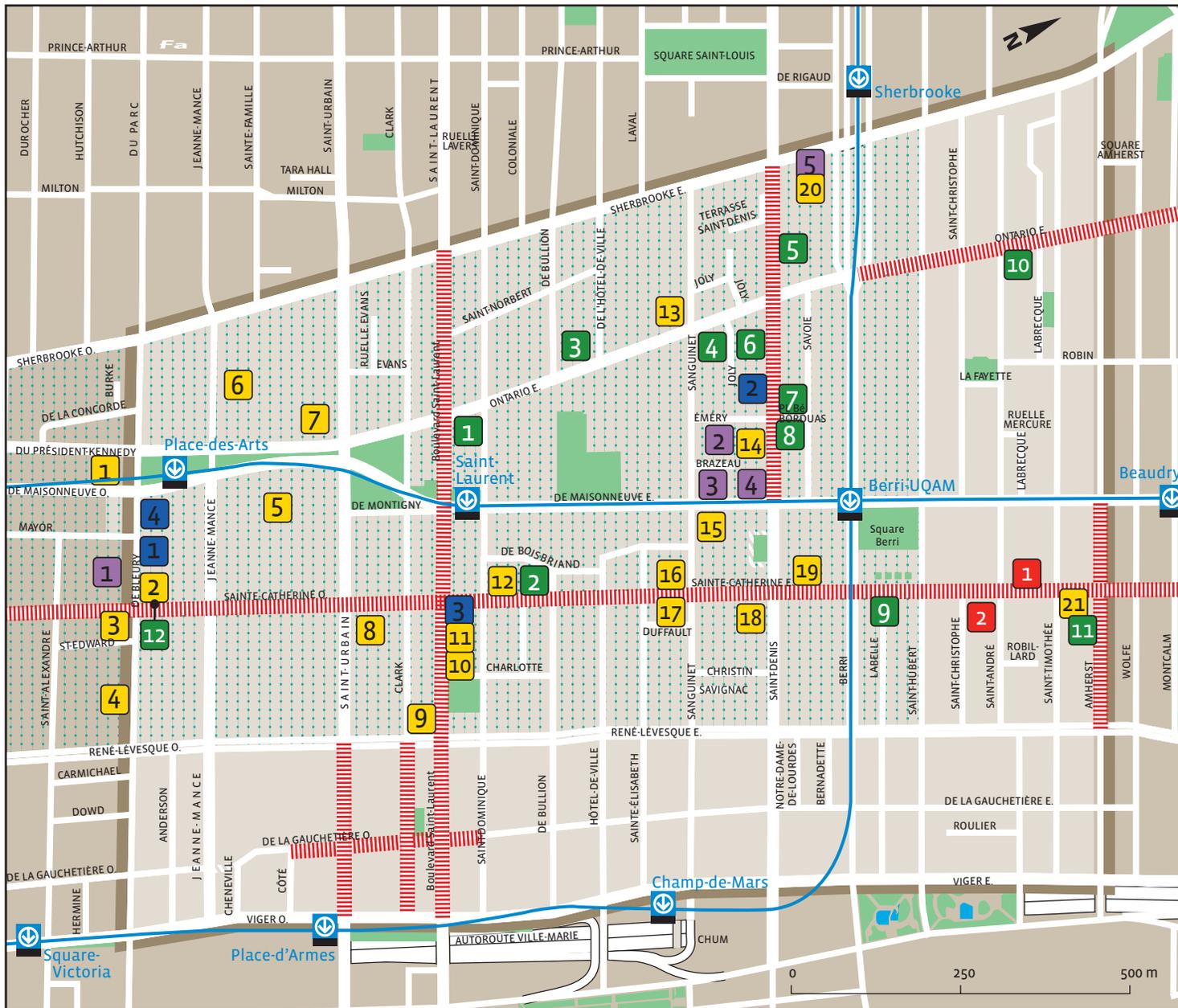
L'autre constat majeur est celui d'un « **exode** » des salles de cinémas et de spectacles vers la **banlieue** et la **périphérie** de l'agglomération. Les salles comme le cineplex Starcité du parc olympique, le cineplex Colossus et le cinéma Guzzo à Laval ou encore le cineplex Brossard du Dix30 attirent aujourd'hui un public de plus en plus important et offrent des facilités en termes d'**accessibilité routière, de stationnement** que n'ont pas les salles de centre-ville : « la compétition n'est pas qu'avec les grandes métropoles de la nuit comme Berlin ou Barcelone, elle est aussi avec les salles de spectacles de banlieue. C'est une consommation de spectacles plus près de chez soi, dans des secteurs où il n'y a pas de problèmes de stationnement et où il est possible de s'organiser plus facilement pour le co-voiturage »¹.

Cette concurrence accrue avec la banlieue pèse sur les salles du centre-ville : « aujourd'hui, il y a des salles mourantes dans le quartier. La vie nocturne intense d'autrefois a peut-être migré vers d'autres quartiers... Il y a une question à poser là-dessus »².

1 - Entretien du 26 septembre 2011 avec Monique Savoie, Présidente - Fondatrice & Directrice artistique de la SAT.

2 - Entretien du 21 septembre 2011 avec Rosario Demers, habitant du quartier et membre du conseil d'administration de la Table de concertation du faubourg St-Laurent.

OFFRE CULTURELLE NOCTURNE DU FAUBOURG SAINT-LAURENT



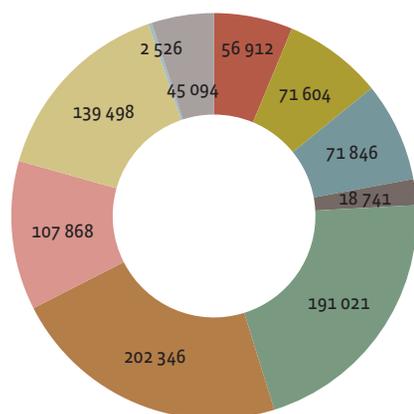
- CINÉMAS**
 - 1 - Cinéma Impérial
 - 2 - Cinéma Quartier latin
 - 3 - Cinémathèque québécoise
 - 4 - CinéRobothèque - cinéma ONF
 - 5 - Goethe Institut
- SALLES DE SPECTACLE**
 - 1 - Centre culturel Simon Bolivar
 - 2 - L'Astral (Maison du Festival Rio Tinto Alcan)
 - 3 - Studio 303
 - 4 - GESU - Centre de créativité
 - 5 - Place des Arts
 - 6 - Théâtre Jean-Duceppe - Place des Arts
 - 7 - UQAM - Coeur des Sciences
 - 8 - Théâtre du Nouveau Monde
 - 9 - Monument-National
 - 10 - Société des arts technologiques (SAT)
 - 11 - Club Soda
 - 12 - Métropolis
 - 13 - La Maison Théâtre
 - 14 - Théâtre St-Denis
 - 15 - Centre Pierre-Péladeau
 - 16 - Underworld
 - 17 - Théâtre Ste-Catherine
 - 18 - Théâtre Telus
 - 19 - UQAM - Salle Marie-Gérin-Lajoie / studio d'essai Claude-Gauvreau / théâtre Alfred Labiberté
 - 20 - Goethe Institut
 - 21 - L'Olympia
- CABARETS / BARS À SPECTACLES / CLUBS**
 - 1 - Katakombes
 - 2 - Foufounes Électriques
 - 3 - Jello Martini Lounge
 - 4 - Pub quartier latin
 - 5 - Café Chaos
 - 6 - L'absynthe
 - 7 - Pub Saint-Ciboire et House of Reggae
 - 8 - Bistro à Jojo
 - 9 - L'Escalier
 - 10 - L'Alyzée
 - 11 - Le Parking
 - 12 - Bistro le Balmoral
- LES AFTER HOURS**
 - 1 - Circus
 - 2 - Stereo
- LES PROJETS EN COURS**
 - 1 - Edifice Wilder
 - 2 - Le Vivier (Saint-Sulpice)
 - 3 - Le 2-22
 - 4 - Maison des Grands ballets canadiens de Montréal
- QUARTIER DES SPECTACLES**
- ARTÈRES COMMERCIALES**

Base fond de carte : Hatra, Inc
 Réalisation : Claire Néron-Dejean, Septembre 2011

Assistance par type de programmation dans les salles de la Place des Arts, 2010

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Traitement : Claire Néron-Dejean



- Jazz et blues
- Opéra
- Comédies musicales
- Films
- Concerts, récitals classiques
- Musique populaire, variétés
- Danse
- Théâtre
- Conférences
- Divers (locations privées)

LA NUIT DES MASQUES

Selon les données de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), l'assistance totale en arts de la scène¹ en 2010 à Montréal est de 3 460 512 spectateurs, soit la moitié de celle de l'ensemble du Québec. Le taux d'occupation des salles² de 77,4% est relativement élevé par rapport à l'ensemble de la province (72,5%).

Au sein du territoire montréalais, le faubourg Saint-Laurent occupe une place majeure. Il bénéficie depuis le début des années 2000 du renouveau culturel instauré par le projet de **Quartier Des Spectacles (QDS)**. Depuis 2002, la création du **partenariat QDS**, un organisme formé des représentants des salles, des festivals, de la ville et des institutions du faubourg Saint-Laurent, permet d'orienter, de valoriser et de promouvoir la dimension culturelle du quartier.

Couvrant un périmètre délimité par les rues City Councillors, Saint-Hubert, Sherbrooke et par le boulevard René-Lévesque, le QDS rassemble 30 salles de spectacles, plus de 80 lieux de diffusion culturelle et 130 entreprises de diffusion culturelle.

Sur le territoire du QDS, l'attractivité et le dynamisme des salles reste pourtant relativement contrasté, notamment entre les salles publiques et privées. En moyenne, selon les données de l'OCCQ, les taux d'occupation pour l'ensemble des salles du QDS sont passés de 68,2% en 2008 à 65,7% en 2010.

Dans ce panorama, les cinq salles publiques de la Pla-

1 - Les arts de la scène incluent les spectacles de théâtre, de danse, de musique, de chanson et de variétés.

2 - Le taux d'occupation est la proportion du nombre de spectateurs par rapport au nombre de billets disponibles.

ce des Arts sont parmi les plus attractives. Pour la saison 2009-2010, elles ont accueilli 907 456 spectateurs dont **843 366** dans les trois principales salles, la salle Wilfrid Pelletier, le théâtre Maisonneuve et le théâtre Jean Duceppe, avec un taux d'occupation moyen de 76%³. Ce chiffre est très légèrement en baisse par rapport aux années précédentes qui comptaient généralement autour de 900 000 spectateurs, mais reste très important à l'échelle de la ville et de la province.

La diversité et le nombre de spectacles offerts en font un pôle majeur de diffusion artistique. En outre, la Place des Arts accueille plusieurs **compagnies et organismes artistiques en résidence** : Les Grands Ballets canadiens, l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), l'Opéra de Montréal et la Compagnie Jean-Duceppe.

► *Aujourd'hui, si le QDS et la Place des Arts sont les lieux phares de la diffusion culturelle de la rue Sainte-Catherine et de toute la ville, la concurrence nouvelle des salles de banlieue suppose pourtant de se confronter aux données concrètes de l'économie de la nuit de manière globale.*

Une étude complémentaire pour évaluer l'activité économique nocturne permettrait de quantifier l'ampleur du phénomène : quelle est la situation des salles privées? Les clubs et bars à spectacles fonctionnent-ils bien? Comment se fait l'évolution du taux de remplissage des salles en centre-ville et en banlieue? Autant de questions qui méritent d'être posées pour comprendre les réalités de la vie nocturne montréalaise.

3 - Source : Place des Arts, rapport d'activités 2010.



Francofolies, concert de Khaled, 2009

Source : FrancoFolies ©

Cliché : Victor Diaz Lamich

LES GRANDS FESTIVALS

L'inauguration en 2009 de la **Place des Festivals** dote le secteur d'un espace dédié à l'accueil des grandes manifestations et festivals montréalais. En 1977, c'est le Festival des films du monde qui avait inauguré l'ère des grands rassemblement culturels à Montréal. A partir de 1980, la présentation gratuite et en plein air des spectacles change donc le visage de la vie culturelle estivale.

Le **Festival international de jazz** lance cette tendance en 1979, suivi ensuite par le Festival **Juste pour rire** et par les **FrancoFolies**. En 1989, le Festival de jazz s'installe face à la Place des Arts mais c'est avec le projet de quartier des spectacles, permettant une reconfiguration urbaine autour de la Place des Arts, que la scène montréalaise prend toute son ampleur.

Le succès des événements exclusivement nocturnes comme le **festival Montréal en lumière - les Nuits Blanches** témoigne également de l'importance des notions de ville « éphémère », « festive », et « événementielle » dans la valorisation de la nuit urbaine.

Réparties dans quatre secteurs (le quartier du Vieux Montréal, le quartier plateau Mont-Royal / Mile End, le pôle Maisonneuve et enfin le quartier des spectacles et le centre-ville), les Nuits Blanches montréalaises accueillent chaque année depuis 2000, plusieurs centaines de milliers de festivaliers.

Selon l'étude menée en 2005 par le géographe **Sylvain Lefebvre**, il est difficile d'évaluer et de quantifier précisément le nombre de festivals aujourd'hui à Montréal, du fait de l'absence d'informations centralisées dans ce domaine. Toutefois, si l'on s'appuie sur le tableau recensant les subventions octroyées par différents programmes du gouvernement canadien aux festivals et événements, on dénombre à Montréal 18 festivals, essentiellement concentrés durant la période estivale¹. Il faut bien sûr ajouter à ce chiffre les festivals non subventionnés.

1 - S.Lefebvre, M. Archambault, P. Daigle, H. Huard, O. Filiatrault, Analyse de l'environnement externe (benchmarking) des expériences étrangères dans le domaine des festivals et événements, Chaire de tourisme, rapport final pour le compte du sous-ministériat à la métropole, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, janvier 2005.



Nuits blanches, place des Festivals, février 2011

Cliché : John Walker

LA SAISONNALITÉ DES NUITS MONTRÉALAISES

L'étude des nuits montréalaises mériterait également de comporter un volet sur les saisons. En effet, on ne vit pas la nuit urbaine de la même façon dans la rigueur de l'hiver et durant les mois chauds d'été. Toutefois, « il n'y a pas de baisse de la vie nocturne durant l'hiver. Celle-ci est simplement de **nature différente selon les saisons**. L'été, ce sont principalement les festivals en plein air, l'hiver, ce sont les spectacles dans les nombreuses salles de la ville. En revanche, ce sont les déplacements qui sont différents l'hiver »¹.

Dans son article « Montréal, last call », Monique Sa-

1 - Entretien du 6 septembre 2011 avec Robert Ladouceur, Commissaire aux industries culturelles et créatives, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine.

voie, Présidente, fondatrice et directrice artistique de la Société des Arts Technologiques (SAT) propose d'ailleurs de « rendre [le centre-ville] accessible à tous et moduler les services de transport en fonction des saisons ». Elle souligne en effet que les « jeunes reviennent souvent de voyage avec un regard plus critique après avoir vécu dans des villes plus ouvertes aux besoins des piétons, mieux adaptées aux saisons et offrant une vie nocturne plus animée ». Ce constat pousse l'idée de réfléchir à la saisonnalité des pratiques et donc à l'adaptation des services urbains.

► *Enfin, la spécificité de l'offre culturelle montréalaise est, d'un côté, son effervescence et sa diversité qui voit s'exprimer un nombre grandissant d'artistes et, de l'autre, la fragmentation et la dispersion géographique des lieux culturels : « Les grandes artères phares (Sainte-Catherine, Saint-Laurent et Saint-Denis) ne sont plus les seules à les accueillir »².*

Montréal tient également son identité spécifique de ville qui vit la nuit de ses nombreux festivals, principalement durant les mois d'été. Il serait donc intéressant d'évaluer leur incidence sur l'économie nocturne à l'année longue et sur les moyens de prolonger leurs effets.

La question de la saisonnalité des pratiques culturelles et de l'adaptabilité des services urbains en fonction des saisons est également un axe de réflexion à intégrer à l'analyse de l'économie de la nuit.

2 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, chapitre 5, 2010.



1 - Club secret

2 - Le 281

Clichés : Claire Néron-Dejean, 2011

D. L'INDUSTRIE DE L'ÉROTISME : LA VILLE LIBERTINE

UN FRISSON DANS LA NUIT

À l'échelle de l'île de Montréal, l'étude menée en mars 2011 par la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) dresse une **cartographie des lieux reliés à l'industrie du sexe dans la région de Montréal**.

L'association dénombre ainsi pour l'ensemble de la région métropolitaine : 199 salons de massages, 65 bars de danseuses, 38 agences d'escortes, 13 sites répertoriés de prostitution de rue, 10 cinémas érotiques ou « peep show », 7 établissements avec « serveuses sexy », 7 clubs échangistes. Au total, ce sont près de **3 500 travailleurs** de l'industrie du sexe dans le Grand Montréal¹.

» *Carte des lieux reliés à l'industrie du sexe dans la région de Montréal, CLES*

Cette carte montre une concentration des établissements liés à l'industrie du sexe dans les arrondissements centraux de Ville-Marie et du Plateau-Mont-Royal, mais également dans les arrondissements de Rosemont-la-Petite-Patrie et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, le long de la rue Jean-Talon Est, ainsi que dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-NDG, le long du boulevard Décarie.

Dans cette géographie de l'érotisme montréalais, le

1 - Les lieux reliés à l'industrie du sexe dans la région de Montréal, CLES et Laboratoire d'analyse spatiale et d'économie régionale, mars 2011.

secteur du faubourg Saint-Laurent présente un visage particulier. À l'échelle de la région de Montréal, en effet, ce sont les **salons de massages érotiques** qui sont les plus nombreux et les plus dispersés. D'autres types d'établissements, en revanche, sont plus concentrés et ne se retrouvent qu'en centre-ville. C'est le cas notamment des cinémas érotiques ou « peep shows », dont la majorité est située dans le secteur Saint-Laurent.

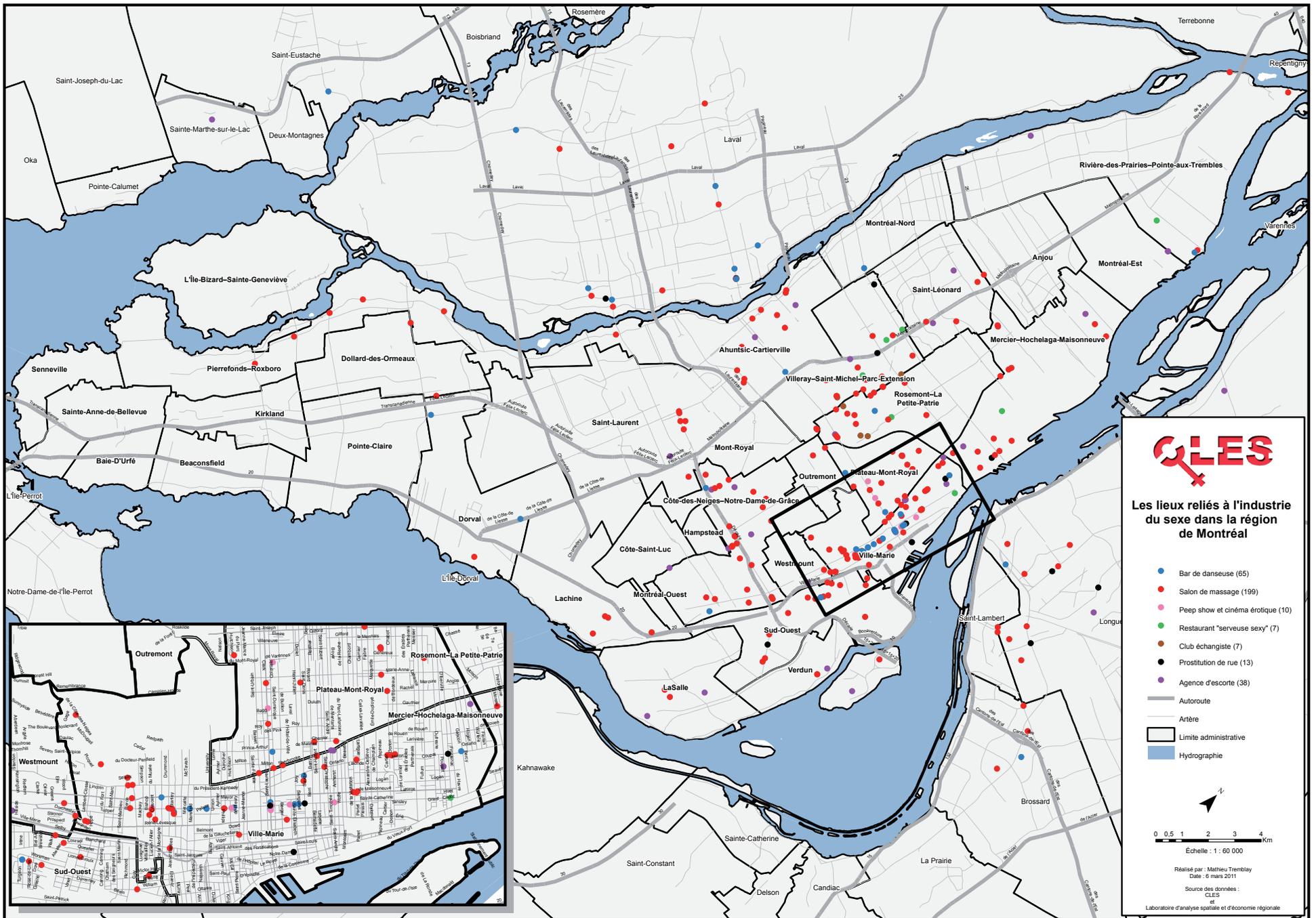
Par ailleurs, si l'île de Montréal présente six types d'établissements, le secteur Saint-Laurent, quant à lui, ne compte pas de clubs échangistes, d'agence d'escorte ou de restaurants « serveuses sexy ». Les **clubs de danseuses nues et les peep shows** prédominent, contrairement à la situation dans le reste de la région montréalaise.

Plus précisément, si l'on se penche sur la répartition des différents établissements dans le faubourg Saint-Laurent, on constate que la géographie de l'industrie du sexe reprend finalement celle de l'**ancien Red light**, mais de façon plus localisée sur la rue Sainte-Catherine.

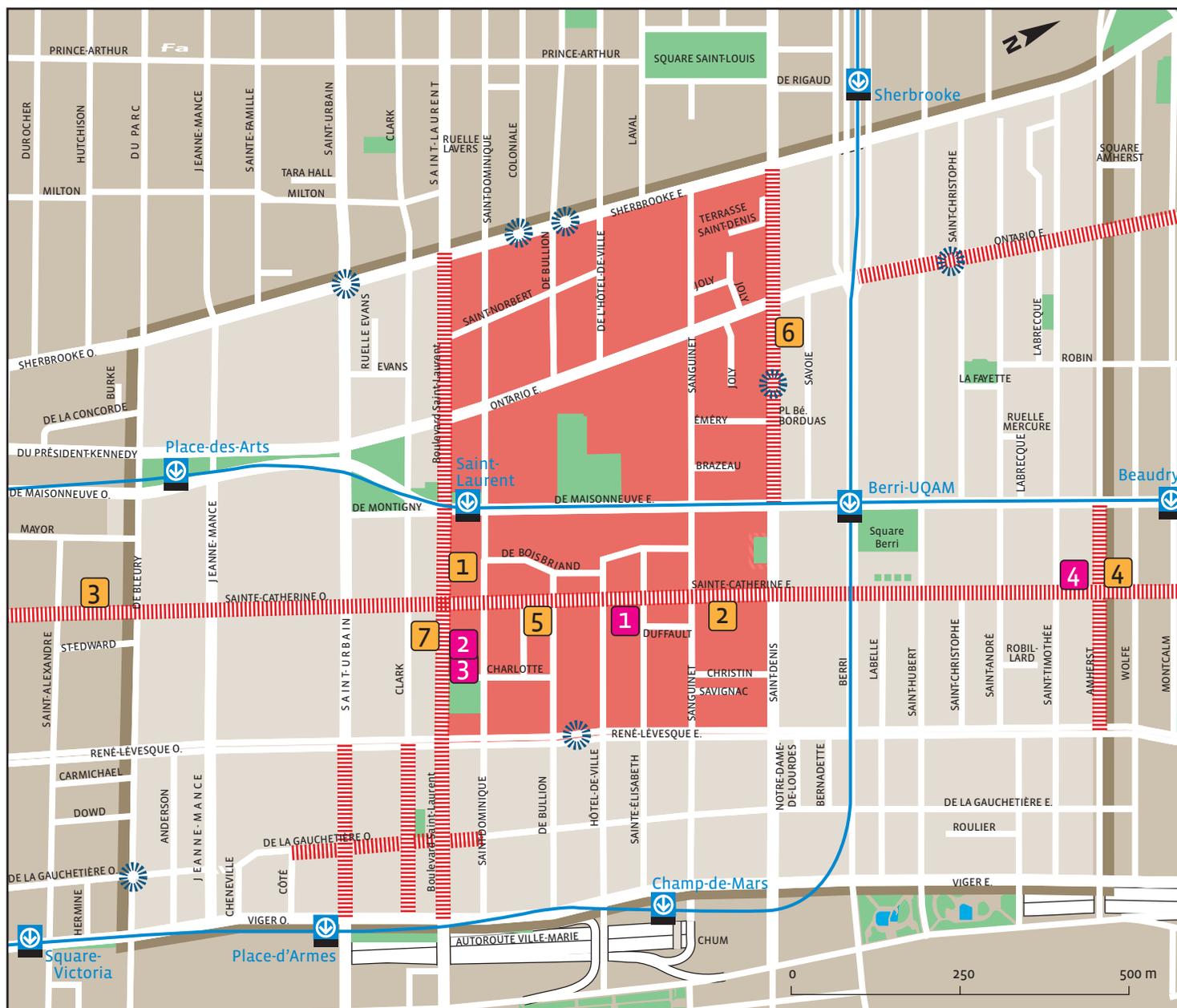
Ce tronçon de la rue Sainte-Catherine est défini par Paul-André Linteau comme une « **zone tampon à définir** » : en effet, il explique que « ce segment était au cœur de l'ancien Red Light et végète depuis que ce dernier s'est éteint. Les casse-croûtes y côtoient les petits restaurants vietnamiens et les établissements érotiques, y compris le 281, célèbre pour ses danseurs nus »².

» *Carte des soirées libertines du faubourg Saint-Laurent*

2 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au cœur de la vie montréalaise*, chapitre 5, 2010.



LES SOIRÉES LIBERTINES DU FAUBOURG SAINT-LAURENT



CINÉMAS ÉROTIQUES / PEEP SHOWS

- 1 - vidéo Erotica
- 2 - Casino
- 3 - Sexothèque
- 4 - Peep Show

CABARETS ÉROTIQUES

- 1 - Kingdom Gentleman's Club
- 2 - Club Secret
- 3 - Cabaret Sex Appeal
- 4 - Cabaret chez Mado
- 5 - Le 281
- 6 - Gentlemen's choice
- 7 - Café Cléopâtre

 salons de massages érotiques

 anciennes limites du Red light

 artères commerciales

Sources :

- Pour les cinémas érotiques : Régie du Cinéma, liste des permis d'exploitants de salles et enquêtes de terrain
- Pour les cabarets érotiques : pages jaunes et enquêtes de terrain
- Pour les salons de massage érotiques : CLES et Laboratoire d'analyse spatiale et d'économie régionale, carte des lieux reliés à l'industrie du sexe dans la région de Montréal

RÉGLEMENTER LA NUIT

La réglementation municipale influe sur cette géographie. La **charte de la ville de Montréal** réglemente ainsi « l'implantation, l'aménagement et l'utilisation des salles de visionnage érotique, des magasins d'objets érotiques, des établissements où se donnent des spectacles érotiques ou qui exploitent l'érotisme » (art.64).

Dans les règlements de **zonage municipaux**, les établissements exploitant l'érotisme sont inclus dans les **zones commerciales** (catégorie C5). Leur implantation est contrôlée en fonction de **distances minimales** (200 mètres depuis un établissement collectif de nature institutionnelle) et de règles de **contingement** (200 mètres entre deux établissements exploitant l'érotisme). Le but est ainsi de « décourager les concentrations le long des rues commerciales préjudiciables au développement et au maintien d'une structure commerciale diversifiée et dynamique dans l'entourage immédiat ».

Pour autant, et concernant ce principe de zonage et les logiques d'implantation de ces établissements, **Michel Boisvert**, professeur à l'Université de Montréal, renverse le problème et pose une question qui mériterait sans doute d'être analysée :

« si on veut éviter l'éparpillement, pourquoi imposer des distances minimales? (...). En fait, c'est en choisissant de limiter cette activité à l'axe Sainte-Catherine qu'on a voulu à la fois atteindre cet objectif de concentration et stopper son extension, étant donné la saturation jugée déjà excessive »¹.

► *Avec plus de 300 établissements recensés, tous types confondus, et près de 3 500 travailleurs, l'industrie de l'érotisme constitue une réalité incontournable de l'économie de la nuit à Montréal.*

Les enjeux d'implantation, de zonage, d'articulation avec l'offre commerciale devraient être pris en compte de manière systématique et approfondie, pour réfléchir davantage en termes d'objectifs de développement urbain et d'intégration dans la vie de quartier.

1 - Michel Boisvert, Le zonage vertical, pour un nouvel aménagement de la fonction de restauration dans la ville intérieure montréalaise,

E. L'ACHAT NOCTURNE : LA VILLE-MARCHÉ

► *La nuit urbaine n'interrompt pas l'activité commerciale qui depuis plusieurs années ouvre bien au-delà des seules limites de la soirée. La ville-marché se traduit alors par tout un réseau de magasins ouverts tard dans la nuit et de distributeurs fonctionnant 24h/24.*

LE MARCHÉ NOCTURNE

La nuit est un espace-temps festif, mais c'est un également un **marché à conquérir**, tant la demande s'intensifie depuis une dizaine d'années.

L'adaptation de la « ville-marché », pour reprendre l'expression utilisée par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) dans son étude exploratoire sur le Paris nocturne, s'est faite de trois manières distinctes :

- • • > **l'extension des heures d'ouverture** au-delà de 21h des grandes chaînes de supermarchés (de type Jean Coutu, IGA, Métro...);
- • • > **la spécialisation de commerces sur les horaires de nuit**, voire 24h/24 (le réseau des dépanneurs);
- • • > **la multiplication des services de guichets automatiques**, ouverts 24h/24 (principalement pour les banques, les stations service, les locations de vidéos).

Au Québec, la **loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux** fixe les heures d'ouverture des commerces de 8h à 17h, le samedi et le dimanche et de 8h à 21h, les autres jours de la semaine. Pour les établissements d'alimentation, les horaires sont de 8h à 20h, le samedi et le dimanche, et de 8h à 21h, les autres jours de la semaine.

L'extension des horaires et les **ouvertures 24h/24** sont permises dans la loi selon certaines dispositions : la

localisation géographique (zone touristique), lors d'événement spécial, la nature des activités (tabagies, librairies, restaurants, pharmacies, marchés d'alimentation).

Depuis 2008, un **projet pilote** a été mis en place dans le centre-ville de Montréal pour ouvrir les commerces jusqu'à **20h en fin de semaine**, l'idée étant de dynamiser le développement économique de ce secteur¹. En juillet 2010, le projet pilote a été prolongé de cinq ans : « les résultats positifs de cet essai ont permis au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ainsi qu'à la Ville de Montréal de conclure que l'expérience avait été pleinement profitable »².

Dans le cadre d'une étude complémentaire, il serait sans doute intéressant de réaliser une enquête complète auprès des commerçants du secteur et des acteurs locaux pour **déterminer et évaluer les retombées précises de ce projet**.

MÉTHODOLOGIE ET DONNÉES DISPONIBLES

Le portrait de l'offre commerciale dans le secteur du faubourg Saint-Laurent peut être fait à partir de la **base de données LIC**, la liste des industries et commerces. La constitution et la mise à jour de cette base de données fait l'objet d'un partenariat entre plusieurs acteurs : la Ville de Montréal, Emploi Québec,

1 - Le périmètre du projet était compris dans un quadrilatère bordé par l'avenue Atwater à l'ouest, la rue Saint-Urbain à l'est, la rue Sherbrooke Ouest au nord et la rue Saint-Antoine au sud.

2 - Communiqué de presse du 24 novembre 2010, cabinet du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et Cabinet du maire et du comité exécutif de la ville de Montréal.

Ressources humaines et développement des compétences Canada, le ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation et les CDÉC et CLD du territoire de l'île de Montréal.

Une enquête téléphonique auprès des établissements recensés permettrait dans un second temps de réaliser une cartographie de l'offre commerciales nocturnes en distinguant d'une part, les commerces de soirée (ouverts jusqu'à 21h), les commerces de nuit (ouverts jusqu'à minuit) et les commerces ouverts 24h/24.

APPROCHE PAR QUARTIERS

Les études menées entre 2002 et 2003 par l'agence **Convercité** sur plusieurs artères commerciales (dans le village, le quartier latin et le quartier chinois) donnent un panorama des usagers et des perceptions de ces lieux de magasinage.

••• > Le Village gai

Pour la rue Sainte-Catherine, dans le secteur du village gai, l'attractivité commerciale se fait pour moitié à destination des résidents et travailleurs du quartier, et pour une autre moitié à destination des résidents de la région montréalaise (25,3%) et des touristes (23,3%). Les usagers, surtout des **hommes de moins de 40 ans**, appartiennent essentiellement à la communauté francophone.

Pour les résidents du quartier, l'achalandage commercial est autant le fait des commerces de proximité que des établissements liés au divertissement ou au secteur de la restauration. En revanche, pour les non-résidents, les motifs de déplacements sont essentiellement liés à l'**offre de restauration** (près de

40%) et de **divertissement** (environ 30%)¹.

••• > Le quartier latin

Quartier **cosmopolite et estudiantin**, le quartier latin propose une offre culturelle et de loisirs diversifiée. L'attractivité commerciale y est avant tout déterminée par les établissements de divertissement et les restaurants.

La grande majorité des **usagers ne sont pas des résidents** mais des habitants de la grande région de Montréal (51%) et des touristes (27,5%).

Avec une clientèle **jeune** (49% de personnes de 18 à 29 ans) et multiethnique, le quartier latin est un lieu de divertissement très prisé et à l'ambiance bigarrée².

L'ambiance nocturne du quartier latin est d'autant plus renforcée par la diversité de son offre culturelle et de restauration.

••• > Le quartier chinois

Dans l'ensemble des artères commerciales du quartier chinois (rue de la Gauchetière, rue Saint-Urbain, rue Clark et boulevard Saint-Laurent), l'achalandage est déterminé pour l'essentiel par les commerces d'alimentation orientaux et les restaurants de cuisine asiatique.

47% des usagers du secteur appartiennent à la **communauté asiatique** résident majoritairement dans la grande région de Montréal. Le quartier attire donc de loin pour une offre très spécialisée.

Pour les usagers francophones, le motif de déplacement

1 - Convercité, Enquête auprès des usagers des artères commerciales - Sainte-Catherine/village gai, oct 2002.

2 - Convercité, Enquête auprès des usagers des artères commerciales - Quartier latin, oct 2002.

ment principal est la promenade et le divertissement (29%) alors que la communauté asiatique y vient pour l'offre commerciale (56%)¹.

La nuit, les commerces d'alimentation ferment leurs portes et ce sont avant tout les restaurants qui créent l'animation du quartier. Les restaurants ouverts tard dans la nuit sont essentiellement situés rue de la Gauchetière.

••• > **La rue Ontario dans le quartier Centre-Sud**

La rue Ontario, entre Berri et Papineau, attire essentiellement une clientèle locale d'habitues, composée essentiellement de **résidents du quartier (40%)** et très peu de touristes (3%). L'attractivité commerciale y est avant tout déterminée par les services courants, l'alimentation et la quincaillerie².

► *Ces enquêtes montrent une spécialisation de l'offre commerciale des différents quartiers, chacun développant un « créneau » commercial bien spécifique.*

Toutefois, les enquêtes ayant été menées de jour, il serait intéressant de les compléter par de nouveaux entretiens, cette fois-ci, de nuit, pour comparer le profil sociologique des répondants et les motifs de sorties.

Aujourd'hui à Montréal, il y a peu de mobilisation de la part des commerçants pour une extension des

1 - Convergité, Enquête auprès des usagers des artères commerciales - Quartier chinois, oct 2002.

2 - Convergité, Enquête auprès des usagers des artères commerciales - Rue Ontario, oct 2003.

heures d'ouverture. L'articulation entre les dépenses et les revenus générés par l'économie de la nuit reste encore à évaluer. Une **analyse économique approfondie** pourrait alors permettre de déterminer la rentabilité économique d'ouvertures plus tardives, en fonction notamment des types de commerces. Finalement, « la rentabilité des investissements nécessaires à l'assouplissement des horaires d'ouverture et de fermeture des commerces reste à démontrer. Au niveau économique, ce n'est pas sûr que cela soit intéressant »³.

► *L'étude de la rentabilité économique des ouvertures nocturnes des commerces est un élément important pour comprendre et analyser le « marché nocturne » montréalais. De plus, une étude permettant de déterminer, dans le secteur Saint-Laurent, le bassin de clientèle (travailleurs de nuit, résidents et population transitoire) propice à l'activité commerciale nocturne pourrait être une base de réflexion pour le développement de la ville 24h/24.*

3 - Entretien du 6 septembre 2011 avec Robert Ladouceur, Commissaire aux industries culturelles et créatives à la Ville de Montréal.



Edward Hopper, Office at night, 1940
 Minneapolis, Collection Walker Art center

F. LES TRAVAILLEURS DE NUIT : LA VILLE QUI DORT LE JOUR

► *Le travail de nuit est un sujet peu étudié et donc difficilement appréhendable. Pourtant, il constitue une réalité quotidienne pour des milliers de travailleurs. Une meilleure connaissance de cette réalité est donc nécessaire pour adapter au mieux les services urbains privés et publics.*

MÉTHODOLOGIE

Les données disponibles pour réaliser l'étude quantitative du travail de nuit sont issues de l'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu** de Statistique Canada.

Il convient de noter ici que les seules données actuellement disponibles et consultables auprès de Statistiques Canada sont à l'échelle du Québec. Les données à l'échelle de la région métropolitaine de Montréal existent, toutefois, celles-ci ne sont pas exploitées.

L'accès à ces chiffres nécessiterait un **travail d'extraction** à partir des données brutes recensées lors de l'enquête sur la dynamique du travail et des revenus, soit 5 jours de travail pour un coût de 640 dollars¹. En revanche, il ne serait pas possible d'obtenir des données à l'échelle des arrondissements. Pour avoir un portrait du travail de nuit dans le secteur du faubourg Saint-Laurent, ces données seraient donc à construire.

1 - Renseignements pris le 11 août 2011 auprès de Statistique Canada.

LES GARDIENS DE LA NUIT

À l'échelle du territoire canadien, le travail de soirée et de nuit concerne 1,2 millions de personnes². Au Québec, ce chiffre est de 301 472 personnes et la part des salariés travaillant le soir ou la nuit est en progression depuis dix ans, avec 8,5% des actifs en 2006, contre 7,9% en 1997³.

• *Tableau comparatif : travail en soirée ou de nuit*
 Source : Ministère du travail, 2006

Provinces	Travail de soirée ou de nuit	
	Nombre	Part des actifs salariés
Québec	301 472	8,5%
Ontario	452 862	7,8%
Alberta	121 211	7,0%
Colombie-Britannique	144 632	7,6%
Nouveau-Brunswick	23 594	6,5%
Canada	1 160 991	7,7%

Au Québec, le profil professionnel des travailleurs de nuit relève principalement du **secteur de la vente et des services** (41,5%) et dans une moindre mesure, du secteur de la transformation, fabrication et services d'utilité publique (15,1%), du transport et des machi-

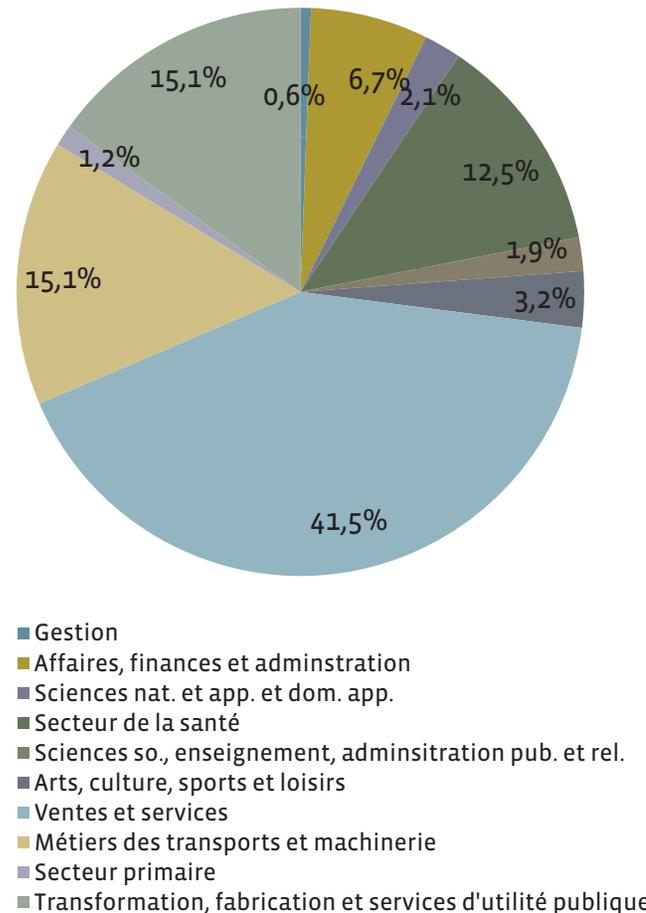
2 - Sources: Ministère du travail, Microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada.

3 - Source : Ministère du travail

neries (15,1%) et de la santé (12,5%)¹. Cette situation concerne davantage les hommes (10%) que les femmes (6,9%) et pour 69,3% d'entre eux, il s'agit d'une activité à temps plein.

Répartition des travailleurs de soirée ou de nuit selon la profession, au Québec (2006)

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Statistique Canada, 2006
 Traitement : Claire Néron-Dejean



Au sein de cette catégorie des travailleurs de nuit, il est possible de distinguer plusieurs ensembles :

¹ - Sources : Ministère du travail, Microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada, 2006.

- > Les travailleurs des secteurs de la restauration et des loisirs ;
- > L'ensemble des travailleurs « de garde » dont la mission est d'assurer la sécurité et la santé des citoyens, ainsi que la permanence du fonctionnement des réseaux urbains ;
- > Les travailleurs des secteurs de la production ou du transport qui supposent une activité en continue.

Dans le faubourg Saint-Laurent, outre le secteur de la restauration, le travail de nuit concerne principalement la « **ville de garde** » (le CHUM et le PDQ21), les services de sécurité et le secteur de la finance (complexe Desjardins). A ce titre, une étude ultérieure pourrait avoir comme objet de réunir les données disponibles sur les travailleurs de nuit du secteur.

L'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Notre-Dame et l'Hôpital Saint-Luc qui forment le **CHUM**, regroupent à eux seuls 10 000 employés, dont 900 médecins, 270 chercheurs, 6 000 étudiants et stagiaires. Le CHUM constitue dans ce cadre une part importante des travailleurs de nuit du secteur.

► *Le travail de nuit est une réalité incontournable de nos sociétés contemporaines, en lien avec l'avènement de la société des loisirs, de la production de masse et des pressions pour une plus grande flexibilité de la main d'oeuvre.*

Pour le faubourg Saint-Laurent, il serait nécessaire de mener une étude ultérieure visant à quantifier et à qualifier précisément le travail de nuit. Cette analyse ainsi réalisée participerait du portrait de la vie nocturne du secteur et servirait de base à la réflexion sur le développement du commerce nocturne.



G. LA MOBILITÉ NOCTURNE : LA VILLE QUI BOUGE

MÉTHODOLOGIE

Le portrait de la mobilité dans la grande région de Montréal se fonde sur les données issues de l'enquête **Origine-Destination** montréalaise 2008. Cette enquête a lieu tous les cinq ans, par entrevues téléphoniques et vise à « rassembler une connaissance fine et fiable de la structure et des caractéristiques des déplacements des personnes ».

Les données recueillies permettent de réaliser un portrait statistique précisant l'origine des déplacements, la destination, le motif, les modes de transport et l'heure de départ. Ainsi, en 2008, des entrevues réalisées auprès de 66 100 ménages, composés de 156 700 personnes, permettent de décrire et de caractériser les déplacements de la population.

L'enquête porte sur un jour moyen de semaine, elle s'intéresse donc uniquement aux déplacements effectués du lundi au vendredi, hors périodes de vacances ou jours fériés. L'analyse des déplacements nocturnes peut être quelque peu biaisée dans la mesure où la variable semaine / fin de semaine a une incidence forte sur les motifs et le nombre des déplacements la nuit.

L'enquête O-D est réalisée à partir d'un taux d'échantillonnage moyen de 4,10 %, la **précision statistique** s'en trouve donc réduite pour les phénomènes de moins grande ampleur comme les déplacements de

nuit. Le **seuil de validité statistique** est donc une des limites de l'utilisation de l'enquête Origine-Destination pour analyser les temps nocturnes. Il est alors important de noter que les informations analysées ici sont des tendances générales qui demandent à être complétées par des études complémentaires.

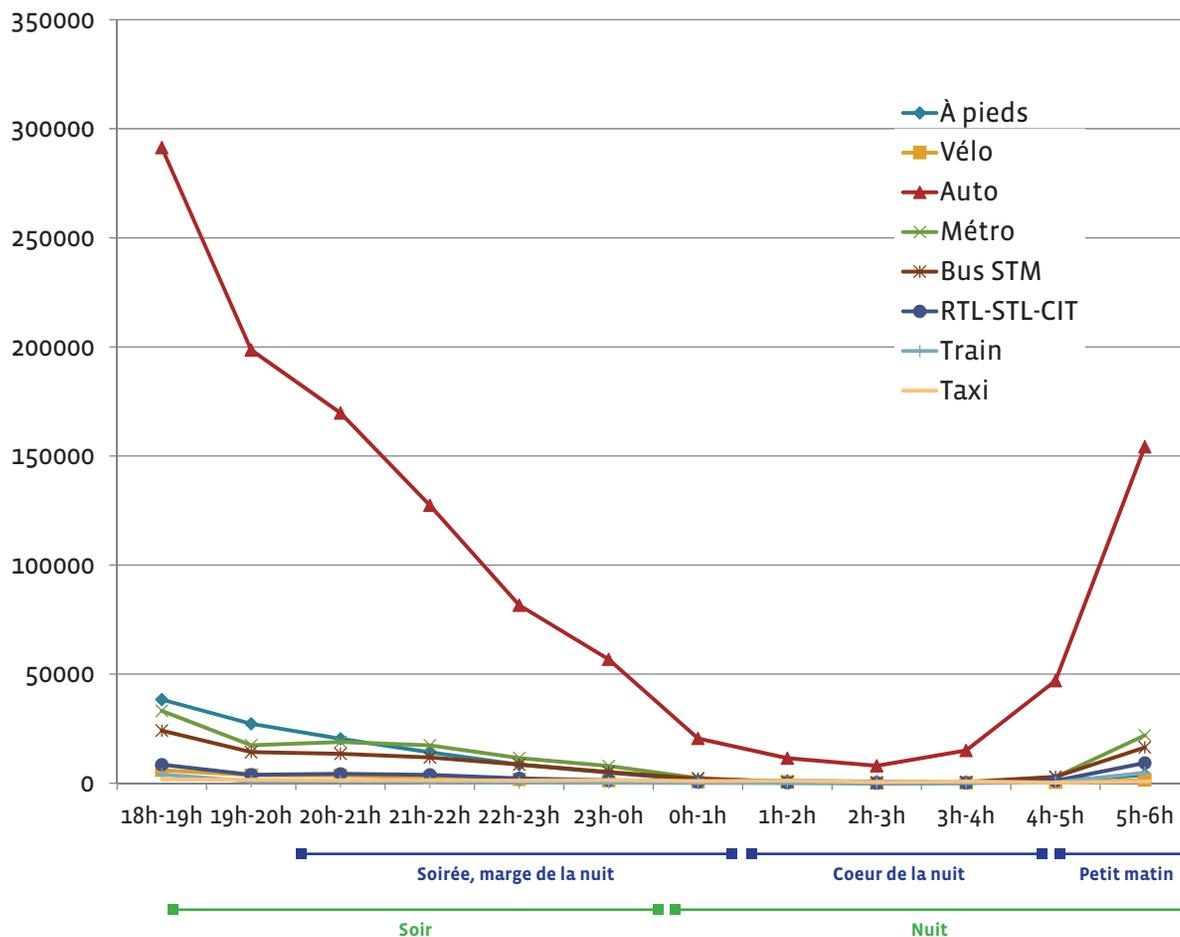
Il convient également de préciser que les données recueillies par heures correspondent aux **heures de départ déclarées** lors de l'enquête, elles peuvent ainsi induire certains biais statistiques. De plus, à l'exception des déplacements à pied, les données peuvent comprendre une combinaison de plusieurs modes (des déplacements en voiture puis en métro puis en bus), faisant en sorte que les volumes de déplacements par modes ne soient pas nécessairement complémentaires.

DÉPLACEMENTS SUR 24H

La répartition des déplacements sur 24h, tous modes confondus fait ressortir que **89% des déplacements sont effectués entre 6h du matin et 20h le soir**, incluant les heures de pointe du matin et de l'après-midi qui représentent à elles seules la moitié des déplacements d'une journée. La conclusion est donc que le temps nocturne, entre 20h et 6h du matin représente une faible part des déplacements (**11%**).

Montréal, bus de nuit

Cliché : Olivier Bataille, nov. 2009



▲ Volume des déplacements de nuit par modes, région de Montréal

Source : Mobilité des personnes dans la région de Montréal, Enquête Origine-Destination 2008
 Données transmises : Sébastien Gagné, STM
 Traitement : Claire Néron-Dejean

LES TROIS TEMPS DE LA NUIT DES TRANSPORTS

Les données extraites de l'enquête Origine-Destination pour la région de Montréal, par heures et par modes, permettent de dresser un portrait des différents rythmes urbains de nuit à Montréal.

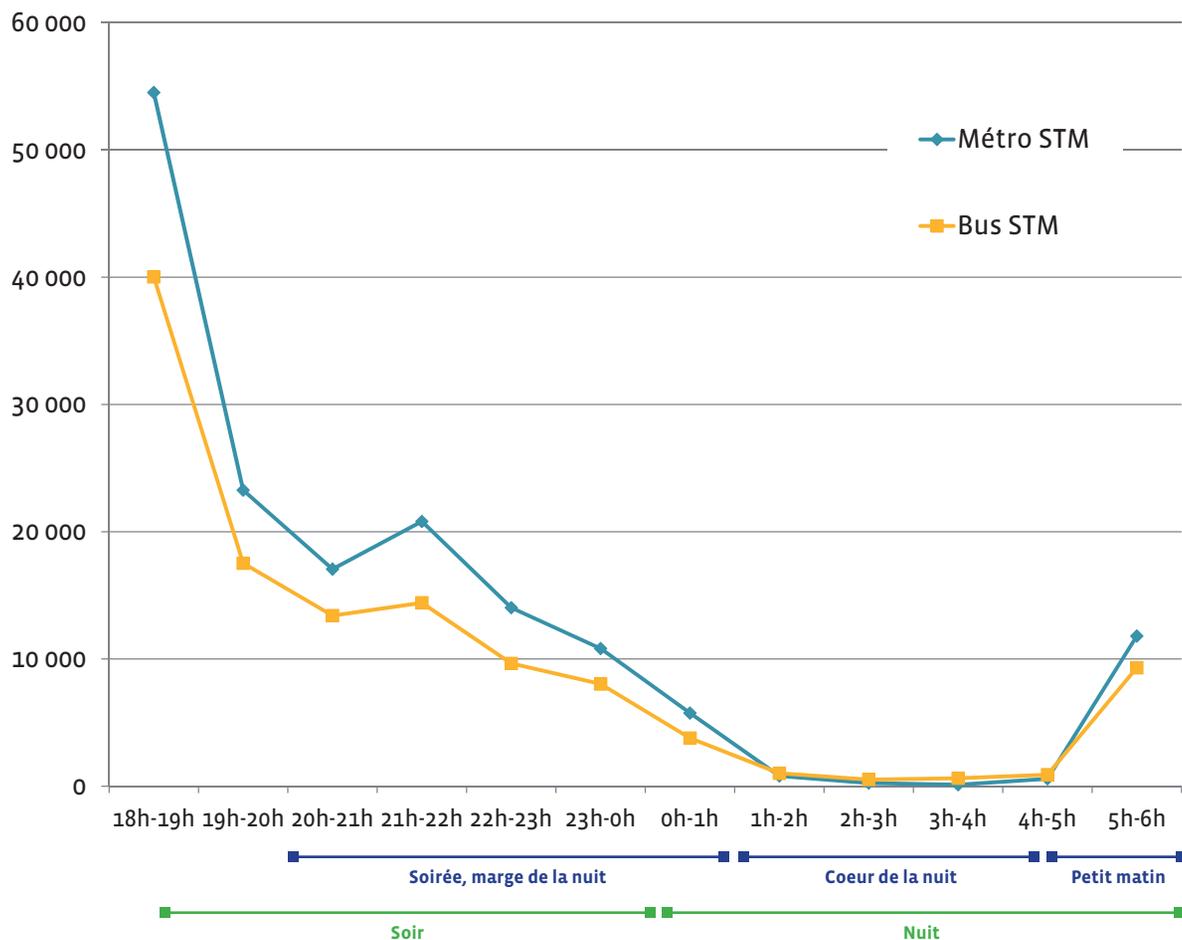
Les courbes ainsi obtenues peuvent être superposées aux différents découpages de la nuit, scientifiques et institutionnels, pour identifier un schéma

qui serait spécifique aux réalités montréalaises.

- L'enquête Origine-Destination distingue cinq périodes dans une journée dont deux pour la nuit :
 - ... > période de pointe du matin (PPAM) : 6h - 8h59
 - ... > jour : 9h - 15h29
 - ... > période de pointe de l'après-midi (PPPM) : 15h30 - 18h29
 - ... > soir : 18h30 - 23h59
 - ... > nuit : 24h - 5h59

- Comme cela a déjà été mentionné, Luc Gwiazdzinski, spécialiste de la géographie urbaine nocturne, propose quant à lui un découpage temporel de la nuit en trois phases :
 - ... > 20h - 1h30 : « la soirée, marge de la nuit » ;
 - ... > 1h30 - 4h30 : « le coeur de la nuit » ;
 - ... > 4h30 - 6h : « le petit matin, marge du jour ».

- Pour la mobilité nocturne montréalaise (entre 20h et 6h), trois grandes périodes peuvent finalement être distinguées :
 - ... > **l'intensité nocturne**, de 20h à 0h30 : c'est la période qui concentre l'essentiel des déplacements nocturnes, avec un pic entre 20h et 22h ;
 - ... > **le ralentissement nocturne**, de 0h30 à 4h30 : le nombre des déplacements est au plus bas, d'autant plus que le métro est fermé à ces heures là ;
 - ... > **le réveil**, de 4h30 à 6h : le nombre des déplacements commence à remonter, surtout à partir de la période comprise entre 5h et 6h.



▲ Volume des déplacements de nuit en métro et bus STM, région de Montréal

Source : Mobilité des personnes dans la région de Montréal, Enquête Origine-Destination 2008

Données transmises : Sébastien Gagné, STM

Traitement : Claire Néron-Dejean

VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT

D'après les données extraites par heures de l'enquête Origine-Destination pour la région de Montréal, les déplacements nocturnes en transports en commun représentent une faible part des déplacements d'une journée.

En effet, **8,9% des déplacements en transports en commun** sont effectués entre 20h et 6h du matin. Le plein coeur de la nuit, entre 1h et 4h, ne concerne

quant à lui que **0,16% des déplacements** effectués en transports en commun sur 24 heures.

Si l'on compare la mobilité de jour et de nuit, le principal constat est celui d'une prédominance de la voiture individuelle dans les modes de déplacement. Et cette prédominance s'accroît fortement la nuit, au détriment principalement de la marche à pied, mais également du métro et du bus.

>> Volume des déplacements par modes, sur 24h, dans la région de Montréal

La nuit, le vélo ne semble pas non plus être une alternative à la voiture individuelle. Toutefois, le système Bixi n'a été lancé par la ville de Montréal qu'en mai 2009, il est donc probable que la prochaine enquête O-D révèle de nouveaux comportements à vélo¹.

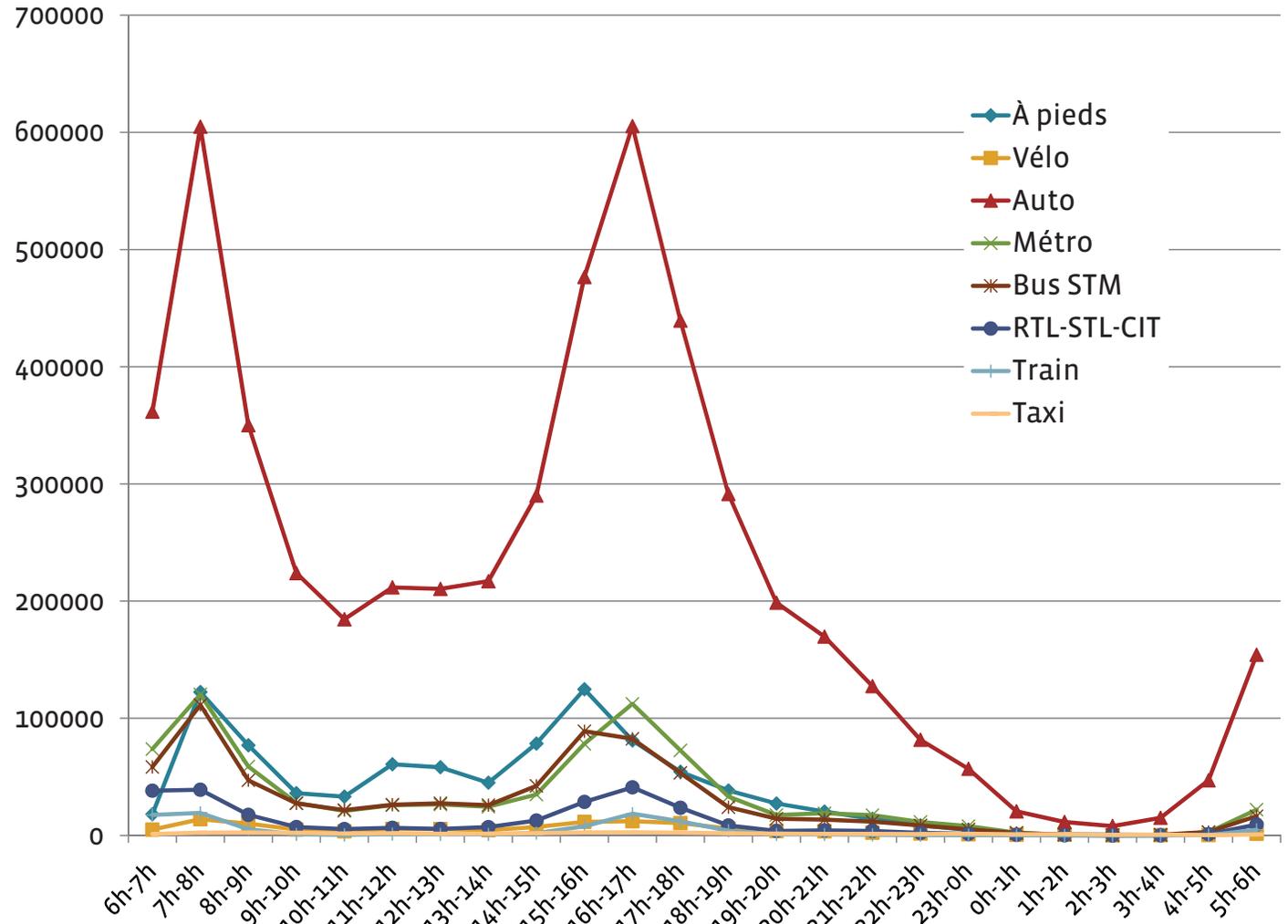
Outre la voiture, seul le taxi voit sa part modale augmenter la nuit. Cette situation est logique dans la mesure où le taxi constitue généralement le mode de déplacement substitutif au transport collectif la nuit tombée.

Les courbes de la mobilité nocturne ainsi dessinées peuvent permettre de mieux comprendre les rythmes urbains et d'orienter les réflexions pour adapter l'offre nocturne de services publics et privés.

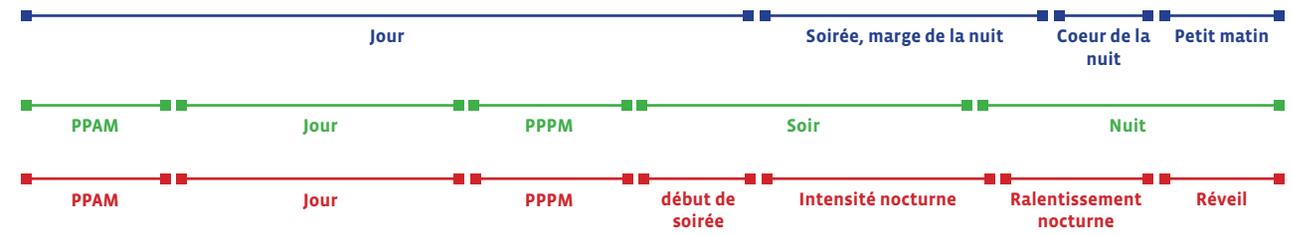
1 - Catherine Espinasse, « Le vélo dans la nuit urbaine », 2007.

▲ Volume des déplacements par modes, sur 24h, région de Montréal

Source : Mobilité des personnes dans la région de Montréal, Enquête Origine-Destination 2008
 Données transmises : Sébastien Gagné, STM
 Traitement : Claire Néron-Dejean



- ■ découpage temporel de Luc Gwiazdzinski
- ■ découpage temporel de l'enquête O-D
- ■ découpage temporel proposé pour Montréal



LE NOUVEAU RÉSEAU DE NUIT

Pour répondre aux exigences en termes de mobilité nocturne, la STM a récemment révisé son réseau de nuit. Depuis sa **création en 1988**, le réseau de nuit n'avait pas subi d'amélioration. La dernière **mise à jour, en 1996**, avait au contraire mené à des réductions de fonctionnement via des abolitions ou des fusions de lignes. L'objectif de la **révision de juin 2011** était donc de « mieux adapter l'offre de service aux besoins des personnes qui se déplacent la nuit, lorsque le métro est fermé ».

>> *Carte du réseau de nuit de la STM*

>> *Carte de la mobilité nocturne dans le secteur du Faubourg Saint-Laurent*

Jusqu'à aujourd'hui, le réseau comptait 20 lignes dont 16 fonctionnaient toute la semaine et 4 uniquement en fin de semaine (vendredi et samedi). Dans cette organisation, de vastes territoires sur l'île de Montréal n'étaient pas ou mal desservis, en particulier dans l'ouest et dans l'est.

Trois nouvelles lignes sont alors créées et huit voient leur parcours optimisé. Le nouveau réseau contribue ainsi principalement à remédier aux problèmes d'inégalités de desserte des territoires :

- > dans **l'ouest de l'île** : création de liaisons express, de liaisons transversales nord-sud et d'une liaison directe vers l'aéroport ;
- > dans **l'est de l'île** : création de nouvelles liaisons transversales nord-sud, d'une liaison directe entre Pointe-aux-Trembles/Rivière-des-Prairies et la station Frontenac ;
- > dans **le centre-ville** : renforcement des liaisons transversales est-ouest, consolidation des liaisons

directes entre Atwater et Frontenac.

Pour l'ensemble du réseau, les correspondances ont été réduites, les liaisons directes depuis les extrémités de l'île avec le centre-ville ont été renforcées et les fréquences augmentées (de 60 à 45 minutes maximum). Ainsi, avec le nouveau réseau, la **logique d'accessibilité de nuit de 1km** (contre 500 mètres le jour) pour les lignes en direction du centre-ville est passée de 91% à 95%.

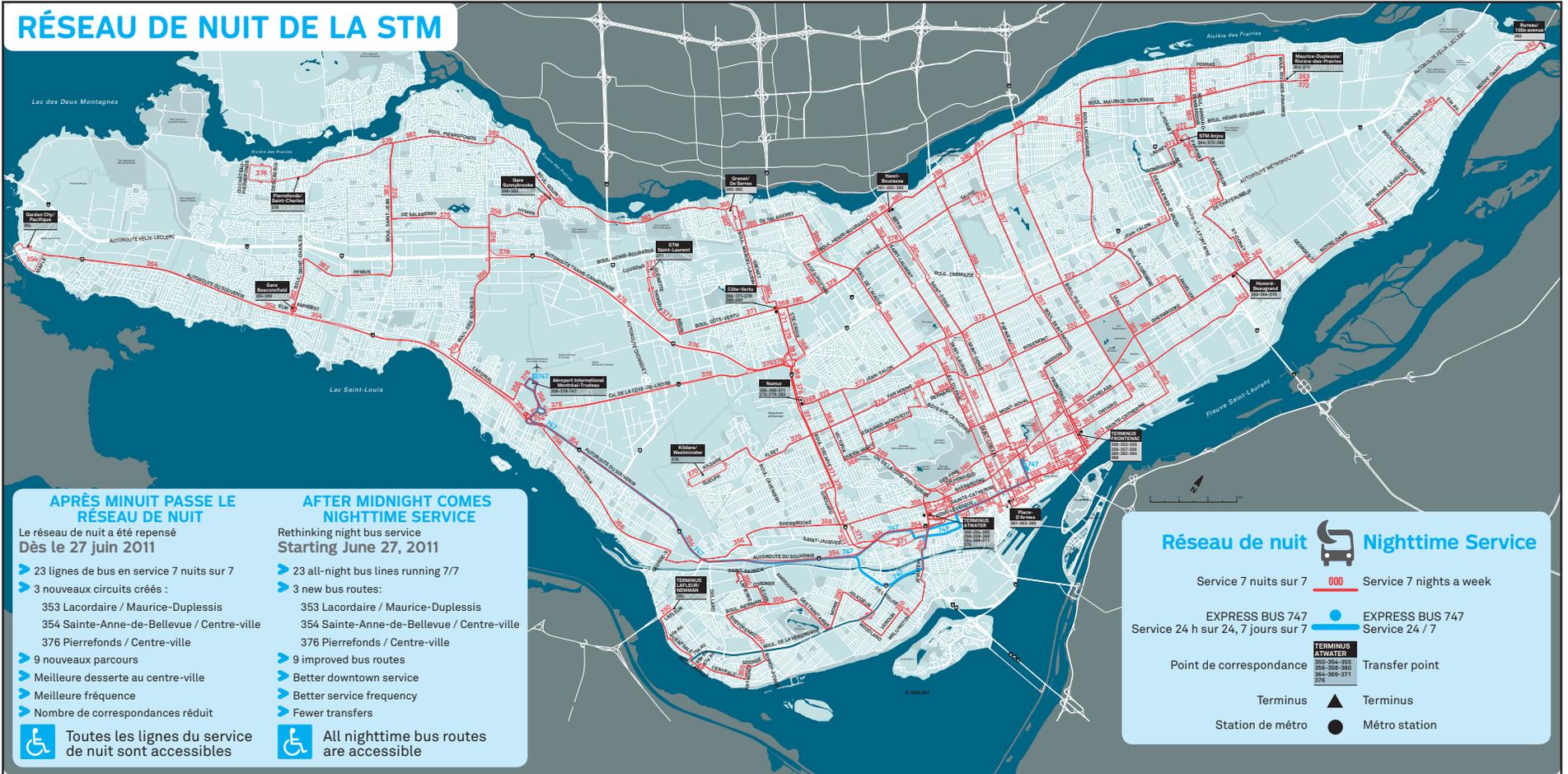
Le secteur du **faubourg Saint-Laurent** a profité de ces changements, notamment en ce qui concerne la desserte est-ouest de son territoire. L'augmentation des fréquences de passage rend également le secteur plus accessible.

► *La mobilité est une des composantes majeures du fonctionnement d'une ville.*

Le découpage des différentes temporalités du transport la nuit permet alors d'évaluer et de (ré)adapter les services urbains publics et privés.

Une étude complémentaire de la mobilité par heure et par mode, en fonction du genre, de l'âge, du motif et du statut permettrait dans un second temps de cibler davantage les mesures à appliquer et de proposer des projets spécifiques et adaptés aux usages.

RÉSEAU DE NUIT DE LA STM



APRÈS MINUIT PASSE LE RÉSEAU DE NUIT

Le réseau de nuit a été repensé
Dès le 27 juin 2011

- 23 lignes de bus en service 7 nuits sur 7
- 3 nouveaux circuits créés :
 - 353 Lacordaire / Maurice-Duplessis
 - 354 Sainte-Anne-de-Bellevue / Centre-ville
 - 376 Pierrefonds / Centre-ville
- 9 nouveaux parcours
- Meilleure desserte au centre-ville
- Meilleure fréquence
- Nombre de correspondances réduit

Toutes les lignes du service de nuit sont accessibles

AFTER MIDNIGHT COMES NIGHTTIME SERVICE

Rethinking night bus service
Starting June 27, 2011

- 23 all-night bus lines running 7/7
- 3 new bus routes:
 - 353 Lacordaire / Maurice-Duplessis
 - 354 Sainte-Anne-de-Bellevue / Centre-ville
 - 376 Pierrefonds / Centre-ville
- 9 improved bus routes
- Better downtown service
- Better service frequency
- Fewer transfers

All nighttime bus routes are accessible

Réseau de nuit Nighttime Service

Service 7 nuits sur 7 Service 7 nights a week

EXPRESS BUS 747 EXPRESS BUS 747
Service 24 h sur 24, 7 jours sur 7 Service 24 / 7

Point de correspondance Transfer point

Terminus Terminus

Station de métro Métro station

**TERMINUS
ATWATER**
353-354-355
356-358-360
364-369-371
376

H. CRIMINALITÉ ET DÉLINQUANCE : LA VILLE EN MARGE

UN CRIME DANS LA NUIT

Selon les données de 2009 de Statistique Canada, le **taux de criminalité** est en baisse constante au Canada depuis dix ans. Au Québec, le nombre de crimes déclarés par la police en 2009 est de 392 689. Ce chiffre est en baisse de 2% entre 2008 et 2009. À l'échelle du Canada, le taux de criminalité québécois est parmi les plus bas, juste derrière l'Ontario, avec 5 016 crimes pour 100 000 habitants (toutes activités criminelles confondues). Pour la RMR de Montréal, le taux de criminalité est sensiblement le même, avec **5 474 crimes pour 100 000 habitants**. Il reste parmi les plus bas du pays, derrière Toronto (3 802), Ottawa (4 558) et Québec (4 082). Les taux les plus élevés étant à Kelowna (10 474), Regina (10 492) et Saskatoon (10 169)¹.

En revanche, Statistique Canada ne proposant pas de données sur les **temporalités de la criminalité**, ce sont donc avant tout des données issues d'entretiens avec les services de Police de la ville de Montréal qui peuvent permettre d'estimer la criminalité nocturne.

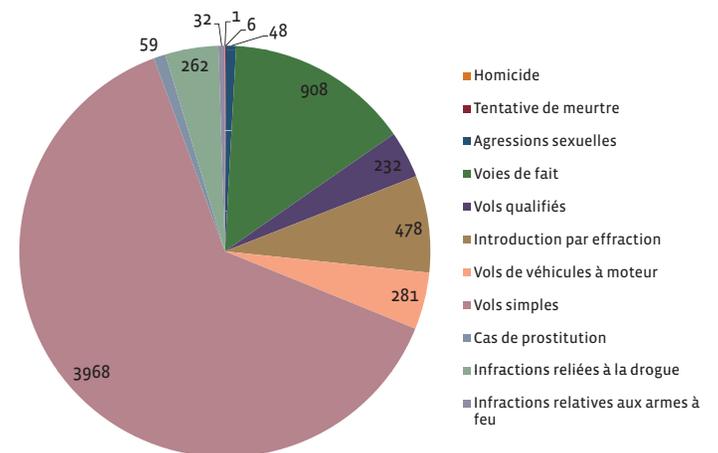
Pour le faubourg Saint-Laurent, les données sur la criminalité sont issues des **services de Police de la ville de Montréal (SPVM)**. Les limites géographiques sont alors celles définies par le territoire d'intervention

1 - Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, crimes déclarés par la police, certaines infractions, selon la région métropolitaine de recensement, 2009.

du quartier 21 (la partie est du centre-ville, le Vieux Montréal, les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame).

Territoire le plus criminalisé de Montréal avec une moyenne de 25,7 infractions par jour (soit un total de 9 389 infractions en 2008), le quartier 21 se distingue par le nombre et la nature des délits recensés : un nombre élevé de crimes contre la propriété et contre la personne ayant pour corollaire un nombre important d'appels de service².

Le quartier 21 se caractérise également par une forte proportion des **crimes commis par la « population transitoire »** qui fréquente le quartier. En effet, seuls 19% des crimes recensés sont le fait de résidents.



Criminalité du quartier 21 en 2008

Source : SPVM, PDQ21, juin 2009

Traitement : Claire Néron-Dejean

2 - Source : SPVM, PDQ21, Profil de quartier, caractéristiques socio-démographiques, criminalité et délinquance, juin 2009.

Le coeur de la nuit pour la police de quartier est l'intervalle de temps situé entre 1h et 4h du matin. C'est dans cette période que se situe le pic d'activité nocturne.

La **temporalité du crime** est également une donnée importante pour comprendre la vie nocturne du faubourg Saint-Laurent. Si le taux de criminalité n'augmente pas de manière significative **la nuit, c'est la nature du délit qui change**. Le jour ou le soir, il s'agit davantage d'une criminalité liée à la pauvreté, au vol, alors que la nuit, la criminalité est davantage liée à la violence, aux agressions physiques : « La nuit, il y a moins de conciliation, les problèmes sont plus violents et se terminent plus souvent par des arrestations »¹.

A la **sortie des bars à 3h** du matin, la police note une hausse du nombre d'appels de service, notamment pour des motifs d'altercations. C'est durant le coeur de la nuit que les agents de police ont le plus recours aux **armes de type intermédiaire** (poivre de Cayenne et irritant chimique pour disperser les foules, bâton télescopique...).

Le coeur de la nuit pour la police de quartier est ainsi l'intervalle de temps situé entre **1h et 4h** du matin. C'est dans cette période que se situe le pic d'activité nocturne, si bien que depuis un an, le PDQ21 a dû augmenter sa capacité de réponse de nuit de 4 à 5 véhicules.

Cette augmentation vient notamment répondre à la **hausse du nombre d'appel de priorité 1** (atteinte à la vie) **et 2** (atteinte à l'intégrité physique). De plus, si le jour, les appels de priorité 3 (infractions contre les biens, bruit) peuvent être couverts par une personne seule (patrouille solo), la nuit, ils nécessitent l'intervention de deux personnes (patrouille duo). En effet, la convention collective de travail oblige l'intervention d'une patrouille duo à partir de 23h59.

1 - Entretien avec Alain Simoneau, Commandant du PDQ 21, le 19 août 2011.

« LES FLICS NE DORMENT PAS LA NUIT »

Le poste de quartier 21 couvre un territoire de 4 km² regroupant la partie est du centre-ville, le Vieux Montréal, les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. Une population de **15 948 habitants** (en 2006) y réside à laquelle il faut ajouter une importante **population transitoire**, venue se promener et profiter de l'offre culturelle, de loisirs et de restauration du secteur.

Le PDQ21 rassemble une équipe de **125 personnes**, soit le plus gros effectif sur l'île de Montréal. Parmi eux, deux agents sont affectés au quartier latin, deux au quartier chinois et au Vieux Montréal.

La problématique de l'itinérance est notamment prise en charge par les quatre agents appartenant à l'**Équipe mobile de référence et intervention en itinérance** (ÉMRII) et les trois agents socio-communautaires. La spécificité des interventions de l'ÉMRII est de développer une démarche à long terme avec un suivi auprès des personnes vulnérables et des opérations de prévention et d'accompagnement.

QUAND LA VILLE DORT

Pour avoir une vision plus concrète et plus juste de la criminalité dans le faubourg Saint-Laurent, il est également nécessaire d'en esquisser une géographie nocturne en distinguant les caractéristiques des différents quartiers².

• • • > L'axe central Sainte-Catherine

Secteur le plus pauvre en activités, marqué par une

2 - Les analyses de la sécurité par quartier sont issues de l'entretien réalisé auprès d'Alain Simoneau, Commandant du PDQ 21, le 19 août 2011.

hausse de la population vulnérable, le quartier Sainte-Catherine, entre Saint-Urbain et Berri, est celui qui concentre le plus de problèmes en termes de sécurité.

La problématique principale concernant la sécurité dans ce quartier est celle de la **cohabitation** : la cohabitation entre la population résidente et les établissements licenciés, la cohabitation entre les résidents, les clients des hôtels et les noctambules, et enfin, la cohabitation entre les résidents et les personnes vulnérables. La spécificité du quartier est en effet d'être un **centre-ville habité**.

Le **bruit** arrive en tête des motifs de plaintes. A la sortie des bars et des clubs, les plaintes pour le bruit sont nombreuses. Dans l'ensemble du quartier 21, 1 768 appels de services ont été passés pour cause d'incivilités et autres désordres en 2008¹. « *Les Foufounes électriques*, notamment, ne génèrent pas tant des problèmes en termes de criminalité que des plaintes pour le bruit (musique, clients quittant le bar, taxis klaxonnant à leur arrivée...) »².

L'importance de l'**itinérance** profitant des nombreux interstices urbains du territoire (ruelles sans activités, terrains vagues, immeubles abandonnés...), est l'autre grand enjeu du quartier. Elle constitue une dimension importante du **sentiment d'insécurité**, même si le taux de criminalité n'est pas plus élevé chez les itinérants que chez les personnes avec un domicile fixe. Et alors même que la mendicité n'est pas un délit au Québec, les plaintes sont nombreuses

1 - Source : SPVM, PDQ21, Profil de quartier, caractéristiques socio-démographiques, criminalité et délinquance, juin 2009.

2 - Entretien avec Alain Simoneau, Commandant du PDQ 21, le 19 août 2011.

de la part des résidents et des commerçants mais se font essentiellement par téléphone.

La proximité d'**organismes communautaires** pour l'hébergement et les repas (Accueil Bonneau, Maison du Père, le Sac à dos, St Michael's mission), contribuent à concentrer davantage les populations vulnérables dans ce secteur. Les services de police évaluent ainsi de 12 000 à 15 000 les personnes en situation d'itinérance dans le centre-ville.

Or, la concentration de la vulnérabilité va entraîner une dynamique de criminalité supplémentaire, celle du **trafic de stupéfiants**. Profitant de la situation des populations vulnérables et attirant une nouvelle clientèle par une stratégie d'offre non sollicitée, le trafic de stupéfiants est une dimension majeure de la criminalité souterraine du quartier. L'emprise des gangs de rue dans le trafic de stupéfiants est alors très actif, notamment le gang des motards.

En revanche, la prostitution a beaucoup diminué. Seules une quinzaine d'« opérations » par an sont recensés, ce qui est très peu, contrairement notamment à l'arrondissement d'Hochelaga-Maisonneuve, bien plus durement marqué par un phénomène de narco-prostitution.

••• > Le quartier latin

La problématique de l'insécurité et les plaintes déposées dans le quartier latin sont essentiellement liées aux vols, à l'**itinérance** et à la recrudescence des **squeegees**. Une équipe de deux agents à pied est affectée spécifiquement au quartier latin. Visible dans l'espace urbain, leur présence à, entre autres, permis de résorber le sentiment d'insécurité et de supporter les commerçants.

••• > **Le quartier chinois**

Dans le quartier chinois, la criminalité est essentiellement liée à des **stratégies d'intimidation** entre communautés. La police recense ainsi de nombreuses plaintes de menaces. En revanche, la police ne compte pas de plaintes concernant l'itinérance dans le quartier chinois.

••• > **Le Village gai**

La partie est du Village concentre le même type de problèmes de sécurité que l'axe central Sainte-Catherine.

Pour l'ensemble du territoire, le PDQ21 a mis en place de nombreuses opérations de partenariats pour lutter contre ces phénomènes (avec l'UQAM, les institutions scolaires, les habitations Jeanne-Mance, la table de concertation du faubourg Saint-Laurent...).

La police a également développé de nombreuses opérations de prévention et de protection, comme le comité de ramassage des seringues ou le programme Cyclope de prévention contre la sollicitation et le harcèlement sur la rue.

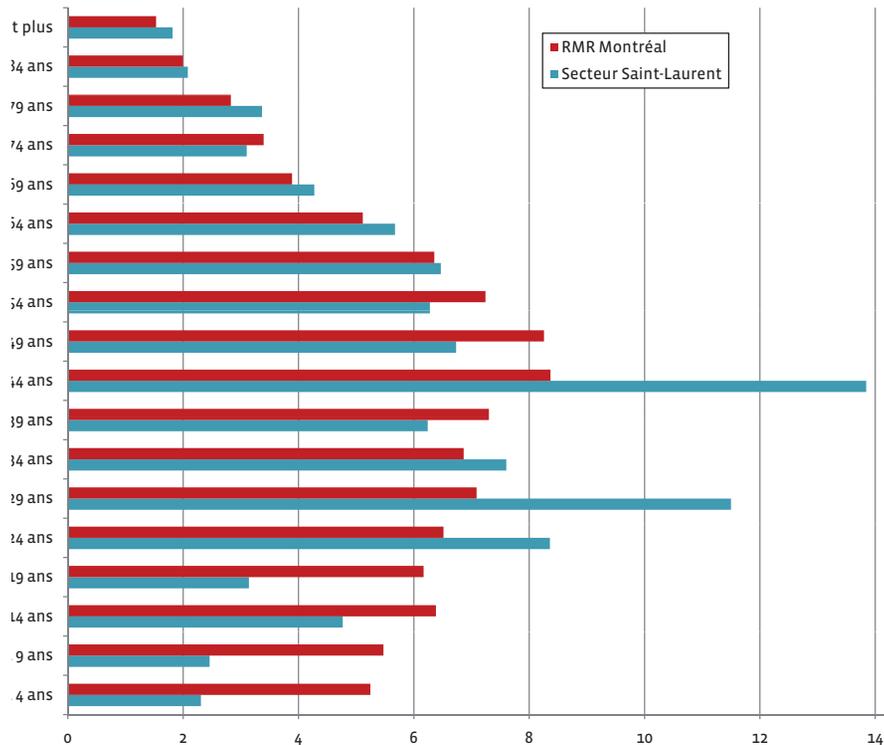
► *Le sentiment d'insécurité et le poids de la criminalité dans le secteur constituent des freins à la valorisation de la vie nocturne. Les questions du renouvellement urbain et de l'occupation de l'espace sont alors des dimensions centrales pour voir évoluer la situation de la sécurité dans le faubourg Saint-Laurent, en particulier au niveau de l'axe Sainte-Catherine :*

« plus l'espace est occupé, plus il est pris en charge et moins il est disponible aux activités indésirables. Pour changer la dynamique, il faut l'occuper »¹.

1 - Entretien avec Alain Simoneau, Commandant du PDQ 21, le 19 août 2011.

I. LES RÉSIDENTS : LA VILLE QUI DORT

LA « DÉMOCRATIE DU SOMMEIL »



Répartition de la population par classes d'âges dans le secteur Saint-Laurent et l'ensemble de la RMR de Montréal

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

Traitement : Claire Néron-Dejean

Si cette étude porte essentiellement sur ceux qui « vivent » la ville la nuit, que ce soit par leurs activités, leurs sorties ou leur travail, il est néanmoins importants de ne pas négliger d'inclure dans ce panorama nocturne la population résidente.

Importante pour comprendre la vie nocturne du secteur, cette « ville qui dort », autrement appelé par certains la « **démocratie du sommeil** »¹ interagi

indirectement avec la population des noctambules ou des travailleurs de nuit. C'est généralement dans l'opposition entre « la ville qui dort » et « la ville festive » que se jouent l'essentiel des **conflits d'usage**

1 - Dans un article publié en 2008 dans *Philosophie Magazine*, le philosophe Thierry Paquot s'interrogeait sur l'incohérence démocratique faisant que les électeurs votent là où ils dorment et non là où ils travaillent et là où ils sortent.

nocturnes dans le faubourg Saint-Laurent.

Pourtant, il n'existe pas de vision unique pour définir la vie du quartier, chaque citoyen possède sa propre vision de l'espace. Cette vision peut varier en fonction de son ancienneté dans le quartier, de sa manière de le vivre et de l'habiter.

PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Les données permettant de dresser un portrait socio-démographique de la « ville qui dort » dans le secteur du faubourg Saint-Laurent sont issues du **recensement de 2006** de Statistique Canada. Il y est découpé en **10 secteurs de recensement** (des numéros 4620051.00 à 4620061.00), offrant ainsi des données localisées très précises.

Le faubourg Saint-Laurent est situé au coeur de l'arrondissement Ville-Marie, le 10^e par la population à l'échelle de Montréal, avec 78 876 habitants. En 2006, la population du faubourg Saint-Laurent est de **13 043 habitants** et ce chiffre est le résultat d'évolutions fortes depuis 2001, en particulier dans sa partie ouest (taux de variation de plus de 10%).

Au niveau des caractéristiques de la population, le secteur se distingue par une faible part des jeunes de moins de 20 ans et par une surreprésentation, par rapport à Montréal, des personnes de 20 à 29 ans et de 40 à 44 ans.

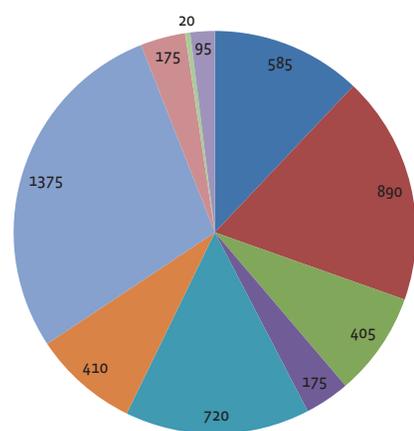
Les habitants travaillent pour l'essentiel dans le **secteur de la vente et des services**, mais également dans les secteurs des affaires, de l'enseignement et administration et de la gestion.

Le **chômage** concerne **11%** de la population active en

Population active du secteur Saint-Laurent, types de professions

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

Traitement : Claire Néron-Dejean



- Gestion
- Affaires, finance et administration
- Sciences naturelles et appliquées
- Secteur de la santé
- Sciences sociales; enseignement; administration publique et religion
- Arts; culture; sports et loisirs
- Ventes et services
- Métiers; transport et machinerie
- Professions propres au secteur primaire
- Transformation; fabrication et services d'utilité publique

2006¹ soit un chiffre globalement supérieur au taux de l'arrondissement de 9,6% et de celui de Montréal de 6,9%. Ce chiffre est particulièrement élevé pour les jeunes de 15 à 24 ans.

A l'échelle de l'arrondissement Ville-Marie, la structure familiale est essentiellement composée de **familles avec conjoint** (81%) dont une majorité de couples mariés (60%). Pour l'ensemble des familles, la part des **couples sans enfants** est prédominante (65%) surtout parmi les couples vivant en union libre (82%)². Ce chiffre est très supérieur à la moyenne montréalaise pour laquelle la proportion des couples avec et sans enfant reste relativement équilibrée.

UN SECTEUR AUX MULTIPLES FACETTES

Le faubourg Saint-Laurent se développe au 18^{ème} siècle en dehors des murs de la ville, de part et d'autre du chemin Saint-Laurent, d'où son appellation de faubourg³. Au 19^{ème}, il est un quartier densément peuplé et en pleine croissance démographique, passant de 13 000 habitants en 1861 à près de 22 000 en 1901. C'est alors un quartier populaire, essentiellement composé d'artisans et d'ouvriers⁴.

1 - Ce chiffre est issu des données par secteur de recensement sur le territoire du Faubourg Saint-Laurent. Il convient de noter ici que les données n'étant pas disponibles pour les secteurs 4620057.00 et 4620054.00, l'estimation ne vaut que pour 8 des 10 secteurs du territoire.

2 - Source : Montréal en statistiques, Profil socio-démographique de l'arrondissement Ville-Marie, édition 2009, d'après les données du recensement de 2006 de Statistique Canada.

3 - Le terme de faubourg vient du vieux français fors « hors de » (du lat. foris) et de borc (bourg).

4 - Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, chapitre 1, 2010.

L'histoire a façonné le faubourg Saint-Laurent dans toute sa diversité, une diversité que l'on retrouve encore aujourd'hui dans ses différents quartiers.

••• > Le Village gai

Le secteur Saint-Laurent ne comprend qu'une partie du Village gai, entre les rues Saint-Hubert, à l'est, Ontario, au nord, et René-Lévesque, au sud. Le Village se distingue par sa structure socio-démographique spécifique. Les **hommes y sont sureprésentés** (59%) par rapport à l'ensemble de Montréal (48%) et sont pour 82% âgés de 20 à 64 ans (contre 65% pour Montréal). Les couples sans enfants dominent très largement (88% contre 62% pour Montréal). La fréquence des **ménages à faible revenu** (49%) est très largement au dessus de la moyenne montréalaise (29%)⁵.

••• > Le Quartier latin

Situé dans un quadrilatère délimité par les rues Sanguinet, Sainte-Catherine, Berri et Sherbrooke, le quartier latin a également ses spécificités socio-démographiques. Quartier cosmopolite par excellence, les **jeunes de 25 à 34 ans** y représentent 31% de la population contre 14% à l'échelle de Montréal. Ils sont pour l'essentiel célibataires (77% contre 43% pour Montréal). Il s'agit d'une **population diplômée**, 42% ont un certificat, diplôme ou grade universitaire (contre 21% pour l'ensemble de Montréal)⁶.

5 - Données de 2001 par secteurs de recensement de Statistique Canada, compilées aux fins de l'analyse sur un périmètre délimité par la rue Saint-Denis, la rue Sherbrooke, la rue Papineau et le boulevard René-Lévesque.

6 - Données de 2006 du secteur de recensement 0051.00 de Statistique Canada délimité par les rues Saint-Denis, Sainte-Catherine, Saint-Hubert, Ontario, Amherst et Sherbrooke.



Edward Hopper, Night Windows, 1928

Museum of Modern Art, New York

« L'économie de la nuit n'appartient pas aux habitants du quartier. Le risque est donc que les noctambules le voient comme un non-lieu, sans conscience sociale du voisin résident »

Rosario Demers

... > Le Quartier chinois

Entre les rues Saint-Urbain, René-Lévesque, le boulevard Saint-Laurent et la rue Viger, le quartier chinois constitue un véritable morceau d'Asie au sein de Montréal.

Difficile néanmoins d'en faire un portrait socio-démographique précis, en raison de l'échelle des données disponibles. La plus petite échelle du recensement de Statistique Canada, le secteur de recensement (SR 0056.00), englobe un secteur plus large allant du boulevard Saint-Laurent à la rue de Bleury et de la rue Sainte-Catherine à la rue Sainte-Antoine. Dans le secteur de recensement qui englobe le quartier chinois, les **immigrants représentent 55%** de la population totale (contre 21% à Montréal). Pour **48%**, ils sont **arrivés au Canada avant 1991**, pour 32% entre 1991 et 2000 et 20% sont des immigrants récents, arrivés entre 2001 et 2006. Aujourd'hui, si de nombreux immigrants de toute l'Asie du Sud-Est (Vietnam, Laos, Cambodge, Thaïlande...) se sont installés dans le quartier, les **Chinois** restent majoritaires, représentant **48%** de la population totale et 84% des minorités visibles.

CONFLITS D'USAGE

> Le faubourg Saint-Laurent, un centre-ville habité

Une des spécificités du faubourg Saint-Laurent est d'être un **centre-ville habité**. Cette situation est à la fois sa richesse et est en même temps source de nombreux conflits d'usage entre résidents et noctambules.

« Ce qui distingue le faubourg Saint-Laurent est que **l'économie de la nuit n'appartient pas aux habitants du quartier**. Ceux qui viennent profiter de l'offre culturelle et de loisirs nocturnes ne sont pas des habitants et ils ont parfois tendance à le considérer

comme un non-lieu, comme si personne n'y habitait, alors qu'il s'agit bel et bien d'un lieu pour ceux qui y dorment »¹. Cette réflexion portant sur l'articulation entre **lieu et non-lieu** est ici intéressante à plus d'un titre. Selon l'anthropologue français **Marc Augé**, un non-lieu est un « espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique ». Il s'agit notamment de ces nouvelles formes d'espaces de transit et de passage, banalisés et standardisés comme l'aéroport ou le centre commercial².

Le risque pour le résident serait donc que son quartier ne soit vécu et perçu par les noctambules que comme un lieu de passage, de loisirs, sans « conscience sociale du voisin résident »³.

> Les types d'interactions

Différents **types d'interactions** ou de **conflits d'usage** peuvent exister entre les résidents d'un quartier et l'ensemble des acteurs de l'économie de la nuit.

Parmi les éléments de conflits d'usage entre la « ville qui dort » et l'ensemble des activités de la nuit, on note principalement :

- ... > le bruit ;
- ... > le sentiment d'insécurité ;
- ... > les dégradations.

Pour évoquer ces conflits, le géographe Luc Gwiazdzinski parle du « **temps sécateur** » qui tend à ren-

1 - Entretien du 21 septembre 2011 avec Rosario Demers, habitant du quartier et membre du conseil d'administration de la Table de concertation du faubourg St-Laurent.

2 - Marc Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, 1992.

3 - Entretien du 21 septembre 2011 avec Rosario Demers

forcer le fossé entre les quartiers, les groupes et les individus. Pour résoudre cela, selon lui « il est temps d'anticiper le développement prévisible des activités nocturnes pour réfléchir à un aménagement global de la ville 24h/24. Chercheurs, pouvoirs publics et citoyens doivent investir cet espace-temps afin d'**anticiper les conflits** entre individus, groupes ou quartiers et imaginer ensemble les contours d'une nouvelle urbanité »¹.

> **Les effets indirects de la loi anti-tabac**

Pour nombre d'observateurs de la vie nocturne montréalaise, l'instauration de la **loi anti-tabac** du 31 mai 2006 marque les débuts d'une exacerbation des conflits entre résidents et noctambules, cristallisés sur la question du bruit.

L'interdiction de fumer dans les salles de bingo, les bars, les brasseries et les tavernes et la disparition des aires « fumeurs » dans les restaurants, a en effet eu pour conséquence indirecte de « repousser » les fumeurs vers l'espace de la rue, avec pour corollaire, une hausse du bruit : « avec la loi anti-tabac, le party se déplace à l'extérieur, les résidents ont alors montré leur niveau d'intolérance au bruit. Le tournant s'est fait avec cette loi »².

Le quartier de Montréal où les conflits d'usage sur le bruit sont les plus prégnants sont sur le Plateau Mont-Royal.

1 - Luc Gwiazdzinski, «La nuit : nouveau territoire des politiques urbaines ?», *Passant* n°49, 2004.

2 - Entretien du 9 septembre 2011 avec Bernard Plante, Directeur général de la Société de Développement Commercial du Village.

> **Des mesures positives à étudier**

La question de l'**appartenance au lieu**, de la capacité à **composer avec les différentes activités** du quartier constitue donc un enjeu fort dans la valorisation de l'économie de la nuit dans le faubourg Saint-Laurent. Pour Rosario Demers, résident du quartier et membre du conseil d'administration de la Table de concertation, « les gens du quartier sont relativement à l'aise avec cette économie nocturne, ils sont capables de composer avec, dans la mesure où cela ne déborde pas trop sur le résidentiel. L'enjeu est donc de **sensibiliser** ceux qui vivent le quartier la nuit au fait qu'il s'agit d'un lieu habité ».

La **concertation**, la discussion et l'échange sont donc des éléments décisifs pour une **cohabitation harmonieuse** dans le faubourg saint-Laurent.

Ainsi, un exemple intéressant d'absence de conflit d'usage est celui des opérations de **piétonnisation de la rue Sainte Catherine**. Selon le directeur général de la SDC du Village, Bernard Plante, depuis le début de l'opération, il n'y a pas eu de plaintes pour le bruit, en raison de l'absence de musique amplifiée sur les terrasses et de l'obligation de fermer les patios la nuit »³.

Ces mesures ont été le résultat d'une **entente tripartite** entre l'arrondissement, la SDC du Village et l'association des résidents, ce qui montre le rôle décisif de l'**autorégulation** : « il ne faut pas attendre que le contrôle vienne des autorités, il vaut mieux s'autoréguler plutôt que de laisser le législateur intervenir. Le meilleur contrôle vient des pairs »⁴.

3 - Idem.

4 - Idem.

Pour atténuer ces conflits d'usage entre riverains et lieux festifs, il est également intéressant de s'inspirer de services spécialisés d'ores et déjà mis en place dans certaines villes, comme :

- > la création de **correspondants de nuit** pour des opérations de médiation nocturne de rue ;
- > la mise en place de **comités de médiation** entre riverains, professionnels de la nuit et acteurs politiques ;
- > l'instauration d'**opérations de prévention** pour prévenir la consommation des drogues dans les espaces festifs (charte « Fêtez Clairs » à Paris)...

Une des difficultés dans la résorption des conflits d'usage réside également dans la **gestion de la proximité** : les noctambules parlant fort à la sortie des bars à 3h du matin, les taxis klaxonnant... Pour résoudre cette question, Rosario Demers évoque alors la question de la création de zone tampons : « l'économie de la nuit dans le quartier ne devrait pas déborder sur les zones résidentielles. Il faut que l'économie de la nuit préserve le caractère habité et habitable, ce qui constitue la condition d'une coexistence positive ».

► *Le secteur du faubourg Saint-Laurent a pour spécificité d'être un centre-ville habité. Cette situation impose donc nécessairement des enjeux en termes de cohabitation.*

Les spécificités de la vie nocturne de chaque quartier doit alors avoir pour corollaire des réponses et des mesures adaptées et concertées pour que cette cohabitation soit la plus harmonieuse possible.

Pour assurer une coexistence harmonieuse, il est donc important d'avoir une réflexion construc-

tive sur la juxtaposition des zones résidentielles et des axes commerçants et de loisirs nocturnes. Aménager des espaces qui pourraient jouer le rôle de transition douce entre les établissements de vie nocturnes et les habitations pourrait sans doute être un point de départ intéressant pour gérer la difficile question de la proximité.

IV. CONCLUSION ET PISTES DE RÉFLEXION

A. LES MILLE ET UNE NUITS : LES VISAGES DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

Pour reprendre le constat fait par Jean-Claude Marsan, si « Paris a ses boulevards, Rome ses basiliques, Florence ses palais, Venise ses canaux », Montréal, quant à elle, est « une et multiple à la fois et se définit par son caractère paradoxal »¹.

Cette **multiplicité urbaine** se retrouve bien évidemment dans ses nuits. Chaque secteur, chaque quartier développe une identité propre et une offre culturelle et de loisirs nocturnes spécifiques. Parler des nuits du faubourg Saint-Laurent revient donc à parler d'un espace-temps hybride et complexe. Chacune de ses différentes dimensions mérite sans doute une adaptation spécifique et adaptée.

B. LES PORTES DE LA NUIT : RECOMMANDATIONS ET PISTES D'INTERVENTION

► *L'ensemble de ces recommandations et pistes d'intervention ont pour but de servir de base à la réflexion du groupe de travail constitué pour l'étude et l'analyse de l'économie de la nuit. Ces pistes seront complétées, enrichies et amendées lors des différentes réunions de travail.*

1 - Jean-Claude Marsan, *Sauvez Montréal. Chroniques d'architecture et d'urbanisme*, Montréal, Boréal, 1990, p. 15.

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DE LA VIE NOCTURNE

La dimension temporelle, à travers la question des **rythmes urbains**, reste souvent trop peu connue et trop peu intégrée dans les politiques d'aménagement et de fonctionnement des systèmes urbains.

Or, les temps de vie des résidents, des travailleurs, des visiteurs, des touristes, est déterminant pour organiser au mieux les services urbains : transports, offre culturelle, offre de loisirs, administration, services de garde pour enfants, santé...

A Montréal, les données sur la nuit font souvent défaut et lorsqu'elles existent, elles sont inexploitées ou non diffusées.

La création d'un **observatoire de la vie nocturne** permettrait de remédier à ces carences. La mise en place d'une structure pluridisciplinaire, pilotée par la ville de Montréal, sous la supervision d'experts scientifiques, pourrait permettre d'organiser, d'orienter et de concentrer les données sur l'économie de la nuit.

Une des missions principales de l'observatoire pourrait donc être de constituer une **base de données statistique et cartographique** sur la nuit urbaine. Elle permettrait à la fois de réunir les informations disponibles et d'en constituer de nouvelles sur des sujets clés :

- > le travail de nuit ;
- > la mobilité nocturne ;
- > les services urbains ;
- > la restauration ;
- > le commerce ;
- > l'offre culturelle ;
- > l'offre de loisirs ;
- > l'insécurité et la criminalité.

Une autre mission de l'observatoire serait d'identifier et de constituer un **réseau d'acteurs** dans des domaines diversifiés, autour de la thématique de la vie urbaine nocturne. Le principe même de l'observatoire serait de fédérer des acteurs dans les domaines institutionnels, universitaires et économiques pour créer une véritable **plate-forme d'échanges**.

À Montréal, plusieurs types d'observatoires existent déjà, sous des mandats et des fonctions différentes. Leurs orientations et modes de fonctionnement peuvent alors être instructifs pour le projet d'observatoire de la vie nocturne. Parmi eux, on peut distinguer :

> L'**Observatoire du Grand Montréal**

L'observatoire du Grand Montréal s'inscrit dans les missions de la **Communauté métropolitaine de Montréal**. Il a pour but de « décrire, de suivre et de comparer l'évolution de la région ». Il comprend :

- > une base de données statistique et cartographique permettant de dresser le portrait de la région métropolitaine ;
- > un bulletin de recherche, « Perspective Grand Montréal », sur les grandes tendances de développement et sur des thématiques ciblées ;
- > une publication trimestrielle, « L'économie métropolitaine » ;
- > une publication d'études et de rapport de recherche, « Les cahiers métropolitains » ;
- > un cycle de conférences, les « midis métropolitains »
- > un système de veille dans les domaines de l'environnement et des transports.

> L'**Observatoire montréalais des inégalités et de la santé (OMISS)**

Créé à l'initiative de la **Direction de la santé publi-**

que de Montréal-Centre, mais évoluant de manière indépendante, l'OMISS fonctionne avec une équipe de chercheurs associés, auquel s'ajoute un réseau de partenaires universitaires, associatifs et institutionnels. Ses missions sont liées à la recherche, à l'enseignement et à la mise en réseau des connaissances :

- > des projets de recherche ;
- > des actions dans l'élaboration des programmes d'enseignement ;
- > une base de données statistique et cartographique ;
- > un site internet ;
- > l'organisation de séminaires avec différents types d'acteurs.

> L'**Observatoire de la ville intérieure**

Créé en 2002 par l'Institut d'urbanisme de la Faculté de l'aménagement à l'**Université de Montréal**, l'Observatoire de la ville intérieure tente de « répondre aux attentes des chercheurs et des gestionnaires, privés et publics, intéressés par l'aménagement des espaces souterrains en milieu urbain ». Il a bénéficié à ses débuts de subventions du Fonds de développement de la métropole, rattaché au Ministère des affaires municipales et des régions ainsi que de dons privés. Il bénéficie également d'un appui financier ponctuel de la Ville de Montréal.

Dans le cadre de ses missions d'analyse et de développement de la ville souterraine ainsi que de promotion de l'innovation, l'observatoire de la ville intérieure propose plusieurs types d'outils :

- > un système d'information à références spatiales (SIG) ;
- > un relevé de tous les accès à la ville intérieure et de leur classification ;
- > une base de données des documents d'ordre juridique du réseau piétonnier ;

- > une base de données statistique et cartographique sur les thématiques clés de la ville souterraine ;
- > un site Internet ;
- > des publications accessibles en ligne ;
- > des interventions de chercheurs lors de conférences.

► *De ce panorama des observatoires montréalais, plusieurs types d'actions et de missions stratégiques ressortent :*

- > *un volet statistique et cartographique ;*
- > *un volet communication à travers la publication de bulletins, la mise en place d'un site internet et l'organisation de conférences ;*
- > *un volet recherche / enseignement, en partenariat avec les universités et les centres de recherche ;*
- > *un volet mise en réseau d'acteurs ;*
- > *un volet de veille stratégique.*

L'ensemble de ces dimensions est donc à étudier attentivement pour la mise en place d'un projet d'Observatoire de la vie nocturne montréalaise.

TENIR DES ETATS GÉNÉRAUX DE LA VIE NOCTURNE

Dans la capitale française, la tenue en novembre 2010 des **Etats Généraux des nuits de Paris** a permis de convier des chercheurs et universitaires dans diverses disciplines, de mobiliser l'ensemble des acteurs de la nuit, de sensibiliser les représentants politiques et d'associer les résidents à une grande réflexion sur la vie nocturne.

L'élan ainsi créé par ces Etats Généraux a permis de

répondre aux aspirations et aux revendications des artistes et exploitants de lieux de diffusion artistique ainsi qu'à celles des résidents des quartiers à forte dominante festive.

Plusieurs mesures significatives ont été lancées à la suite de ces Etats Généraux pour permettre d'améliorer la vie nocturne (Cf. p13, des études urbaines emblématiques).

A Montréal, il serait également très positif de pouvoir mobiliser les différents acteurs de la nuit, en veillant à associer aussi bien les acteurs économiques, culturels, politiques, les services de police, les travailleurs de nuit et les résidents, pour que les débats se nourrissent et s'enrichissent des préoccupations et revendications de chacun.

Des **acteurs stratégiques** comme la CDU du faubourg Saint-Laurent, les SDC, le partenariat QDS et la Table de concertation pourraient alors jouer un rôle d'animateurs et de concertation.

► *Les Etats généraux des nuits de Paris ont montré qu'une réflexion efficace s'amorçait, il est temps sans doute aujourd'hui de l'adapter aux préoccupations montréalaises. Robert Ladouceur, Commissaire aux industries culturelles et créatives à la Ville de Montréal l'identifie d'ailleurs comme un axe stratégique : « tenir un événement rassembleur sur une journée ou deux, en vue de mettre en commun les résultats de travaux préparatoires, mettre de l'avant des propositions structurantes et annoncer des projets ».*

INVESTIR ET ÉCLAIRER LES VIDES URBAINS

Dans un article de 1999 intitulé « Montréal, l'informe urbanité des terrains vagues : pour une gestion créatrice du mobilier urbain », l'architecte Luc Lévesque dressait un portrait des interstices et vides urbains du territoire montréalais et en particulier de son centre-ville.

Il aboutissait à un questionnement sur leur **aménagement** : « Dans l'optique d'un effort de revitalisation commerciale du centre-ville, il faut redorer le lustre passablement terni de cette artère stratégique et donc rectifier une image troublée par les terrains vagues »¹.

Or, si le propre de la « dent creuse », du terrain vague, ou de l'interstice urbaine est son caractère éminemment transitoire, pourquoi ne pas justement l'investir et le valoriser par des **événements nocturnes éphémères**?

Cette idée vient d'ailleurs répondre aux ambitions du **Programme de mise en valeur des terrains vagues de la rue Sainte-Catherine** proposé en 1995 par la ville de Montréal : « assurer, d'ici la mise en exploitation définitive de ces terrains, des aménagements à court et moyen terme qui amélioreront l'image générale de la rue »² : boutiques éphémères ouvertes tard le soir,

brasseries éphémères en lien avec les établissements de restauration à proximité, installations artistiques et illuminations...

A Montréal, plusieurs opérations artistiques ambitieuses ont déjà permis d'investir de manière éphémère des terrains vagues et vides urbains :

• • • > en 1976, l'**exposition Corrid'Art** (démantelée par Jean Drapeau), avec notamment l'installation architecturale de Melvin Charney sur un terrain vague, les « Maisons de la rue Sherbrooke » ;

• • • > en 1995, le « **Parc éphémère** » de l'artiste Gilles Bissonnette sur un terrain vague du Plateau Mont-Royal ;

• • • > en 1996, le « **Parc des Festivals** » sur un terrain vague à proximité du musée d'art contemporain.

► *A l'image de ce qui a pu notamment être fait lors du festival « Les Allumés » à Nantes, investissant des lieux éclatés, hétéroclites, insolites pour des manifestations culturelles éphémères, il serait intéressant de proposer ce type d'animations urbaines la nuit à Montréal. Cela pourrait permettre d'investir ces vides urbains et de redonner de l'animation à certains espaces délaissés.*

Dans l'investissement des « vides urbains », la problématique de **l'éclairage** a également une dimension importante. Le concepteur lumière, **Roger Narboni**, fondateur de l'agence Concepto en 1988, parle de la lumière dans ses fonctions scénographique, psychologique, symbolique, signalétique et festive. L'éclairage nocturne doit en effet selon lui être « pensé en fonction de l'impact souhaité et en relation avec l'en-

1 - Bien entendu, la revitalisation urbaine et l'aménagement des interstices urbains n'est pas la réponse ultime à la présence complexe de l'itinérance liée à des problèmes d'exclusion sociale, de détresse psychologique et de pression immobilière.

2 - Programme de mise en valeur des terrains vagues de la rue Sainte-Catherine entre les rues Atwater et De Lorimier, Service du développement économique, Ville de Montréal, 1995.

vironnement nocturne proche ou lointain »¹.

A Montréal, les initiatives lancées notamment par la SDC du Village sont à ce titre riches d'enseignement. **L'illumination du parc de l'Espoir**, au coin sud-ouest des rues Sainte-Catherine et Panet, outre sa vocation de mémoire et de souvenir, a permis de réduire le sentiment d'insécurité, et de « contrer la toxicomanie et la prostitution dans la partie arrière du parc »².

Cette expérience s'inspire notamment du projet d'éclairage urbain féérique mis en place à New York dans **Bryant park** pour réduire la criminalité nocturne.



Parc de l'Espoir, Montréal, 2010

Source : montreal-in-focus.blogspot.com

► *Dans la reconquête, même provisoire, des vies urbains, la question de l'éclairage urbain est donc une dimension à prendre en compte. L'éclairage*

1 - Roger Narboni, *La lumière urbaine. Eclairer les espaces publics*, Le Moniteur, 1995.

2 - Rapport d'activités annuel, SDC du Village, 2010.

rage participe ainsi de l'appropriation de l'espace de la rue et réduit le sentiment d'insécurité.

PROPOSER UN PLAN LUMIÈRE À L'ÉCHELLE DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

La mise en place d'un **plan lumière cohérent et global** sur l'ensemble d'un quartier participe de son animation nocturne et de son identité visuelle.

Concept récent, le plan lumière permet de donner une cohérence, une unité et de revaloriser le paysage nocturne d'une ville. C'est à partir de 1985, avec l'illumination de la tour Eiffel que l'urbanisme lumière et la profession de concepteur-lumière ont été davantage médiatisés et développés. Aujourd'hui, nombre de villes ont mis en place un plan lumière : **Lyon (1989), Québec (1997), Philadelphie (1997), Melbourne (2002), Putrajaya (2002)**...

A Montréal, le développement de l'urbanisme lumière apparaît dès 1996 avec le **plan-lumière du Vieux Montréal**, inspiré du plan lumière de Lyon. Premier du genre au Québec, le plan lumière permet de mettre en valeur le patrimoine bâti, de souligner les édifices repères, d'identifier les places publiques, d'orienter les parcours piétons et de renforcer le sentiment de sécurité.

Preuve de la réussite de ces aménagements, l'association kaléidoscope organise des **visites guidées de nuit** du quartier sur le thème « Circuit Lumière du Vieux-Montréal »³. Le **tourisme nocturne** est donc une nouvelle réalité que les villes cherchent de plus en plus à valoriser.

3 - <http://www.touruskaleidoscope.com>



1 - Nouvelle façade du Club Soda

2 - Nouvelle marquise du Métropolis

Source : Quartier des Spectacles
Scénographie : Moment Factory

Le faubourg Saint-Laurent bénéficie sur une partie de son territoire du projet de **plan lumière du Quartier des Spectacles lancé en 2006** et des opérations d'illumination comme l'animation des façades du club Soda, de la SAT, du Métropolis et bientôt celle de l'immeuble 2-22. « Ces projets, ainsi que celui de la Vitrine, s'inscrivent dans le parcours lumière du quartier des spectacles »¹.

Pour la valorisation de l'image et de la vie nocturnes du faubourg Saint-Laurent, il serait donc intéressant de **prolonger le plan lumière vers l'est**, jusqu'au secteur du Village. Bernard Plante, directeur général de la SDC du Village, souhaite d'ailleurs développer un plan lumière à long terme dans son quartier : « la SDC a des projets d'illumination des façades à l'année longue. Cela renforce le sentiment de sécurité et renforce la qualité du paysage urbain nocturne. Dans un projet à long terme, on voudrait également développer un plan lumière »².

► *Le plan lumière du Vieux Montréal et celui, plus récent, du quartier des spectacles ont montré l'importance de l'illumination nocturne dans l'appropriation du paysage urbain, sa valorisation paysagère et la réduction du sentiment d'insécurité. Le faubourg Saint-Laurent aurait tout à gagner à étendre le plan lumière vers l'est, jusqu'au Village, offrant ainsi une véritable cohérence urbaine depuis le quartier des spectacles.*

1 - « Le quartier des spectacles se met en scène. Regard sur les créateurs d'ici », Cahier spécial sur la mise en valeur du pôle Place des Arts, Ville de Montréal, sept 2011.

2 - Entretien du 9 septembre 2011 avec Bernard Plante, Directeur général de la Société de Développement Commercial du Village.

PROPOSER UN QUARTIER PILOTE POUR L'ALLÈGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DES BARS ET CLUBS

> Une réglementation obsolète

La fermeture des bars à **3h** est un enjeu important de la vie nocturne montréalaise. Cet horaire est aujourd'hui déterminé par la **loi sur les permis d'alcool datant de 1979**. L'article 59 de cette loi autorise la vente d'alcool « tous les jours, de huit heures à trois heures le lendemain ».

Or, un très grand nombre d'observateurs s'accordent sur le point que les horaires de fermeture des bars et des clubs sont à repenser. L'horaire actuel de 8h-3h est perçu comme **obsolète et inadapté** aux changements contemporains. Selon Monique Savoie, présidente et directrice artistique de la SAT : « ces permis relèvent d'une loi vieille de plus de trente ans, adaptée aux travailleurs en usine et toujours en force : tout détenteur de permis de bar a le droit d'ouvrir ses portes dès 8h le matin. (...) Les moeurs ont changé et évolué depuis, mais la loi pas... »³.

Pour certains acteurs, comme Bernard Plante, directeur général de la SDC du Village, il serait par exemple préférable de permettre une ouverture des bars **jusqu'à 5h**, même si la vente d'alcool ne reste autorisée que jusqu'à 3h. Cela permettrait à la fois une sortie graduelle des bars, pour éviter « l'effet de troupeau à 3h15 sur le trottoir (...) et en même temps, cela laisserait aux gens le temps de "dégriser" entre 3h et 5h. D'ailleurs, il est plus rentable pour un responsable de bar de vendre une bouteille d'eau ou de jus de fruit à 5\$ que de vendre une bière, et si ça peut acheter la tranquillité des riverains, tout le monde

3 - SAT, Monique Savoie, « Montréal, Last call », 2007.

s’y retrouve »¹.

En outre, « la fermeture des bars à 3h étant un règlement au niveau de la ville, ce serait plus facile à modifier », contrairement à la question de la vente d’alcool qui est régie par la loi sur les permis d’alcool.



SAT, vernissage de l’exposition « And no one was around »

Cliché : Claire Néron-Dejean, septembre 2011

D’aucuns proposent également la création d’un **permis spécifique pour les établissements à vocation culturelle** : « débiter les permis de vente d’alcool à 8h du matin relève d’une ancienne loi qu’il faut reconsidérer. Un permis spécial pour les établisse-

1 - Entretien du 9 septembre 2011 avec Bernard Plante, Directeur général de la Société de Développement Commercial du Village.

ments culturels permettant d’ouvrir par exemple de 17h à 6h du matin ou de midi à 6h serait plus adapté. De plus, ces établissements ont une vocation autre que de vendre de la bière, ils proposent une offre culturelle et créent des ambiances. Il faut repenser la culture urbaine, prendre le pouls des villes modernes et se préoccuper de la qualité de vie en ville »².

En effet, la **valorisation de la vie culturelle nocturne** est un point fort identifié par de nombreux observateurs : « la première expression de l’économie de la nuit se fait à travers les spectacles durant la soirée et le début de la nuit. Après minuit, l’économie de la nuit est beaucoup plus floue, incertaine et se développe moins bien. Il faudrait au contraire revaloriser la musique et la danse, par exemple, pour prolonger la vie culturelle la nuit »³.

› Proposer un quartier pilote

Cette problématique de la fermeture à 3h et des nuisances générées lors de la sortie des bars est commune à l’ensemble des **quartiers montréalais à forte vocation festive**. C’est le cas bien entendu du Vieux Montréal qui est devenu au fil du temps un quartier de plus en plus habité.

C’est également le cas du **Plateau Mont-Royal**, qui est sans doute aujourd’hui celui où les revendications des riverains sont les plus fortes, comme en témoignent les nombreuses plaintes déposées et les articles dans la presse à ce sujet. Les titres des articles sont d’ailleurs tout à fait évocateurs : « Le Plateau

2 - Entretien du 26 septembre 2011 avec Monique Savoie, Présidente - Fondatrice & Directrice artistique de la SAT.

3 - Entretien du 21 septembre 2011 avec Rosario Demers, habitant du quartier et membre du conseil d’administration de la Table de concertation du faubourg St-Lauren

veut dormir tranquille »¹, « Un règlement qui pourrait faire du bruit »², « Ils ont tué la nuit »³. Certains observateurs parlent même de « chasse aux sorcières » concernant la situation du Plateau Mont-Royal.

Or, « on ne peut pas installer les clubs et bars dans des zones industrielles. Les gens viennent au centre-ville pour vivre une ambiance. Le nightlife ne se recrée pas dans les champs ou dans des parcs industriels. C'est finalement une belle industrie et si cela permet d'attirer monsieur et madame Toulemonde dans la rue, l'espace urbain en devient d'autant plus sécuritaire »⁴. L'important est donc de réfléchir en termes de **cohabitation harmonieuse et concertée**.

► *Le lancement d'un quartier pilote pour expérimenter l'allègement des horaires d'ouverture et de fermeture des bars et ainsi évaluer les retombées d'une fermeture des bars plus progressive durant la nuit, pourrait être un bon point de départ.*

La **délimitation du périmètre du quartier pilote**, devra alors se faire en tenant compte de trois aspects principaux :

- • • > le **dynamisme de la vie nocturne** (nombre de visiteurs par soir, diversité de l'offre de loisirs nocturnes...);
- • • > la **concentration des bars et clubs** ;

1 - La Presse / Cyberpresse, 01 septembre 2010.

2 - Le Plateau, 13 juillet 2010.

3 - La Presse / Cyberpresse, 5 avril, 2009.

4 - Entretien du 9 septembre 2011 avec Bernard Plante, Directeur général de la Société de Développement Commercial du Village.

• • • > l'existence de **conflits d'usage récurrents** avec les résidents (nombre de plaintes déposées, recours de comités de quartier...).

Pour répondre aux éventuelles critiques qui pourraient émerger suite à la délimitation du quartier pilote, notamment en termes de nouvelles installations, il convient de noter que le **contingentement pour les permis d'alcool** permet à la fois un équilibre du marché, une diversification des activités et constitue finalement un rempart face aux nuisances générées.

OUVRIR LE DÉBAT SUR LES HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Tout comme les horaires de fermeture des bars et clubs apparaissent aujourd'hui totalement dépassés et inadaptés aux usages de la ville, les heures de fonctionnement du métro devraient, selon nombre d'observateurs et d'acteurs de la nuit, être réadaptés : « une des questions qui se posent pour l'économie de la nuit est celle de son accessibilité, c'est à dire la question des transports. Au moins en fin de semaine, si l'heure du dernier métro pouvait être retardée, cela aurait un immense impact »⁵.

« Si je vous parle de vie nocturne c'est que je souhaite introduire le point suivant : les permis de vente d'alcool nous obligent à mettre les gens à la porte à 3h du matin. Mais qu'en est-il de notre métro dont le slogan pourrait être "vite au dodo et lève tôt" : de la ligne Orange à la ligne Bleue, on peut en moyenne utiliser le métro de **5h30 du matin à 00h30**, avec une heureu-

5 - Entretien du 21 septembre 2011 avec Rosario Demers, habitant du quartier et membre du conseil d'administration de la Table de concertation du faubourg St-Lauren

se expansion de trente minutes les samedi soir. Comment rebrancher la vie souterraine à la vie active...». Dans ce texte polémique, la présidente, fondatrice et directrice artistique de la SAT, Monique Savoie, pointe du doigt une question majeure pour le développement de la vie nocturne montréalaise, celle de la **mobilité**.

En effet, la vie nocturne montréalaise apparaît déconnectée de son offre de transports en commun : les bars et clubs ferment à 3h, bien au delà du passage du dernier métro, même certains spectacles et concerts commençant vers 23h ne permettent pas de rentrer ensuite en métro.

Or, depuis plusieurs années, nombre de grandes métropoles ont su **réévaluer les horaires de fonctionnement de leur métro** et les ont adaptés aux changements de vie et de moeurs.

► *Aujourd'hui à Montréal, il est important d'ouvrir le débat sur les horaires de fonctionnement du métro : « il faut regarder les problèmes de manière transversale. La STM ne peut regarder uniquement le niveau de ses seuls travailleurs et de ses propres contraintes techniques. Il est important d'élargir le débat pour repenser la culture urbaine de la nuit »¹.*

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE NOCTURNE SPÉCIFIQUE

Si Montréal bénéficie d'une histoire ancienne de ville permissive et de lieu d'animation nocturne, elle n'en

1 - Entretien du 26 septembre 2011 avec Monique Savoie, Présidente - Fondatrice & Directrice artistique de la SAT.

reste pas moins concurrencée aujourd'hui par nombre de villes qui ont su développer une stratégie ambitieuse et innovante pour promouvoir leur vie nocturne.

Certains observateurs et acteurs de la nuit évoquent notamment les exemples de **Berlin et de Barcelone** comme villes de la nuit : « Aujourd'hui, nous avons une ville qui doit se positionner dans un réseau international où elle est en compétition avec toutes les autres villes du monde (...). Les jeunes urbains branchés (JUB) reviennent souvent de voyage avec un regard plus critique après avoir vécu dans des villes plus ouvertes aux besoins des piétons, mieux adaptées aux saisons et offrant une vie nocturne plus animée. (...) La ville de Barcelone est aujourd'hui une des destinations les plus prisées par les jeunes »².

Dans ce panorama, il ne faut également pas oublier Toronto, Québec, Boston et New York qui, proches de Montréal, la concurrencent d'autant plus directement.

► *Dans les pistes de réflexion à approfondir, on peut donc mentionner l'intérêt d'une étude comparative des stratégies de valorisation nocturne des villes canadiennes et de la côte est des Etats-Unis, en concurrence directe avec Montréal. Cette étude permettrait alors d'affiner et d'orienter au mieux la position de Montréal dans un contexte de mondialisation des échanges où la concurrence entre les métropoles est d'autant plus exacerbée.*

2 - SAT, Monique Savoie, « Montréal, Last call », 2007.

BIBLIOGRAPHIE

- APUR, « Paris la nuit, étude exploratoire », février 2004.
- APUR, « Paris la nuit. Recueil Cartographique », février 2004.
- BIANCHINI Franco, « Night Cultures, Night Economies », *Planning Practice and Research*, Volume 10, Issue 2, May 1995.
- BOURASSA, André-G. et Jean-Marc LARRUE, *Les nuits de la « Main » : cent ans de spectacles sur le boulevard Saint-Laurent (1891-1991)*. Montréal, vlb éditeur, 1993.
- BURGESS Joanne, *Une histoire illustrée du faubourg Saint-Laurent*, Table de concertation du faubourg Saint-Laurent, 2009.
- CAUQUELIN Anne, *La ville la nuit*, 1977.
- CHA Jonathan, « La construction et le mythe de la place des Arts : genèse de la place montréalaise », *JSSAC* N°2, 2006.
- EGE, Ecole de guerre économique, « Rapport sur la compétitivité nocturne de Paris », juin 2009.
- ESPINASSE Catherine, GWIAZDZINSKI Luc et HEURGON Edith, *La nuit en question(s)*, colloque de Cerisy, 2005.
- ESPINASSE Catherine, « Le vélo dans la nuit urbaine. Les pratiques vécues et représentations du vélo dans la nuit urbaine », octobre 2007.
- GAUTHIER Majella-J. et BEAULIEU-GAGNON Daniel, « Se restaurer à Saguenay. Contribution à la géographie de la nuit », *Bulletin Temps libre*, Association des retraités de l'Université du Québec à Chicoutimi, no 24, 2009.
- GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, 2005.
- GWIAZDZINSKI Luc, *La ville 24 heures sur 24*, 2003.
- HEATH Tim, « The Twenty-Four Hour City Concept – A Review of Initiatives in British Cities », *Journal of Urban Design*, Vol. 2, No.2, pp.193-204, 1997.
- LÉVESQUE Andrée, « Éteindre le 'Red Light': les réformateurs et la prostitution à Montréal, 1865-1925 », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, 1989.
- LÉVESQUE Luc, « Montréal, l'informe urbanité des terrains vagues : pour une gestion créatrice du mobilier urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 85, 1999.
- LINTEAU Paul-André, *La rue Sainte-Catherine au coeur de la vie montréalaise*, Les Éditions de l'Homme, 2010.
- LOVATT Andy, O'CONNOR Justin, « Cities and the Night-time Economy », *Planning Practice and Research*, Vol. 10, No. 2, 1995.
- MARSAN Jean-Claude, *Montréal en évolution*, Montréal, 1994.
- MARSAN Jean-Claude, *Sauvez Montréal. Chroniques d'architecture et d'urbanisme*, Montréal, 1990.

NARBONI Roger, *La lumière urbaine*, 1995.

O'CONNOR Justin, « Donner de l'espace public à la nuit. Le cas des centres urbains en Grande-Bretagne », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°77, 1997.

PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, « Les nuits de Paris », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°87, 2000.

ROBERTS Marion, ELDRIDGE Adam, *Planning the Night-time City*, London, Routledge, 2009.

STOLARICK Kévin, FLORIDA Richard et MUSANTE, Louis, « Montréal, ville de convergence créative : perspectives et possibilités », 2005.

TALBOT, D. 'The Licensing Act 2003 and the Problematization of the Night-time Economy: Planning, Licensing and Subcultural Closure in the UK', *International Journal of Urban and Regional Research*, 2006.

URBED (Urban and Economic Development Group), CASA (Centre for Advanced Spatial Analysis, University College London), LOVATT Andrew, « Late-night London. Planning and Managing the Late-Night Economy », Greater London Authority, London Development Agency, Transport for London, 2002.

Septembre 2011

CLAIRE NÉRON-DEJEAN
CONSULTANTE EN URBANISME | GÉOGRAPHIE

claire.neron@gmail.com
514 572 0309

